DOCUMENT RESUME

ED 195 599 UD 020 891

TITLE	First Annual Report of the Canadian Consultative Council on Multiculturalism. Premier Rapport Annuel du Conseil Canadien Consultatif du Multiculturalisme.
INSTITUTION	Canadian Consultative Council on Multiculturalism, Ottawa (Ontario).
PUB DATE	75
NOTE	126p.: Photographs may not reproduce clearly.
LANGUAGE	English: French
EDRS PRICE	MF01/PC06 Plus Postage.
DESCRIPTORS	*Change Strategies: Community Involvement: Cultural Activities: *Cultural Pluralism: Ethnic Discrimination: *Ethnic Groups: Foreign Countries: Government Role: Immigrants: Mass Media: Multilingualism: Youth
IDENTIFIERS	*Canada

ABSTRACT

This booklet, written in both English and French, reports on the activities of the Canadian Consultative Council on Multiculturalism since its formation in 1973. Chapters are presented on the retention of language and culture, overcoming inequalities, community cultural centers and multicultural centers, ethnic press and mass media, the arts, immigrants, youth, and governmental administration. Included in each chapter are recommendations to effect positive changes in the areas the council has focused upon. A summary of recommendations and list of council members are appended. (MK)

****
* Reproductions supplied by EDRS are the best that can be made *
* from the original document. *
****

ED195599

JUL 17

First annual report of the Canadian Consultative Council on Multiculturalism

U S DEPARTMENT OF HEALTH, EDUCATION & WELFARE
NATIONAL INSTITUTE OF EDUCATION

THIS DOCUMENT HAS BEEN REPRODUCED EXACTLY AS RECEIVED FROM THE PERSON OR ORGANIZATION ORIGINATING IT. POINTS OF VIEW OR OPINIONS STATED DO NOT NECESSARILY REPRESENT OFFICIAL NATIONAL INSTITUTE OF EDUCATION POSITION OR POLICY

"PERMISSION TO REPRODUCE THIS MATERIAL HAS BEEN GRANTED BY

Orest M. Krushelnyckyj
Multiculturalism Research Coordinator, Dept. of State, Government of Canada

TO THE EDUCATIONAL RESOURCES INFORMATION CENTER (ERIC)."

UD 020891

Canadian Consultative Council on Multiculturalism

Conseil consultatif canadien du Multiculturalisme

First annual report of the Canadian Consultative Council on Multiculturalism

Presented to the Honourable John Munro, Minister Responsible for Multiculturalism on December 14, 1974 and released with his permission.

Canadian Consultative Council on Multiculturalism
Ottawa, 1975

"National Unity, if it is to mean anything in the deeply personal sense, must be founded on confidence in one's own individual identity; out of this can grow respect for that of others and a willingness to share ideas, attitudes and assumptions. A vigorous policy of Multiculturalism will help create this initial confidence. It can form the base of a society which is based on fair play for all."

The Right Honourable Pierre Elliott Trudeau, Prime Minister of Canada, to the House of Commons, 8 October, 1971.

The great debate in the 1960s was over the question of relations between the Canadians of French and British origin. In 1963, it led to the appointment of a Royal Commission on Bilingualism and Biculturalism: "to recommend what steps should be taken to develop the Canadian Confederation on the basis of an equal partnership between the two founding races."

The terms of reference of the Royal Commission also referred to the "contribution made by other ethnic groups to the cultural enrichment of Canada, and the measures that should be taken to safeguard that contribution."

The Royal Commission, because of the critical state of relations between "the two founding races", first focused its attention on measures to be taken in order to remedy a state of affairs that placed the very survival of Canada in peril. Its proposals were directed towards institutional reforms designed to serve Canadians in the two official languages. The implementation of the recommendations put forward by the Royal Commission on Bilingualism and Biculturalism is an ongoing policy of the federal government in the 1970s.

While the Royal Commission was grappling with problems of the two major linguistic communities in Canada, a number of organizations and cultural communities were examining the "contribution made by other ethnic groups."

As early as 1938, Dr. Watson Kirkconnell, Canadian educator and linguist, said:

"The finest stimulus to great achievements in the future is a consciousness of great achievements in the past. And if all citizens, of whatever racial extractions, felt that the cultural glories of their past were known and appreciated by the community, it would be a spur to further high accomplishment. Mutual knowledge, mutual sympathy, and mutual emulation in cul-

tural attainments would surely shape a national life of astonishing richness."

In 1955, Canada's first native-born Governor-General, Vincent Massey, told an Icelandic audience at Gimli, Manitoba:

"I sincerely hope that, although you have Canadian loyalties, you won't forget your origins and discard the traditions and culture of your ancestors. May the richness of your heritage continue to be part of your lives and an inspiration to us all."

And in 1963, Dr. P.T.H. Thorlakson, distinguished Canadian medical educator, said:

"When the two predominant groups have settled their differences and come to terms with each other, will they give some thought to the rights of the other third of their fellow Canadians who may have justifiable aspirations of their own? Given official recognition and a fair opportunity, this other third of our population can, in their own way, by tapping the riches of their own heritage, contribute immeasurably to the development of our emerging Canadian character and, by honest effort, make their maximum contribution to many fields of human progress."

In December, 1968, at the Thinkers' Conference on Cultural Rights in Toronto, Senator Paul Yuzyk argued:

"The concept of a 'bilingual, multicultural Canadian nation' is realistic and the very essence of a dynamic Canadianism. It is fortunate that Canadian governments have rejected the 'melting pot' of Canadian culture based on the voluntary integration of the best elements of the cultures of the component ethnic groups. The development of a composite Canadian culture, rich in variety, beauty and harmony, reflects the principle of 'unity in continuing diversity' and the democratic spirit of compromise inherent in the Canadian Confederation."

The theme of a "bilingual, multicultural Canadian nation" echoed through a number of subsequent major conferences. The Manitoba Mosaic Congress in October, 1970, the Ontario Heritage Conference of June, 1972, the Alberta conferences of 1971 and 1972, and major ethnic congresses also concerned themselves with this aspect of the B and B Commission's mandate.

The publication in 1970 of the Royal Commission's Final Report on *The Cultural Contribution of the Other Ethnic Groups* (Book IV) recognized the compatibility of a bilingual yet multicultural nation. The Commissioners realized the basic difficulty of distinguishing clearly between "an individual's cultural contribution resulting from his membership in a cultural group and his contribution resulting from deliberate integration with one of the two official linguistic communities."

The federal government tabled its response to Book IV in the House of Commons on October 8, 1971. It said in part:

"We believe that cultural pluralism is the very essence of Canadian identity. Every ethnic group has the right to preserve and develop its own culture and values within the Canadian context. To say we have two official languages is not to say we have two official cultures, and no particular culture is more 'official' than another. A policy of multiculturalism must be a policy for all Canadians."

"Biculturalism does not properly describe our society; multiculturalism is more accurate."

"Vibrant ethnic groups can give Canadians of the second, third and subsequent generations a feeling that they are connected with tradition and with human experience in various parts of the world and different periods of time."

"The Government regards this as a heritage to treasure and believes that Canada would be poorer if we adopted assimilation programs forcing our citizens to forsake and forget the cultures they have brought to us."

"The Government accepts and endorses the recommendations and spirit of Book IV of the Royal Commission on Bilingualism and Biculturalism. It believes the time is overdue for people of Canada to become more aware of the rich tradition of the many cultures we have in Canada."

"The Government, while responding positively to the Commission's recommendations, wishes to go beyond that to the spirit of Book IV to ensure that Canada's cultural diversity continues."

The Government stated the objectives of this policy as "preserving human rights, developing Canadian identity, strengthening citizenship participation, reinforcing Canadian unity and encouraging cultural diversification within a bilingual framework."

It outlined four fundamental principles:

"The Government of Canada will support all of Canada's cultures and will seek to assist, resources permitting, the development of those cultural groups which have demonstrated a desire and effort to continue to develop, a capacity to grow and contribute to Canada, as well as a clear need for assistance."

"The Government will assist members of all cultural groups to overcome cultural barriers to full participation in Canadian society."

"The Government will promote creative encounters and interchange among all Canadian cultural groups in the interest of national unity."

"The Government will continue to assist immigrants to acquire at least one of Canada's official languages in order to become full participants in Canadian society."

Six programs of implementation were proposed to fulfil the goals of the multicultural policy:

- Multicultural Grants
- Culture Development Program
- Ethnic Histories
- Canadian Ethnic Studies
- The Teaching of Official Languages
- Programs of the Federal Cultural Agencies:
  National Museum of Man, National Film Board, National Library, Public Archives.

The response of party leaders supported the Prime Minister's statement in the House of Commons. The Honourable Robert L. Stanfield, leader of the Official Opposition, told the House of Commons that: "This declaration by the government of the principle of preserving and enhancing the many cultural traditions which exist within our country will be most welcome... What we want is justice for all Canadians and recognition of the cultural diversity of this country."

David Lewis, leader of the New Democratic Party, said that "...it is with deep appreciation of both aspects of our Canadian cultural life, official Bilingualism and Multiculturalism, that my party warmly

supports the principles set forth by the Prime Minister."

Réal Caouette, the leader of the Parti Créditiste, said: "...I am absolutely convinced that Canadians in general share the views expressed by the Prime Minister .. We want in Canada a truly great country for the people of Canada, for all the ethnic groups in our country."

The next major development took place in May, 1972. In a speech in Winnipeg, Prime Minister Trudeau announced the decision to form a Canadian Advisory Council on Multiculturalism. "Our desire", he said, "is to compose a body of persons well qualified to make recommendations designed to ensure the full participation of all Canadians in the cultural development of this country. The council will assess needs, offer advice, and contribute to the good relations of Canadians of all cultural backgrounds. It will be part of the consultative process of government."

In November, 1972, the prime minister appointed the Honourable Dr. Stanley Haidasz, Minister of State Responsible for Multiculturalism.

In May, 1973, the first Canadian Consultative Council on Multiculturalism was named with 101 members. Organization of the council was based on five regions: British Columbia/Yukon, Prairie Provinces/Northwest Territories, Ontario, Quebec and the Atlantic Provinces. A national executive, composed of a national chairman, two vice-chairmen, and the five regional chairmen, was assigned the responsibility of coordinating activities of the CCCM.

In a brief ten years, Canadians had become aware and sensitive to the realities of their diverse cultural heritage.

Table of contents

	Page
1. Activities of the Canadian Consultative Council (CCCM)	1
2. Retention of Language and Culture	4
3. Overcoming Inequalities	14
4. Community Cultural Centres and Multicultural Centres	18
5. Ethnic Press and Mass Media	23
6. The Arts in a Multicultural Society	30
7. The Immigrant in a Multicultural Society	35
8. The Attitudes of Youth in a Multicultural Society	39
9. Governmental Administration	42

Appendices

Appendix A	Recommendations of the CCCM on Multiculturalism	44
Appendix B	Membership in the CCCM (May, 1973 — May, 1974)	51

1. Activities of the Canadian Consultative Council on Multiculturalism

The first Canadian Consultative Council on Multiculturalism (CCCM), formed in May, 1973, was drawn from forty-seven ethnocultural backgrounds. Members were chosen to speak as individuals concerned with challenges facing Canadians in the implemontation of a multiculturalism policy by the federal government. They were not chosen as spokesmen for their respective cultural communities. Council's specific mandate was to advise the Minister Responsible for Multiculturalism.

Within a week of the formation of the CCC[illegible]e national executive launched a series of meetings and hearings to begin consultation with council members and with interested individuals and organizations. The executive met to plan agendas, to coordinate activities of the council, and to establish a secretariat.

During June and July, 1973, councillors met in each of the five regions to determine areas of special concern. A further series of sessions was held in the Fall, with workshops and seminars attended by officials from the federal and provincial governments identified with the multiculturalism programs. These meetings produced detailed recommendations which were submitted to the First Annual Meeting of the Canadian Consultative Council on Multiculturalism held on October 14-16, 1973, in Ottawa.

The annual meeting was held in conjunction with the Department of the Secretary of State's first Canadian Conference on Multiculturalism. Workshops were organized for participants attending the annual meeting and the conference. These included sessions on the retention of language and culture, the preservation of our multicultural heritage, the arts in a multicultural society, the attitudes of youth, overcoming inequality, and the position of the immigrant.

The council held plenary sessions separate from the conference and considered resolutions prepared at the regional meetings as well as those adopted in the various workshops of the Conference on Multiculturalism.

Before adjournment, the council established an 18-member, Ad Hoc Committee on Priorities, consisting of members of the executive, augmented by representatives from each of the regions, to establish priorities from the many resolutions adopted.

After reviewing the transcripts and recommendations adopted from the council's first annual

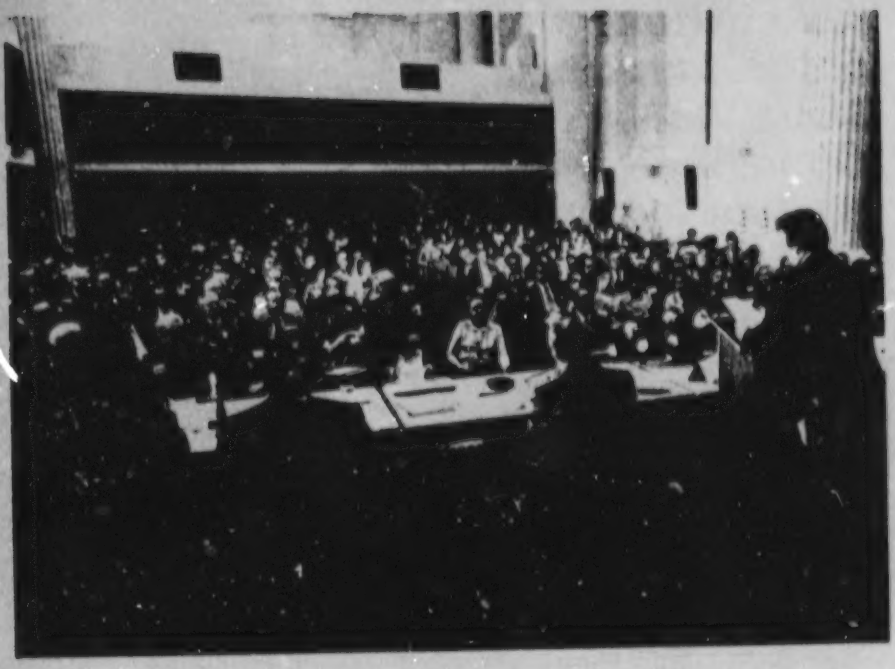

meeting and the First Canadian Conference on Multiculturalism, the committee convened in Ottawa on February 3, 4, 5, 1974.

At the Minister's request, the committee established both short-term and long-term priorities for the multiculturalism policy and presented them to the Minister on February 14. They formed the basis of the interim council report submitted to him on May 16, 1974.

The long-term priorities were defined as those that require lengthy, federal-provincial negotiations. These negotiations should begin immediately. Recommendations for the retention of language and culture and for overcoming inequalities were given priority.

The short-term priorities identified by the council relate to those programs already under way but which, in the view of the council, require a more intensive and broader application. These include: community cultural centres and multicultural centres, ethnic press and mass media, the arts in a multicultural society, the immigrant in a multicultural society.

Special consideration was given to the attitudes of youth in a multicultural society because the council felt that youth should be involved in the advisory process.

The council recommended the appointment of an official at the level of an assistant deputy minister whose sole responsibility shall be the implementation and administration of the multiculturalism policy.

The council feels that recommendations made in this first report are compatible with what is realistically possible for implementation and achievement — given the human resources and financing now available. Continuing studies and debates on multicultural issues will be reported to the Minister.

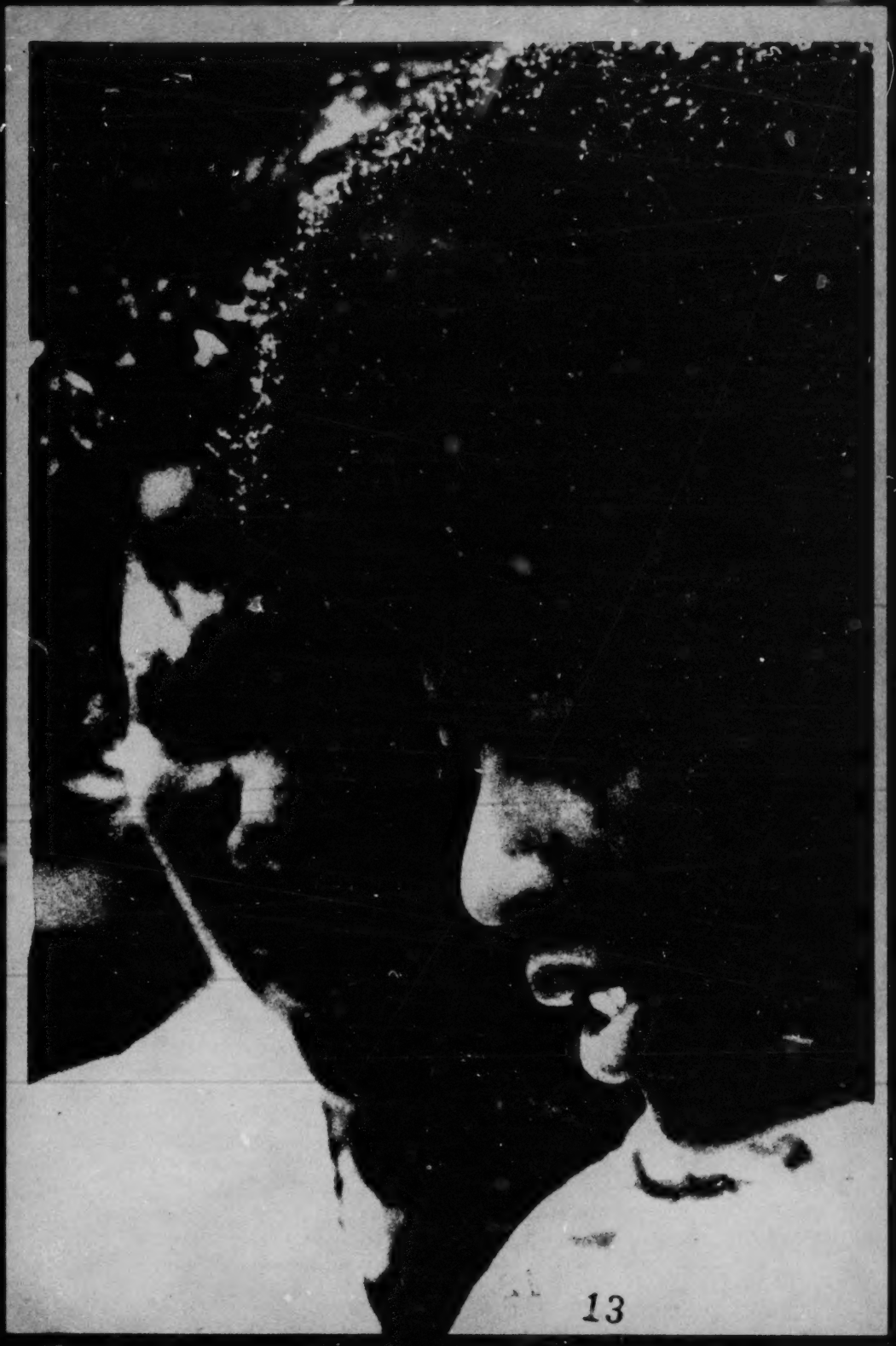

2. Retention of Language and Culture

A paramount concern to the members of the Canadian Consultative Council on Multiculturalism was the relationship between language retention and the preservation and future development of ethnocultures in Canada.

The council was deeply impressed by the importance assigned to this subject in provincial, regional and national deliberations and considers it a good omen for Canada's future development as a multicultural society with a strong and varied linguistic base.

Canada's identity has been symbolized in many ways. It has been compared to a mosaic, a flower-garden, a rainbow, a cathedral, a tapestry and the sun streaming through stained-glass windows. The symbols in themselves are unimportant; what is important are the things they all have in common.

First, they speak for the pluralism, the diversity, and the variety of ethnocultural groups (including that of the largest minorities, the British and French) commonly believed to be at the core of Canada's national identity.

Secondly, they generally ignore a cultural dimension common to all ethnocultural groups, namely, language. Paeans are sung to cultural pluralism by scholars, intellectuals, and politicians, but the reference points are primarily religious and political. Canadians are all free to worship and to vote as they please, but the pluralism rooted in ethnicity (and thus the pluralism of language) is generally ignored, possibly in the hope that it will somehow go away.

A self-fulfilling prophecy is thus set in motion, for what the opinion makers ignore, the young tend to discard. Little wonder, then, that ethnicity as an important source of cultural creativity has so little currency in Canadian society today.

It is hardly necessary, in the light of events, at least since the early 1960s, to argue that language is an integral part of any culture. "Without the language," writes John Norris in a recent book on the ethnic groups of British Columbia, "the ethnic culture is reduced to a disjointed variety of folkways, family customs and household tastes, influencing the culture of British Columbia in various ways, but without the frame of a clearly-defined ethnic pressure." (*Strangers Entertained*, 1971, p. 21).

Without language, cultural pluralism or, to use the contemporary term, 'multiculturalism', emerges as a truncated multiculturalism, confined to such aspects as folk dancing, native costumes,

special foods, embroidery on women's clothing, decorative arts such as Easter egg painting, instrumental music, or even folk songs (including Christmas carols) with words which few can understand or are encouraged to learn.

In short, truncated multiculturalism is unacceptable because it is essentially folk culture, a phenomenon whose place and function in Canadian society has hitherto been badly misunderstood.

Whether Canada has one, two, or many cultures; whether it has one or even two mainstream cultures and numerous smaller subcultures; or whether it has one mainstream culture — the Anglo-American one — with all others, including that of the Scots, the English and the *Canadiens*, merely subcultures — these are alternative views on which discussion can be interminable. What is not in doubt is that in Canada, in the words of Prime Minister Trudeau "...there is no official culture..." (*House of Commons Debates*, 1971, col. 8545). Unless, of course, one is prepared to accept as "official" the powerful influence of Anglo-American culture with its strong and growing base in the United States.

The council is concerned about the impact of the latter in developing a distinctive Canadian identity, but it prefers the Prime Minister's words which are neither fatalistic nor deterministic but suggest that the culture of Canada is in the process of formation. This being so, creativity is clearly involved — and the question is: 'What are to be the sources or bases of that creativity?'

Among the possible important sources, overlooked by most for far too long in Canada, is ethnicity. In ethnicity or in the ancestral roots of Canada's peoples, as exemplified in successive immigrations, there exists the wellspring of a distinctive Canadian identity. If multiculturalism is to be the essence of that identity — and this is the crucial point — then the emphasis must be on ethnicity as a *wellspring*, or a point of departure for creativity.

To cultivate ethnicity for its own sake, as most ethnocultural groups have been doing (largely under the duress of survival), is to freeze the folkways of ancestors into forms which can seldom thrive on Canadian soil because they have been transplanted from their original, frequently isolated milieu (usually peasant or peasant-based) into one of large homesteads, rapid transportation, quick communication, growing urbanization, intensive industrialization and the pressure of competing values.

But clearly understood and encouraged, the culture (including the folkways) of any ethnocultural group can release the creativity of discriminating individuals who will then combine selective aspects of the North American way of life with the feelings, attitudes, and impulses rooted in ethnicity into cultural forms which will be distinctively Canadian.

Multiculturalism, then, may be viewed as the development of a consciousness of one's ancestral roots or ethnicity for creative purposes in the hope that a distinctive Canadian identity will emerge.

The emphasis on creativity at the core of multiculturalism is an emphasis on cultural development as well as cultural preservation. In the past, the emphasis has been mainly on preservation and the result has been much alienation of the young, who cannot readily iden-

tify with norms, institutions and customs imported from other parts of the world. However, once immersion in the culture of another country is seen as something which can provide a creative spring-board for the development of a distinctive Canadian identity, the whole matter, including the learning of another language, takes on a different light.

And language is important if the class-ridden nuances and the juxtaposition of humor and pathos in operas like Lysenko's "Natalka Poltavka" or Smetana's "The Bartered Bride", or the many simple yet stirring sentiments strewn through the literature and fine arts of Canada's ethnocultural groups are not to be missed.

Translations seldom do the original justice, especially where poetry is concerned, and the attempt to rescue folk melodies by substituting English or French words, even on Canadian themes, has rarely been successful.

The better one understands the ancestral language, the deeper will be the understanding of a group's culture, and the stronger will be the creative base for the talent that exists. For culture, as Book I of the *Report of the Royal Commission on Bilingualism and Biculturalism* points out, is "a way of living, thinking, and feeling. It is a driving force animating a significant group of individuals united by a common tongue and sharing the same customs, habits, and experiences." (p. xxxi).

Without a knowledge of the language, it is not possible to penetrate the way of living, thinking or feeling of a particular group.

The definition of multiculturalism presented is admittedly a challenging one. It is challenging for Canadians who try to appreciate the cultural creations of others; and it is equally challenging for communities which try to provide the milieu for creativity. For even talented individuals need to be nurtured in a rich and active cultural environment if the spirit to create is to equal the will to do so. And so a community is needed to make the best available, no matter how mediocre the performance itself might often be. The latter itself is unimportant; it is the feelings, attitudes and impulses aroused that are important. After all, a soul capable of transcending the circumstances of time, place, and space is being developed and the process can be both difficult and unpredictable.

The further recognition and development of a multicultural society therefore will take time. Yet, without a good understanding of what is required to make multiculturalism a truly viable alternative for Canada — rather than just another slogan or cliché — even the best-intentioned are doomed to equate a stimulus (namely, folkways rooted in ethnicity) for the creation of a distinctive Canadian identity for the identity itself.

This may give dances like the Ukrainian "hopak" a temporary reprieve but the "hopak" should not be regarded as the end product of Canada's identity any more than should the Scottish highland fling. The Canadian equivalent of the highland fling is the reel, a square dance, and the goal of learning the "hopak" is to incorporate its tempo and spirit into some such art form as ballet, with or without the native dress, depending on the theme.

Here, "Fiddler on the Roof" is a case in point. Its Jewish character is as unmistakable as is the appeal

of its tuneful American music. Another example is found in the paintings of William Kurelek, which so poignantly express the joys, the sorrows, and the struggles of the Ukrainian spirit in the difficult Canadian environment. No one unfamiliar with this culture and psyche, which presupposes a knowledge of the language, can do the Ukrainian-Canadian experience justice. And without this type of experience — without taking into account the experience of *all* the peoples who developed Canada — what can the Canadian experience (and by implication Canada's identity) be?

One who agrees that a meaningful multiculturalism is a living, creative source of Canadian literary and art forms and Canadian values should understand why it is important that the British and French groups in Canada consider seriously the meaning of multiculturalism outlined above. To date, most opinion makers in both groups have been most negligent in this respect.

Multiculturalism, like the earlier mosaic, has received little serious attention. Customs or practices associated with marriage or high-feast days, which invariably require at least a passing acquaintance with the language and history of a particular group, are still considered personal and relegated to the private sphere. To attempt to make them public through the educational system or the mass media as sources from which to enrich Canadian culture and thus influence the development of Canada's national identity is to risk ridicule.

The "good" Canadian is one who is ashamed of his ancestral roots! He is one who changes his name and forgets his ancestral language! He is one who dislikes or is embarrassed by ethnicity, for truly, the ways of Canada's peoples expressed as folkways *and viewed as ends in themselves* are very different from the way "Canadians" do things in the New World.

It is hoped that a multiculturalism synonymous with creativity, appreciation, and self-respect will change all that, partially through the recommendations of this report.

The cultivation of languages is essential to give multiculturalism the vitality needed to describe Canada's national identity in meaningful terms. The cultivation of languages is also essential for bilingualism itself — the other part of Canada's identity and therefore of the cultural policy announced by the federal government in October, 1971. The place of the English language on the North American continent is secure. The French language is far less secure, even in Quebec. Outside Quebec and in parts of New Brunswick, the future survival of French is even more problematic.

What Canada needs is a language policy that builds on the Offi-

cial Languages Act and thereby strengthens *the principle of bilingualism*. What Canadians need to understand is that bilingualism and multiculturalism are co-equal umbrellas that cover the whole of Canada.

The policy of multiculturalism within a bilingual framework makes English and French the languages of communication within Parliament and the agencies of the federal administration throughout Canada; all other languages are important for cultural purposes.

According to the document tabled in the House by Prime Minister Trudeau (October 8, 1971):

"The Official Languages Act designated two languages, English and French, as the official languages of Canada for the purposes of all the institutions of the Parliament and government of Canada; no reference was made to cultures, and this act does not impinge upon the role of all languages as instruments of the various Canadian cultures. Nor on the other hand, should the recognition of the cultural value of many languages weaken the position of Canada's two official languages. Their use by all of the citizens of Canada will continue to be promoted and encouraged."

As a result, some Canadians could conceivably remain unilingual: the majority will hopefully become bilingual (English-French — but not necessarily English-French) and some may even wish or need to become trilingual. All will depend on the cultural interests, regional needs and career patterns of individuals. It is the latter who in the last analysis will make the final choice; otherwise, statements like: "No one in English Canada will be forced to learn French." or: "No one in French Canada will be forced to learn English." can have little meaning.

Such an expansion of language learning is easier to introduce than is sometimes supposed. Throughout Canada there is much nascent ability. The linguistic combinations that exist among Canada's generations are numerous — from immigrant parents who speak only one language to immigrant parents who can speak several languages; from second-generation children who know two languages very well and could become trilingual without any difficulty, to third-generation children who speak only English and are sensitive about their very ancestry. These last could easily learn any second language in the educational system and through subsequent immersion courses could even become trilingual if life or career patterns so required.

But the most important thing is that Canadians recognize the cultural value of speaking many languages and make it possible for children to become truly fluent in the languages which parents wish to see them learn.

To date the teaching of languages has been distinguished by far too much 'tokenism'. To advance from 'tokenism' to 'fluency' some basic changes need to be made, and these are reflected in the recommendations of this report.

One intangible change is not mentioned. This is a whole-hearted, positive commitment on the part of leaders in government and education to reverse the traditional North American hostility towards language learning. While government funds to prepare teachers, curricula and classroom teaching materials

will certainly be important, an equally important political function will be to help change public attitudes towards language learning in the same way as public attitudes towards French Canada have changed gradually in the past decade through a combined campaign of concentrated political persuasion and government action.

The indifference of most principals, counsellors and teachers towards language learning will also have to change if a positive policy towards the expansion of linguistic studies is to be successful.

But will not the linguistic combinations, if encouraged, threaten national unity? The council sees no threat to national unity in allowing people to enrich their lives by using whatever languages they value. On the contrary, freedom from 'linguicide' could easily become one of the strongest links binding the people of Canada. Linguistic freedom for the individual in today's world is rare and a country that offers such freedom is a good country, worth holding together with all the might Canadians possess.

It is the council's sincere belief that a Canada that offers such linguistic freedom will have the enduring loyalty of all its citizens and need never fear for its unity because the gratitude of the people will be the bond which will keep it together.

Some have argued that the federal government's multiculturalism policy was intended to encourage ethnic groups rather than cultures. Thus presumably, ethnic associations, newspapers, and supplementary schools, which help ethnic groups maintain their distinctive identity, should be aided — but cultural traits which may be cherished as badges of ethnic identity but which do not constitute a complete and living culture should not.

This might be viewed as the approach typical of those who would shore up the badly battered remnants of ethnic cultures with a history here and a festival there, with a slogan here and a pat on the back there — while all the time the melting-pot simmers, turning the multitude of "ethnics" into citizens

with euphonic names, because it is confidently maintained that: "Only the French and English-speaking communities are large enough and concentrated enough to be 'cultures'."

To the council, a multiculturalism policy with two cultural melting pots is a contradiction in terms. It might even become a hoax should it ignore Professor Watson Kirkconnell's wise advice that: "It is not enough to produce a brief cultural euphoria in each ethnic group on its pathway to extinction". (*Report of Manitoba Mosaic*, (1971), p. 30).

The council hopes that its recommendations will help change the course of Canadian cultural development. It is leery of tokenism in any form.

But tokenism will not be the end result. The council is heartened by French Canada's will to survive and to develop culturally. This it considers the best assurance that group life along ethnocultural lines will be a continuing feature of life in Canada. And it would be wrong to pretend that such group life does not exist, even among Canadians of British descent.

One has but to read John Porter's classic, *The Vertical Mosaic*, to realize what an important factor group life has been among the British in Canada in the distribution of social status and accompanying benefits. Group life along ethnocultural lines is not only a long-time feature of Canadian life but will (and should) continue.

What has to change is the effort to elevate two groups — the British and the French — above all others through terms like "the founding races" and "official peoples" with all other groups free to choose their melting pot(s).

Canada is not the "Austro-Hungary of the New World, with its two official peoples and its multitude of permitted ones" (W. Kilbourn, *The Making of the Nation*, 1965, p. 123).

The council cannot find words to describe the tragedy of a society in which all individuals are equal but some are more equal than others, all cultures are important but some are "official" and others not, all peoples are permitted but some are more welcome than others.

French Canada, in its struggle for cultural survival and development, has relied heavily on education in its widest sense. So must all other interested ethnocultural minorities. The council feels that education must begin to serve their needs — not just in terms of language but culture as well — hence the reference to the cultural context in the recommendations of the principal long-range priority.

It is the importance of education that explains the 'long range' nature of the first priority. Education is primarily a provincial responsibility and time needs to be provided for discussions and negotiations at all government levels in the implementation of the recommendations on language and culture retention.

"We are also ready and willing," Prime Minister Trudeau declared in announcing the Government's Multiculturalism Policy in the House, "to work co-operatively with the provincial governments towards implementing those recommendations that concern matters under provincial or shared responsibility." (*House of Commons Debates*, 1971, vol. 8546).

The document tabled in response to Book IV was equally explicit: "The growing provincial

interest and publication in the field of multiculturalism makes it imperative that the two levels of government co-operate. Patchwork programs and jurisdictional confusion will result unless an attempt is made to coordinate federal and provincial policies at the ministerial level and good relationships are established between the officials administering the programs." (*ibid*, col. 8583).

The council commends this appeal for cooperation and coordination and wishes to underline its importance if multicultural initiatives, especially in the field of education, are to succeed.

In putting forth the recommendations that follow, the council recognizes that, as a federation, Canada is still very young. There are very few fifth-generation individuals in western Canada, for exam-

ple. Moreover, the proximity of the United States cannot be ignored.

A unique Canadian culture will not only evolve gradually, but will undoubtedly be much influenced from the outside. Still, if we take the rich, linguistic and varied cultural resources of the diverse peoples who make up Canada seriously — and if we encourage them to thrive — the *souls*, if not the cars, of Canadians will differ from their neighbours. This in time will manifest itself in a way of life that will be distinctively Canadian.

The council also recognizes the importance of the Official Languages Act as the keystone of bilingualism in Canada and has decided to preface its recommendations on language and culture retention with the following preamble:

(1) Bilingualism as defined in the Official Languages Act and multiculturalism are complementary policies;

(2) The Canadian Consultative Council on Multiculturalism believes that language plays a major role in cultural preservation and development for all of Canada's peoples.

It is recommended that:

1. In the implementation of its multicultural policy, the Federal government make funds available to relevant provincial departments for the teaching of languages other than English and French, and that these funds be used:

(a) To aid all schools and institutions which carry on a satisfactory language program or which offer extension programs in the language and culture of an ethnocultural group.

(b) To furnish teaching materials such as textbooks and audio-visual aids, on the arts, crafts, music, customs, literature, and history in the languages of interested groups.

(c) To train teachers through grants to university faculties of education and through in-service study and travel programs to use audio-visual and other language materials in languages spoken in Canada. The aforementioned language materials developed at the request of interested groups with the cooperation of provincial departments of education and university language depart-

ments, should be distributed for use on educational television, cablevision, in homes as well as in schools.

(d) To cover the costs of transporting students, renting buildings, and establishing school libraries.

(e) To assist in the establishment of, and attendance at, language camps, including the establishment of, and attendance at, post-secondary language immersion centres.

(f) To assist interested organizations to advertise and promote language and culture classes, including the use of consultants in provincial departments of education to explain, organize and coordinate such classes.

(g) To begin the teaching of languages at the pre-school level to enable students to enrol in language classes at the elementary level.

(h) To establish pilot projects to determine the most effective and economic methods of attaining and retaining fluency in conversational use of third languages as taught to Canadian youth.

2. Where there are ethnocultural groups which cannot take advantage of the above recommendation, be it recommended that:

(a) The federal government support community or private language schools by making contributions towards the financing of such schools tax deductible, and/or

(b) The federal government make special grants under its Multiculturalism Program to support, directly or indirectly, community or private language schools.

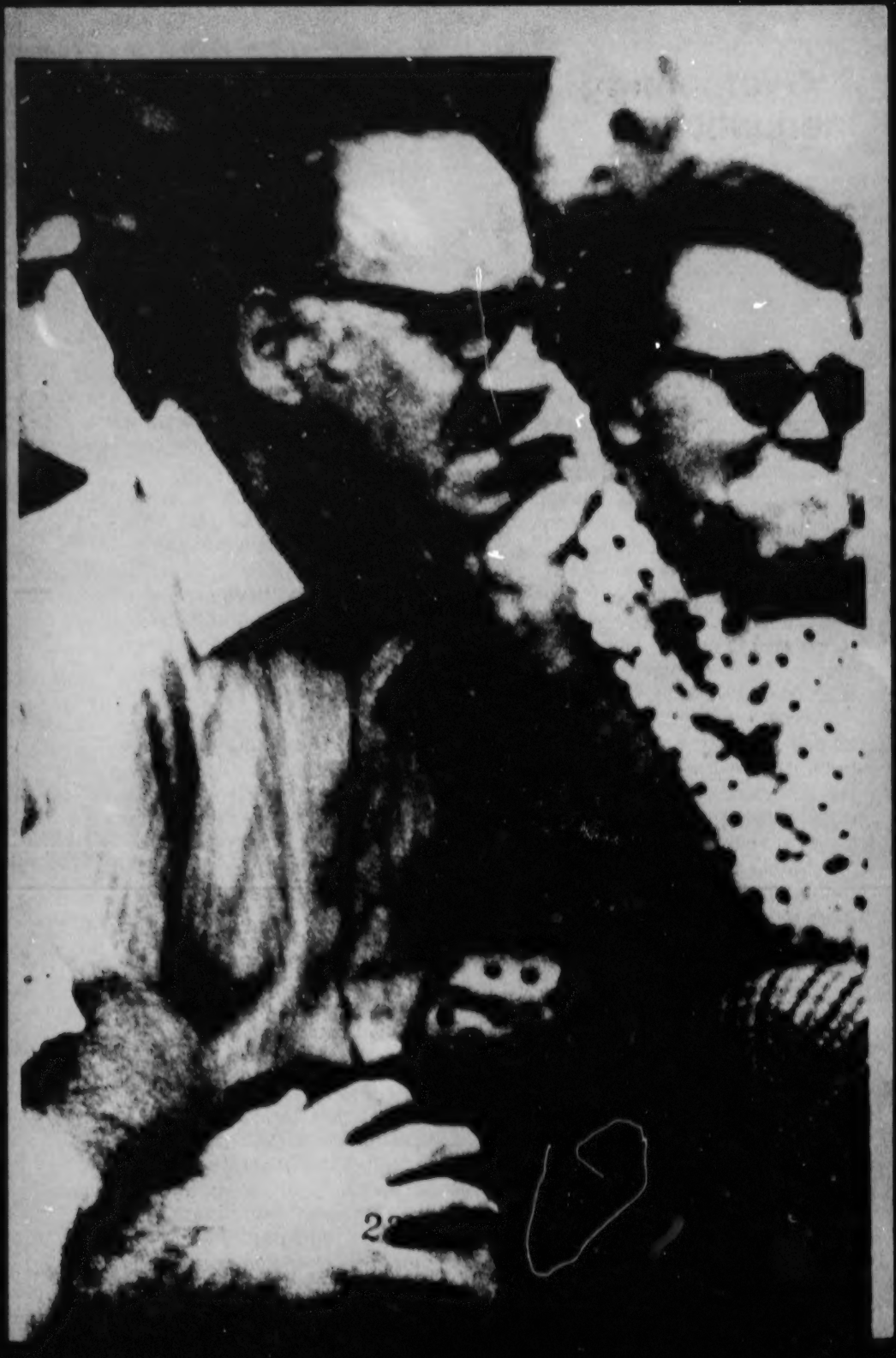

3. Overcoming Inequalities

The dynamism of Canada's economic expansion has been the object of attention and admiration by developing nations around the world. The social changes which have accompanied this affluence are remarkable, but not always commensurate or equitable.

In the forward surge of development, we have often overlooked those among us who face the challenges of a new society from conditions of deprivation and weakness.

We are not the only nation to be pre-occupied with production, but fortunately we are among the few who occasionally hear the cry of conscience above the clamour of the industrial machine.

Within every nation created through the immigration process, there exists, initially at least, a hierarchy based on race, technical skill and education.

In the New World, this hierarchy has been imposed upon and over an existing aboriginal society which has within a few generations become dispossessed of their ancestral lands, excluded from the process of participating in its transformation and often despised for even venturing to protest.

Only slightly above the aboriginal in this hierarchy, the newest immigrant will often feel that his energy is needed to create someone else's fortune and his sweat will water someone else's garden. He will be rewarded by minimum wages, tempered with derision and racial contempt. This situation is not necessarily the Canadian pattern — but it is not unfamiliar.

For those who have experienced the process — and those on the outside who have been shaken by their observations — progress will always appear slow.

It is.

But recognition of inequities has fortunately been followed by proposed legislation from all levels of government for the establishment of Human Rights Commissions.

They will hopefully have the power to investigate and remedy — and the *will* to enforce.

In this area, the council not only recommends, but pleads, that the Government react. If the inequities of the past cannot be erased, we hope that those threatening the future will be avoided.

The council is especially troubled by the gradual disappearance of educational opportunities, especially at the post-graduate and professional levels, for the youth of many existing minorities and those of most new immigrant groups.

Frequently, the economic

needs of a family compel school-age children to seek part-time work. This is quickly reflected in their marks and academic standards. The young are then actively discouraged from pursuing courses for university entrance. They are counselled and directed towards blue collar jobs.

Too often, communities where some minorities — especially new immigrants — live are homogeneous, racial and social ghettos.

Students who live in them may have language difficulties. The range of subjects offered by the public schools in the secondary level — combined with the attitude of ghetto teachers — would tend to indicate that there is little effort expended by those in responsibility to advise these students of their full opportunities in Canada.

There is little or no effort to motivate or to inspire.

Drop-outs are taken for granted. Another generation of unskilled labourers — or at best blue collar workers — is guaranteed for the work market.

It would be disturbing enough if such a phenomenon reflected the cross-section of Canada's ethnocultural communities. But the evidence shows that, while many ethnic groups have risen to leadership in all phases of Canadian life, other entire communities have progressed slowly or not at all.

Since Nuremberg demolished the concept of racial superiority in intellect or aptitude, one is led to conclude that some of our minorities have been isolated from the arteries of educational progress by social and economic circumstances beyond their control.

In the Canada of the 1970s, the pattern accepted by pioneer immigrants — who waited for two or three generations for the grandsons to enter the professions, or politics, or finance — is as outdated as the Red River cart.

To allow any ethnocultural group to fall a generation behind their fellow Canadians in academic achievement, in political influence and leadership and in economic influence and power, is to allow cultural genocide.

It is hoped that social, educational and economic inequities — now stifling the remnants of our native population and paralysing the prospects of entire immigrant communities — will bear heavily on the minds of those in authority.

No Canadian can have a full life when faced with the threat of socio-economic discrimination.

Governments must look to their needs.

We know that this responsibility will be arduous — but perseverance is less demanding of us than is endurance for those who suffer.

It is recommended that the minister responsible for multiculturalism:

1. (a) Convey to the Minister of Justice the satisfaction of the Canadian Consultative Council on Multiculturalism with the decision of the Government of Canada, announced January 10, 1973, to introduce a federal Human Rights Act at the earliest opportunity;
that such an Act be entrenched as part of Canada's constitution; and that a Commission be established to administer this Act.

(b) Convene a federal-provincial conference of human rights commissions including representatives of those provinces which have enacted human rights legislation, but do not have commissions.

2. Inform the Minister of Manpower and Immigration of the concerns expressed by the First Conference on Multiculturalism of October, 1973 about practices and procedures in the application of the Immigration Act.

3. (a) Inquire into progress made in the implementation of Recommendations 8-13 inclusive, and 16, in *Book IV of the Royal Commission on Bilingualism and Biculturalism.*

(b) Advocate to Cabinet that the CBC take cognizance of the federal government's multicultural policy and adopt programming which meets the needs and desires of ethnocultural communities; and further that the CRTC and the CBC respond to the special linguistic and cultural needs of the native peoples of Canada.

75

4. Community Cultural Centres* and Multicultural Centres

By the turn of the century, the transformation of Canada as a nation from Atlantic to Pacific was underway. Across the west, the circle of homesteads spread wider as each immigrant train poured forth the men and women who would defy, challenge and conquer an inhospitable environment. Within a generation, a thousand miles of grassland yielded to the plough.

Most of the settlers came from central and eastern Europe — some dispossessed, some fleeing religious persecution, some the victims of racial and cultural oppression, but bound to one another as only faith can bind. Here, on a new and desolate continent, the land they broke would be theirs alone. The shelter they built would be theirs alone, and the bread they broke would be shared in their own dialogue with God and neighbour.

There were no established institutions to receive them. The villages and hamlets they built reflected the elements of their own culture, religion, language and social life. The early settlements tended to be exclusively or predominantly of the same ethnic heritage, and often its inhabitants were from the same village or region in the mother country — depending on the success of immigration officers recruiting in Europe.

Within a few dozen miles on the Prairies, a traveller would encounter a hamlet entirely Polish, another entirely Slovak or Ukrainian or French-speaking, with pioneers resettled from Quebec.

Their pattern of cultural development was identical. Places of worship were the first to be built, then halls for socializing, and both served as schools until the pattern of English-language education was formalized.

Later immigrants with trades preferred to settle in the developing cities, but they also found security within their own language groups. The strength of volunteer labour was put to work in building churches and halls, in the organization of reading, literary, sports and mutual sick-benefit societies. While the outside world would laugh at their accents and smile at their clothes, here, at least in their own buildings, they could wed, be baptised, make merry, and chant a requiem true to the traditions that had nourished them.

In a new landscape where so much was good and different and so much equally indifferent, they

** Community Cultural Centres should be defined as centres owned by one or more ethnocultural groups with facilities available to the local community.*

would feel at home and culturally at ease in their ethnic halls. It was here, in Saturday school, that the language was preserved and where the young panted and swirled and laughed through the rhythms of the csardas, huczul and krakoviac.

For later waves of immigrants, these halls served as the first, and later, continuing point of contact with their culture. Though they may have left a country or a political system behind, they had not erased a heritage.

Seventy years have passed since the first large groups of European settlers began the transformation of Canada's social and cultural identity. They have since been joined in the task of nation-building by substantial numbers from Asia, Africa, the East and West Indies who, in turn, have fought the twin battle for economic stability and the survival of a heritage.

Over three generations, their sons and daughters have established a presence of influence and direction in major areas of Canada's educational and artistic life. In the more powerful realms of finance and politics, their numbers are more modest — but they are scaling the barriers of tokenism.

It is all the more remarkable that while these later generations fulfil their responsibilities as Canadians in shaping and developing a new nation, they devote equal vigour to the preservation of their ancestral languages, customs and cultures.

Preservation, in the light of daily evidence, may be an understatement. Never have there been more young Canadians pressing for language studies. Courses in national dances and the folk arts are limited only by the shortage of instructors. Existing musical, choral and dance ensembles find that performance schedules encroach on rehearsal time. Cultural tours to countries of origin are booked almost as soon as they are announced.

The determination of the emerging generation to rediscover their origin and to affirm their special cultural identity has justified the faith and foresight of the pioneer immigrants when they laboured to build their churches and halls. Without these separate centres, the young would have assimilated and disappeared into the legislated language and culture of the public school.

The family home remained the primary source and the final refuge of one's ethnicity, but its influence was challenged daily by the competing values and demands of school and job. Only in the ethnic clubrooms could the community gather to draw strength and reassurance from one another. Here the language was familiar. The songs, the customs, the feast days, the celebrations were familiar. You were accepted and secure.

These centres were not cemeteries — but incubators of culture. The traditions the old sought to retain, the young learned to understand, adapt and value. Without these separate institutions, ancestral language, art and culture would have been fading phenomena rather than a vibrant, flourishing reality.

Experience has proven that cultures have survived in Canada through the perseverance of a dedicated ethnic press and have prospered through cultural activities possible only in the facilities of distinct ethnic churches or halls. In this

light, the council is puzzled by the promotion of a program for the creation of multicultural centres by the Department of the Secretary of State.

As described in the criteria distributed by the Department, these centres: "are to provide space and facilities for groups to hold their own activities as well as provide an ongoing program in which all groups can participate. Activities offered could include theatre, arts and crafts, workshops, discussion groups, music and dance instruction and performances, and social gatherings. Some centres may cater especially to the needs of newcomers to Canada by providing immigrant orientation programs with information and referral services and classes in the official languages."

The council has no quarrel if the department seeks to establish citizenship orientation centres through which to advise new immigrants, preferably in their own language, of their rights and responsibilities in Canada, of government programs for employment, health, social security, job-training and pensions.

The council also welcomes every measure to help immigrants acquire proficiency in one official language and to inform them on programs that encourage and facilitate their admission to citizenship. But such centres and programs, however elastic the interpretation, cannot be described as multicultural.

An analysis of the department's criteria leads the council to the conclusion that "ongoing programs in which all groups can participate" can be realized only through the use of a common language, presumably either French or English.

Such objectives are compatible with the melting-pot concept of immigrant society and challenge the Canadian mosaic on which multiculturalism is based.

It is the council's understanding and belief that the multiculturalism policy exists to assist the development of our ethnocultures that demonstrate a will to survive. The emphasis therefore falls on the retention of individual languages through the spoken and written word, and the retention of cultures as expressed in customs, music, folk arts, song and dance.

Throughout the history of immigrant cultures in Canada, this objective has been achieved by the establishment of facilities, institutions and programs distinct to each particular ethnic heritage. In the opinion of the council, the department's policy for multicultural centres would reverse this emphasis and in time undermine Canada's pluralistic society.

To remain consistent with its title, a multiculturalism policy would more effectively serve its constituents by assisting them in the maintenance of facilities that have a proven and demonstrated record of cultural survival and achievement. The particulars of the proposed assistance in the form of low-interest and long-term loans are outlined in the accompanying recommendations.

The council knows that Canada has some developing communities, especially those based on mining and energy resources in the North, that attract large numbers of new immigrants. Most of these towns and cities are of recent origin and there are few, if any, existing cultural facilities within the ethnic com-

munities. Because of the temporary nature of the employment, or the transience encouraged by the environment, immigrants will not consider lengthy or permanent residence. In such instances, the establishment of multicultural centres for the combined purposes of citizenship orientation and social contact is justifiable.

Although their value will be limited by conditions peculiar to each area, these centres can serve as points of contact while ethnic communities establish their own permanent facilities or until the newcomers relocate.

It is recommended that:

1. The Minister Responsible for Multiculturalism implement a program of support for Community Cultural Centres as herein defined.
That support for community cultural centres be facilitated through long-term, low-interest financing under the NHA and/or the CMHC.

2. That multicultural centres be assisted only where a definite need has been demonstrated. Multicultural centres should be the exception rather than the rule.

5. Ethnic Press and Mass Media

The ethnic press*

Canada's ethnic press has been many voices crying in a wilderness — small voices in a multiplicity of tongues.

It has spoken in exotic type faces — mystic Cyrillic, medieval Gothic, cryptic Chinese.

The ethnic press has been a repository of Canada's other languages and cultures.

Its survival has been miraculous.

Its tenacity has been awesome.

It has existed through economic, social and political tribulations for nearly 200 years. It has grown from a single German-language newspaper in Halifax in 1787 to a chorus of more than 150 voices serving 3,000,000 readers in Canada today.

Perhaps there is no rational reason for its survival.

Ethnic press editors and publishers have not made fortunes. They haven't been influential on a national scale. But perhaps they've been idealists.

They have the joy of creation, the satisfaction of moulding opinions, the pride of knowing important people, and the delicious delight of discovering news.

They were journalists and had to be journalists.

Perhaps they realized that the language was part of their culture — something to treasure and preserve in an alien milieu.

Canada's first ethnic newspaper — the German-language *Der Neuschottlandische Kalender* — was founded in Halifax in 1787. Its second was also in German — *Kanada Museum* — and appeared in Berlin, Ontario (now Kitchener) in 1822. Icelandic settlers founded their *Heimskringla* in Manitoba in 1886. And by 1892, Canada had 18 periodicals published in languages other than French and English.

The first Slavic-language paper in Canada — *Kanadiysky Farmar* — started publication in Winnipeg in 1904 and still survives. Two years later, the Chinese-language daily *Wah Ying* was founded in Vancouver.

The great immigrations from central and eastern Europe after Confederation gave Canada willing new hands and minds for nation-building. They also provided readers who wanted to get the news

* *"Ethnic press" re ers traditionally to publications serving the interests of ethnocultural groups whose origins are other than French or English.*

of their new country — and their old country — in their own languages.

Their papers reflected their interests, told them what was happening in a way they could understand and gave them a feeling of community.

As they became more proficient in English or French, they felt less need for their own papers — but they bought them for sentimental reasons.

Most ethnic papers were static and technologically backward. Their publishers were editors, writers, salesmen, circulation managers, printers, mailers. They didn't have the time, energy or money to keep abreast of change. They held on with dogged determination just to stay alive.

They laboured in love and wondered whether their idealism was worth the effort.

Their papers were community newspapers — but their community spread across the whole broad back of Canada and even beyond. Their audience was a community of language.

Younger members of their communities — less committed to their language and still unsure of their culture — viewed their ethnic newspaper as a bit of nostalgia from a country they had never seen, discussing issues they knew little about.

But the ethnic press survived nonetheless — waiting to be recognized, applauded, commended. Waiting for the honours that might never be given, perhaps a few dollars in advertising, perhaps some money to expand and improve. Perhaps a nod from the big press voices in English and French.

They laboured in a lonely vineyard.

They were not part of the general press. Not really part of the community press. They clung together in a Tower of Babel — kept together by their non-common languages.

There was a "glass curtain" between them and the general press. They could see each other — but they didn't communicate.

The French language press assumed they were in the English camp. The English language press considered them anachronistic and professionally incompetent.

Neither worried very much what the ethnic press was saying or doing and made little effort to find out.

They may have felt that the ethnic press was the tip of the "immigrant iceberg" — the most visible aspect of Canada's other-language groups. They felt that the iceberg — floating under Canada's two main language groups — would ultimately melt and disappear.

The ethnic press may also have felt that it was melting — but was less sure with the announcement of an official Canadian Multiculturalism Policy in October, 1971.

Multiculturalism?

Multiculturalism? Of course. That's what they were all about.

The Canada Ethnic Press Federation supported it enthusiastically and made its points to the new Canadian Consultative Council on Multiculturalism in an aide mémoire in January, 1974:

"Ethnic newspapers served various Canadian groups in their efforts to preserve their cultural heritage for more than half a century without noticeable support or recognition from the Government. In fact, the ethnic press was kept alive by great sacrifices by its editors, publishers and readers in the belief that they were performing a

valuable service not only to the ethnic groups but also to Canada."

They hadn't been completely ignored.

Some government departments had placed advertising in the other languages. More government departments were printing information in languages other than French and English.

Since World War II, the Citizenship Branch of the Department of Secretary of State had monitored the ethnic press and prepared a digest for federal government departments.

In Quebec, editorials and comments dealing with the French fact in Canada were translated into French for relevant Quebec ministries.

The council is sympathetic to ethnic press problems — but also feels that the ethnic press must work for its own salvation.

It set the pattern for multiculturalism by holding tenaciously to its ancestral languages. It remembered when others forgot.

But it must now look brightly ahead — not wistfully back.

It should realize that it will not grow and flourish on government bread alone.

Fresh young voices — trained in language and journalism — must speak up in their ancestral languages. The ethnic press could initiate scholarship programs for them in consultation with the Ministry Responsible for Multiculturalism.

The ethnic press should also look to its plant and technology — to improve its image and speed its message. Some government assistance should be available in this area.

But the ethnic press — like any medium — must sell its services vigorously and professionally. And it must improve its professional standards. It should examine its audience to see that it is talking to them — and not to an imagined audience that existed 50 years ago.

The government should help in some ways: by supplying information through a central ethnic press office in Ottawa, by placing advertising aimed at specific language groups, by inviting the ethnic press to be as current and as involved as the French and English press.

It should also ease ethnic press burdens by reducing postal rates on their publications.

The ethnic press should create a Multicultural Press Bureau to translate its significant articles and editorials into English and French — for distribution to the mass media. And it should establish links with Canadian Press (CP).

Canada's official multiculturalism means wider horizons for all Canadians — a mind-expanding chance to know and appreciate each other more.

The ethnic press must leave its solitude. It must speak out again — a mighty voice for multiculturalism.

It is recommended that:

1. The Minister Responsible for Multiculturalism consider the establishment of an office in Ottawa to provide government information and other assistance to the ethnic press.

2. Federal departments allot an equitable portion of their advertising budgets to the ethnic press.

3. The Government of Canada reduce postal rates for community publications, with special regard for the ethnic press.

Mass media

"Culture is a message, and... since the preliminary aim is to transmit it, one should retain and expand the use of... languages. It was pointed out that widely used languages play a very important part in the international development of technology and culture. It was also recognized that there was a need to transcribe national languages, teach them and make their use widespread..."
— UNESCO, Cultural Policy

"Mass media", the council suggests, refers to the other side of the "glass curtain" described in the recommendations on the ethnic press.

It is the side that traditionally, in Canada, doesn't look through the glass to see the "ethnic" media — the media that presents their messages in languages other than English and French.

The council concerned itself with a brief look at the general press — a far more intensive look at the broadcast media, and, particularly, the CBC.

The general press sees little through the "glass curtain" of the ethnic press; the broadcast media see little of their "ethnic broadcasting" confrères.

But all government levels have issued a loud and clear message and the council thinks the mass media should hear it.

"Multiculturalism is a permanent government policy; it is here to stay because it is an essential element in the government's determination to promote national unity and protect national identity."

Nothing could be clearer. But it will take several years for this message to work its way through the mass media.

In council recommendations, members have advocated that better educational programs be prepared to acquaint the English and French press with governmental multicultural objectives — and the aspirations of the public in this area.

The council feels the general press could see the reflection of another segment of Canadian society if it were prepared to study editorial content of the ethnic press in more than a haphazard way.

Perhaps the National Newspaper Awards should recognize editorials and feature writing from the ethnic press as a special category in its annual presentations.

Many other ideas to build bridges between the general press and the ethnic press should be explored.

But the broadcast area brought a proliferation of recommendations.

Throughout its sessions, the council has affirmed the concept of official bilingualism as the basis for a multicultural society. The council is of the opinion that the regulations of the CRTC as they relate to the Canadian Broadcasting Corporation are outdated by failing to recognize the change of the concept of Bilingualism and Biculturalism, to one of Bilingualism and Multiculturalism.

The acceptance by the government in October, 1971 of the recommendations of the Report of the Royal Commission on *Bilingualism and Biculturalism* (Book IV) and the formal adoption of a policy on multiculturalism was not reflected in the programming of the publicly-owned network, and there is regretfully no suggestion that the multicultural reality of Canada's peoples will find expression on the network in the foreseeable future.

Even more disturbing is the

action of the CBC cancelling last year its long-established Gaelic language broadcasting in Cape Breton.

Whether or not this event was intended to be a challenge to, and provocation for, the multiculturalism policy may be a matter of academic speculation for those outside the council. The council has regarded the action as both, and expresses its regret for the CBC's decision.

It is not satisfactory for either the CRTC or CBC to explain that programs of a multicultural nature should be broadcast on private stations and bid for by the respective cultural communities, or to suggest that more multilingual broadcasting stations will be licensed.

The simple and stark reality which the recommendations of the council wish to express, is that the CBC as a publicly-owned network bears the responsibility to project Canada to Canadians — as the country it is — multicultural.

The nature of such programs may, of course, vary from region to region, depending upon the cultural heritage of listener and viewer, but one must emphasize also that the network shows a responsibility in acquainting Canadians with one another's heritage. Regional ethnocultural broadcasting should therefore be extended to familiarize Westerners, for example, with the heritage of their Atlantic partners in Confederation. Even in its existing broadcasting in English and French, the CBC appears both to separate and isolate its networks linguistically. There is very little Canadian culture made available on the English language network.

In a pluralistic society, such an approach to programming by a publicly funded network becomes an

expensive anachronism.

The council reminds broadcast media, in the words of the Honourable Marc Lalonde:

"Languages have two functions: They are a means of communication and they are the vehicle of culture. Governments can, of course, support languages in either or both of these roles. But in Canada, the term 'official' is applied to languages only in their communications sense. An overwhelming number of Canadians use either French or English in their day-to-day communications with each other and with their governments. And it is only for this very practical reason — not because of some rationalization about races — that these two languages have an official character in Canada. French and English are neither superior nor more precise than any other language. They are simply used more in Canada."

It is recommended that:

1. (a) The Minister urge the CBC to reflect in its English and French programming, staffing, and corporate structure the multicultural reality of Canadian life today.

(b) The Minister urge the CBC to provide programming in other languages in addition to English and French on radio and television.

2. (a) An ongoing broadcasting committee, composed of representatives of ethnocultural groups and the broadcasting industry, be established;
that this committee promote production seminars for the development of film and broadcast material, training of personnel, and professional development of creative and performing talent in cooperation with such agencies as CBC, CTV, NFB and cablevision authorities.

(b) A video-tape library equipped with all transfer facilities be established to collect programs of historic, cultural, and national interest. Programs should be made available to all ethnocultural groups in Canada, and should be stored permanently.

6. The Arts in a Multicultural Society

Canada's ethnic communities have kept their cultures alive shyly — in their churches, halls and even kitchens.

They have kept them because they were theirs — and had to be before they could be Canada's.

They kept them and cherished them because they were part of them, part of their long lines and their old country.

Perhaps they felt no one else cared. They hardly had time to care themselves in their struggle to establish themselves on new soil.

But now their cultures seem to be valuable. Canada is more prosperous now; there is time for relaxation; the economic struggle is not so hard. They are more at home now — more accepted.

And the whole world is wider — not as narrow as it was. It's closer and warmer. The things others thought strange are not so strange now. They may even want to share them and appreciate them — and not to smile at them, or even laugh.

Canada may be ready for them now — because it's officially multicultural.

Of course, some people had been interested for a long time. They came to the churches and halls as guests. They were invited to special festivals. They shook hands and smiled — perhaps even cheered the performance.

Fortunate Canadians were invited to a Mennonite wedding — or to the Christmas or Easter observances of the Slavic Canadians. They might have been guests at a Bar Mitzvah — or have eaten *roti* with a family from the Caribbean.

Others had a chance to see other faces of Canada's culture at folk festivals.

In the Maritimes, the Miramichi Folk Song Festival and the Nova Scotia Festival of the Arts at Tatamagouche provided platforms for the folk arts.

In Quebec, a federation coordinated and presented folk dance festivals. And Ontario presented an apple butter festival at Cedar Grove, a grape festival in St. Catharines, and old-time fiddlers' contest at Shelburne

Manitoba's folk arts were displayed at the Red River Exhibition and the Manitoba Mosaic festivals. And Canada's native people held the Green Corn Festival at Oshweken and the Micmac Festival at Restigouche.

The Canadian Folk Society of Vancouver was formed in 1932 — to present annual song and dance festivals in British Columbia. And

during the 1940s and 1950s, Montreal's Pageant Folklorique put on annual folk art shows.

Toronto's Community Folk Art Council was formed in 1963 and its first major production was a multicultural extravaganza called Nationbuilders. Some 2,000 dancers and singers — in their brilliant national dress — took part each year until 1971.

The success of Nationbuilders promoted the idea of a national council to assist the folk arts across Canada. The Canadian Folk Arts Council — Le Conseil canadien des arts populaires — was formed in 1964.

Metro International Caravan — ethnicity in action — opened in Toronto in 1969 and involved the whole community.

It was a city of pavilions and passports; an international trip within a metropolis. Dozens of ethnic communities displayed their arts and crafts, served their foods and drinks, danced and sang in their national costumes.

Toronto had never seen anything like it.

Last year Caravan attracted nearly 2,000,000 visits to pavilions ranging from London — produced by the 184-year-old St. George's Society — to others representing the best efforts of recent immigrants from Colombia and Ecuador.

Winnipeg's Folklorama followed the Caravan pattern with pavilions, passports and people.

Both festivals attracted representatives from U.S. cities who came to study Canada's multiculturalism in action.

After the cultural soul-searching of the Royal Commission on Bilingualism and Biculturalism — and their look at other language and cultural groups in Canada — Canada's ethnocultural groups bombarded governments with briefs and recommendations supporting multiculturalism.

The federal government accepted the concept and Prime Minister Trudeau announced Canada's Multiculturalism Policy in October, 1971.

Federal programs — and provincial ones in Alberta, Saskatchewan, Manitoba, Ontario, Quebec and Newfoundland — provided grants for new cultural experiments.

Youth found new meaning in their heritages — in dance groups, choirs, staging and production. They took youth leadership courses and became heavily involved in projects such as Folklorama and Caravan.

The folk arts are at the root of a culture and most of Canada's roots are transplants. Canadians should learn about them in the schools.

Folk art programs can be developed by teachers without professional expertise with the basic folk arts materials: simple songs, legends, stories, handicrafts, cooking and elementary dances.

A Sarnia school's Hungarian folk dance club was one of the winners at an Ontario folk dance competition in 1974. Not one of the dancers was Hungarian.

The council is of the opinion that every young child should be introduced to folk art. It is simple to work with and close to his roots. Folk art developed into Beethoven's Sixth Symphony, Dvorak's New World, Bizet's Carmen.

Art springs from the people in simple forms. Creative geniuses make masterworks from this clay.

Canada's cultural clay may have come from abroad.

But it can be moulded by Canadian creativity into unique Canadian art forms.

The council considers that Canada's multicultural arts should be assisted by governments — but not dominated by them.

Canadians from many cultures cherished their heritage and tended it in sclitude.

They were its guardians.

They should be its guardians still.

It is recommended that:

1. The Government of Canada provide program and developmental assistance in the multicultural field

(a) wherever possible to, and through, client inter-group agencies such as the Canadian Folk Arts Council/Le Conseil canadien des arts populaires which now co-ordinates activities in the multicultural field, and

(b) to ethnocultural organizations with clearly-defined cultural and organizational credentials.

2. The Government of Canada carry on close liaison with these agencies and organizations, as well as with provincial and municipal governments, to pursue coordinated policy in this field, yet promote the unique qualities of each Canadian region.

3. MULTICULTURAL GRANTS

(a) FOR THE ARTS: The Government of Canada re-assess on a continuing basis, the present granting system and its criteria.

(b) FESTIVALS, EXHIBITIONS: The Government of Canada fund the development of existing, and (where well-defined community credentials exist) new folk festivals. This procedure should also apply to related programs in the performing and visual arts. That systematic plans on a three-year basis be developed with the assistance of recognized client agencies and organizations for coordinated up-grading of such programs.

(c) CULTURAL EXCHANGES: The Government of Canada assist

cultural exchanges on a national and international basis to enable ethnocultural groups to share their artistic accomplishments with the wider Canadian and world community.

4. EXCELLENCE IN STANDARDS: The Government of Canada fund professional and non-professional programs in the multicultural arts towards greater excellence:

(a) Through training and sharing of instructors with professional expertise drawn from dance, music, drama, crafts and related areas;

(b) Through workshops, conferences, and seminars in music, dance, drama, crafts and related arts.

It is further recommended that all of the above-noted activities be coordinated with existing programs and plans of agencies and organizations in the field.

5. ETHNOCULTURAL HERITAGE:

(a) The Government of Canada establish central banks for the collection and dissemination of music, literature, drama from all ethnocultural groups; and that provisions be made for experts and linguists in sufficient numbers to translate into the official languages.

(b) The Government of Canada match the financial contributions of ethnocultural groups in the establishment and development of university chairs for preservation and teaching of their language and culture.

(c) A National Ethnic Museum of Canada be established, and that assistance be provided to continue to collect and display in the Nation's Capital, regional museums, community cultural centres, and multicultural centres.

44

7. The Immigrant in a Multicultural Society

Canada has always depended on immigrants for its development. It was a far-flung, sparsely-populated land with vast untapped natural resources. It looked abroad for human resources — and immigrants looked to Canada for a better life.

They cleared fields, built roads, canals and railways. They probed into the Canadian wilderness and opened an unknown land.

Their life was physically hard and mentally bewildering.

For reassurance, they held on to their own cultures and languages, built houses and churches that reflected their native lands, held on to their folk arts, in the minutes they had to relax, and ate the foods they had always eaten.

Canada was groping towards its own identity and had little time to help them find theirs. They grew together without knowing who they were.

In many ways it was a happy adolescence.

There were nebulous standards of conformity because Canada had not decided what its standards should be. The immigrants had some freedom to continue being what they were.

Canada's standards were Britain's standards tempered by colonial status and flavoured subtly by the piquance of French Canada.

And Canada reflected the powerful work ethic of Victorian England. There was work to do, a nation to build, institutions to create — and Canada was busy at it.

Its gift to immigrants was free entry and the chance to work out a destiny. The gift was given — perhaps coldly and without effusion — but it was given nonetheless.

Its value is now better realized.

Today, Canada has deeper roots. Its standard of living is high; the backbreaking pioneer work of creating a new nation has been done.

There is more time now for introspection and thoughtfulness, more time for the concerns of old immigrants and the difficulties of the new.

The Canadian Consultative Council on Multiculturalism has added its concern.

It considers that immigrants can only share fully in Canada if they can have the full range of services available to all Canadians. But immigrants have little hope of enjoying the fullness of Canadian life if they can't communicate in one of its official languages.

But learning a new language is a terrifying task for most immigrants — especially in their adult

years. They may come with professional talents they can't use because they can't communicate professionally in English or French.

They are doctors — but they must be orderlies.

They are architects — but they must be artisans.

They lose — and Canada loses.

Many remain in a community where they can use their own language. They are baffled if they go beyond it. They live in a ghetto by choice — because they can't live outside it.

Hopefully, their children will join the mainstream of Canadian life.

The new immigrant comes to find a home and a job. He wants to share in Canada's bounty. In his dream: a house of his own and a car. All Canadians have them. He realizes that if he works hard, he can have them too.

He wants the Canadian standard of living. He may have to do dreary unpleasant jobs and work long hours at them. He may take two jobs to achieve his goals more quickly.

He takes jobs Canadians won't take — gutting fish, washing cars, digging sewers, mucking in mines, sweeping streets. He may work through the night, over week-ends.

Established Canadians may not be very sympathetic. It's almost a badge of pride in Canada to have done this sort of work and to have graduated from it. It's almost a Canadian tradition.

The council feels that immigrants should not have a harder time than is dictated by the realities of life in Canada.

They should have a clear picture of life in Canada so they can make a rational choice *before* they immigrate.

The immigrant should be informed about how Canada will help him — and how much he will have to help himself. Language difficulties and minimal understanding of Canadian institutions make such a briefing imperative.

Governments and private social institutions must realize and sympathize with the plight of the immigrant and do their best in a rational, humane way. Most existing programs are short-term ones, aimed generally at getting the immigrant settled in a job.

But our programs should be concerned not only with the breadwinner but with the whole family.

Elderly immigrants are firmly entrenched in their language and culture — even as elderly Canadians are entrenched in theirs.

The young are able to adapt more readily — but tend to be torn between their original culture and the one they have been dropped into. They must live with their parents' culture at home and with their peers' culture outside. Many suffer an identity crisis during this tug-of-war. They may reject their home culture and conform to the unfamiliar Canadian one to achieve internal calm. But the nagging doubt may plague them that they have been disloyal to their heritage.

They must be made to feel that their cultural contributions are important — and in no way incompatible with Canada's culture.

Portuguese youth in Thompson, Manitoba are one example of this cultural conflict. Sons and daughters of mine workers feel that Portuguese is a put-down. They feel they would like to be something else.

Other Canadians should put no one in this position. The acceptance

and friendliness of longtime Canadians is an important gift to new immigrants.

Immigrant youngsters face another problem. Insensitive Canadians may equate their halting language with stupidity. They may feel that immigrant children should start at the bottom as a matter of course and take menial jobs Canadians won't do. Many immigrant children are directed into vocational programs below their intellectual capacity. Others drop out of high school because they must work early to help support their families.

Special efforts should be made on behalf of these children. They are human resources that Canada cannot afford to waste.

Many immigrants bring cultural treasures with them: their skills, their different outlook, their language, their arts and crafts.

We would have a meagre cultural table indeed if it were set by one group alone. The richness of the world is not monopolized by one culture. The cornucopia of civilization has been filled by many, some long dead and gone. It will be filled again by cultures yet to come.

The spectral light of many cultures can illuminate our Canada and make it shine brighter. It can shine in our faces and in our hearts, in our schools and institutions. It can add understanding, warmth, kindness and humanity to our way of life.

But only if we understand that 'different' is not 'inferior'.

It is recommended that:

1. Orientation services, explaining the social, economic and cultural realities of Canada, be expanded for immigrants before and after entry to Canada.

2. Programs, designed to sensitize Canadians to the problems and needs of immigrants, be intensified.

3. Programs intended specifically to assist elderly immigrants and alienated immigrant teenagers to overcome conflict in cultures, be introduced.

4. In recognition of Canada's multicultural reality, an annual heritage day be proclaimed.

8. The Attitudes of Youth in a Multicultural Society

Youth is vital. Youth is curious. Youth is idealistic. Youth wants to influence and improve its society.

Canada's youth is like other youth — but with the added dimensions of official multiculturalism. They share the springtime of life — but they come from different roots.

They want to find themselves — as youth always wants to find itself. But in Canada, they have more places to look.

Canada's youth is the product of a free and affluent society. It is highly mobile, widely travelled and more highly educated than any previous generation. It has wider horizons — widened in part by world electronic communications.

But it is youth — and belongs to the international fraternity of youth as never before.

If our young people will accept others internationally, they will accept each other within the bounds of Canada — a little international world in itself.

In our microcosm, our youth want to find out who and what they are, how their cultures relate to other cultures. We have accepted — with official multiculturalism — that 'different' is not 'inferior'. We must then allow our multicultural youth to identify, consolidate, improve, their cultural differences. Their treasures will add to the common Canadian cultural treasury.

They will speak one or both of Canada's official languages — and hopefully they will learn, retain, improve, refine their ancestral tongue.

They will appreciate their original culture's literature and all its arts. They will know its history, its great men and its achievements. They will be proud of their roots — and of themselves. This pride in a setting of international amity will be a source of strength.

This knowledge will produce a fuller man — an international man — concerned with ultimate human values rather than narrow chauvinism.

The strength and brightness of today's youth should be applied to Canada's multiculturalism. They want to know each other, to find new experiences and greater understanding.

They have a chance in Canada — because they live in a world-understanding laboratory.

Canada has a chance to rid itself of discrimination. Discrimination breeds in a culture of block hatred. People may hate people they have never met — en masse, not as individuals.

People will always like some

people more than others. They will share common interests, similar outlooks. But whether you like them or not should not be decided on racial, religious or political grounds.

Youth accepts this concept.

Each person must be allowed to fulfil himself — so long as he doesn't hamper some other's fulfilment. Youth says: "Do your own thing."

The security of knowing who you are prepares you to allow others to be what they are.

When you know people whose origins are not the same as yours, you may realize the ultimate humanity of all people. We should all be in the 'human being' business — and not in the 'ethnic' business.

Youth wants its voice — in councils such as the Canadian Consultative Council on Multiculturalism. Canada's future is theirs and they should have a chance to shape it.

It wants government assistance in programs important to youth. In the multicultural field, this assistance could help youth learn the language of their families, learn the culture and history of his ancestral stock and to discover how his ancestors have contributed to the Canadian way of life.

It can do nothing but good for a unified and many-splendoured Canada.

It is recommended that:

1. The Minister develop a closer liaison with provincial authorities in the field of education for the purpose of introducing the multicultural dimension into our educational systems.

2. A national conference eliciting the views and expectations of youth on multiculturalism be convened with young people under the age of 25 as organizers and participants.

3. Future appointments to the Canadian Consultative Council on Multiculturalism recognize youth participation under the age of 25.

9. Governmental Administration

During its first year of operation, the Canadian Consultative Council on Multiculturalism has observed that the scope of an effective and credible multiculturalism policy imposes heavy and continuing demands both upon elected members of government and the civil service.

A policy affecting the cultures and heritages of Canadians — because it is always personal and often emotional — requires an administration at all levels that is reflective and responsive to the communities they represent.

Members of the council, and all the executive, have maintained close and regular contact with the ministry and its officials. The problems accompanying the implementation of a new policy, the formulation of new programs, the establishment of a presence and the process of consultation, have taxed the energy of elected officials and their public servants alike.

During this period, there has been great interest and acceptance of most programs. Senior administrative personnel, hampered by a shortage of staff, have been working under pressure.

The council wishes to adopt a gradual, systematic and analytical evaluation of the multiculturalism program and its development.

It is unwilling, at this stage, to express an opinion concerning the often-mentioned creation of a separate ministry.

But it is the council's unwavering opinion that the program from its inception has required the attention of a senior official at the level of an assistant deputy minister who should be responsible solely for multiculturalism.

The complexities of a multicultural society are known in those countries that have tried to create one and failed, and in those which have tried and faltered. Canada's courage in recognizing a pluralistic society and accepting the challenge of securing a multicultural heritage on a foundation of bilingualism, would be considered foolhardy by most nations.

But we are unlike most nations.

We have defied geography, climate, economics, the inherited hatreds of ancient races, the pressures of colonialism, and the paternalism of powerful neighbours.

We have created a new sovereign identity.

We have come from every culture the world has produced. We came because we wanted to come. We have stuck to the job. For the most part, we have been too busy building to argue.

May we always be.

It is recommended that:

The Government appoint an official at the assistant deputy minister level whose sole responsibility shall be the implementation and administration of the multiculturalism program under the Minister Responsible for Multiculturalism, and that such official be provided with separate budget and staff.

Appendix A

Recommendations of the Canadian Consultative Council on Multiculturalism

Priorities

Long-term (those that should begin immediately but will require development over an extended period of time)
1) Retention of Language and Culture
2) Overcoming Inequalities

Short-term (those already under way)
1) Community Cultural Centres and Multicultural Centres
2) Ethnic Press and Mass Media
3) The Arts in a Multicultural Society
4) The Immigrant in a Multicultural Society

Special Category
The Attitudes of Youth in a Multicultural Society
Governmental Administration

Long-term Priorities

1. Retention of Language and Culture

PREAMBLE:
(1) Bilingualism as defined in the Official Languages Act and Multiculturalism are complementary policies.

(2) The Canadian Consultative Council on Multiculturalism believes that language plays a major role in cultural preservation and development for all of Canada's peoples.

It is recommended that:

1. In the implementation of its multiculturalism policy, the federal government make funds available to relevant provincial departments for the teaching of languages other than English and French, and that these funds be used:

(a) To aid all schools and institutions which carry on a satisfactory language program or which offer extension programs in the language and culture of an ethnocultural group.

(b) To furnish teaching materials such as textbooks and audio-visual aids on the arts, crafts, music, customs, literature, and history in the languages of interested groups.

(c) To train teachers through grants to university faculties of education and through in-service study and travel programs to use audio-visual and other language materials in languages spoken in Canada. The aforementioned language materials, developed at the request of interested groups with the cooperation of provincial departments of education and university language departments, should be distributed for use on educational television, cablevision, in homes as well as in schools.

(d) To cover the costs of transporting students, renting buildings, and establishing school libraries.

(e) To assist in the establishment of, and attendance at, language camps, including the establishment of, and attendance at, post-secondary language immersion centres.

(f) To assist interested organizations to advertise and promote language and culture classes, including the use of consultants in provincial departments of education to explain, organize and coordinate such classes.

(g) To begin the teaching of languages at the pre-school level to enable students to enrol in language classes at the elementary level.

(h) To establish pilot projects to determine the most effective and economic methods of attaining and retaining fluency in conversational use of third languages as taught to Canadian youth.

2. Where there are ethno-cultural groups which cannot take advantage of the above recommendation, be it recommended that:

(a) The federal government support community or private language schools by making contributions towards the financing of such schools tax deductible, and/or

(b) The federal government make special grants under its multiculturalism program to support directly or indirectly community or private language schools.

2. Overcoming Inequalities

It is recommended that the minister responsible for multiculturalism:

1. (a) Convey to the Minister of Justice the satisfaction of the Canadian Consultative Council on Multiculturalism with the decision of the Government of Canada, announced January 10, 1973, to introduce a federal Human Rights Act at the earliest opportunity;
— that such an act be entrenched

as part of Canada's constitution; and
— that a commission be established to administer this act.

(b) Convene a federal-provincial conference of human rights commissions including representatives of those provinces which have enacted human rights legislation but do not have commissions.

2. Inform the Minister of Manpower and Immigration of the concerns expressed by the First Conference on Multiculturalism of October, 1973 about practices and procedures in the application of the Immigration Act.

3. (a) Inquire into progress made in the implementation of Recommendations 8-13 inclusive, and 16, in Book IV of the Royal Commission on Bilingualism and Biculturalism.

(b) Advocate to Cabinet that the CBC take cognizance of the federal government's multiculturalism policy and adopt programming which meets the needs and desires of ethnocultural communities; and further that the CRTC and the CBC respond to the special linguistic and cultural needs of the native peoples of Canada.

Short-term priorities

1. Community Cultural Centres* and Multicultural Centres

It is recommended that:

1. The Minister Responsible for Multiculturalism implement a program of support for community cultural centres* as herein defined. Support for community cultural centres be facilitated through long-term, low-interest financing under the NHA and/or the CMHC.

2. Multicultural centres be assisted only where a definite need has been demonstrated. Multicultural centres should be the exception rather than the rule.

** Community cultural centres should be defined as centres owned by one or more ethnocultural groups with facilities available to the local community.*

2. Ethnic Press and Mass Media

Ethnic press*

It is recommended that:

1. The Minister Responsible for Multiculturalism consider the establishment of an office in Ottawa to provide government information and other assistance to the ethnic press.

2. Federal departments allot an equitable portion of their advertising budgets to the ethnic press.

3. The Government of Canada reduce postal rates for community publications, with special regard for the ethnic press.

** "Ethnic press" refers traditionally to publications serving the interests of ethnocultural groups whose origins are other than French or English.*

Mass media

It is recommended that:

1. (a) The Minister urge the CBC to reflect in its English and French

programming, staffing, and corporate structure the multicultural reality of Canadian life today.

(b) The Minister urge the CBC to provide programming in other languages in addition to English and French on radio and television.

2. (a) An ongoing broadcasting committee, composed of representatives of ethnocultural groups and the broadcasting industry, be established;
that this committee promote production seminars for the development of film and broadcast material, training of personnel, and professional development of creative and performing talent in cooperation with such agencies as CBC, CTV, NFB and cablevision authorities.

(b) A video-tape library equipped with all transfer facilities be established to collect programs of historic, cultural, and national interest. Programs should be made available to all ethnocultural groups in Canada, and should be stored permanently.

3. The Arts in a Multicultural Society

It is recommended that:

1. The Government of Canada provide program and developmental assistance in the multicultural field

(a) wherever possible to, and through, client inter-group agencies such as the Canadian Folk Arts Council/Le Conseil canadien des arts populaires which now co-ordinates activities in the multicultural field, and

(b) to ethnocultural organizations with clearly-defined cultural and organizational credentials.

2. The Government of Canada carry on close liaison with these agencies and organizations, as well as with provincial and municipal governments, to pursue co-ordinated policy in this field, yet promote the unique qualities of each Canadian region.

3. MULTICULTURAL GRANTS
(a) FOR THE ARTS:
The Government of Canada re-assess on a continuing basis, the present granting system and its criteria.

(b) FESTIVALS, EXHIBITIONS:
The Government of Canada fund the development of existing, and (where well-defined community credentials exist) new folk festivals. This procedure should also apply to related programs in the performing and visual arts.
That systematic plans on a three-year basis be developed with the assistance of recognized client agencies and organizations for coordinated upgrading of such programs.

(c) CULTURAL EXCHANGES:
The Government of Canada assist cultural exchanges on a national and international basis to enable ethnocultural groups to share their artistic accomplishments with the wider Canadian and world community.

4. EXCELLENCE IN STANDARDS:
The Government of Canada fund professional and non-professional programs in the multicultural arts towards greater excellence:

(a) Through training and sharing of instructors with professional expertise drawn from dance, music, drama, crafts and related areas;

(b) Through workshops, conferences, and seminars in music, dance, drama, crafts and related arts.

It is further recommended that all of the above-noted activities be coordinated with existing programs and plans of agencies and organizations in the field.

5. ETHNOCULTURAL HERITAGE:
(a) The Government of Canada establish central banks for the collection and dissemination of music, literature, drama from all ethnocultural groups; and that provisions be made for experts and linguists in sufficient numbers to translate into the official languages.

(b) That the Government of Canada match the financial contributions of ethnocultural groups in the establishment and development of university chairs for preservation and teaching of their language and culture

(c) That a National Ethnic Museum of Canada be established, and that assistance be provided to continue to collect and display in the Nation's Capital, regional museums, community cultural centres, and multicultural centres.

4. The Immigrant in a Multicultural Society

It is recommended that:

1. Orientation services, explaining the social, economic and cultural realities of Canada, be expanded for immigrants before and after entry to Canada.

2. Programs, designed to sensitize Canadians to the problems and needs of immigrants, be intensified.

3. Programs intended specifically to assist elderly immigrants and alienated immigrant teenagers to overcome conflict in cultures, be introduced.

4. In recognition of Canada's multicultural reality, an annual heritage day be proclaimed.

59

Special Category

The Attitudes of Youth in a Multicultural Society

It is recommended that:

1. The Minister develop a closer liaison with provincial authorities in the field of education for the purpose of introducing the multicultural dimension into our educational systems.

2. A national conference eliciting the views and expectations of youth on multiculturalism be convened with young people under the age of 25 as organizers and participants.

3. Future appointments to the Canadian Consultative Council on Multiculturalism recognize youth participation under the age of 25.

Governmental Administration

It is recommended that:

The Government appoint an official at the assistant deputy minister level whose sole responsibility shall be the implementation and administration of the Multiculturalism Program under the Minister Responsible for Multiculturalism, and that such official be provided with separate budget and staff.

Appendix B Membership of the Canadian Consultative Council on Multiculturalism

May 1973 to May 1974

EXECUTIVE

National Chairman — Mr. Julius Koteles

Vice-Chairmen — Mme. Agathe Lacourcière-Lacerte; Dr. Lino Magagna

Regional Chairmen

British Columbia/Yukon	Mr. Horst Koehler
Prairies/Northwest Territories	Prof. Manoly R. Lupul
Ontario	Mr. Ted Glista
Quebec	Mr. Saul Hayes
Atlantic	Mr. Linden MacIntyre

MEMBERS

British Columbia Yukon Region

Mrs. Emma Durigon
Mr. John Hoyt
Mrs. Hazel Huckvale
Mr. Ole Kristensen
Dr. Nora Lozovsky
Mr. Simon Oosterhuis
Mrs. Emily Ostapchuk
Mrs. Sophie Pierre
Mr. Hari Singh
Mr. George Wong
Mr. Nicholas Zapantis

Prairies Northwest Territories Region

Dr. Wilfred B. Albi
Mr. Mel Fenson
M. Jean Gaudet
Chief Rufus Goodstriker
Mr. Ferdinand Guiboche
Mr. Joseph Handley
Prof. Peter Kondra
Mrs. Emmy Kupsch
Mr. Joseph Marek
Mr. Patrick Newbound
M. Robert Painchaud
Dr. Stephanie Potoski
Rev. Father Florian Renneberg
Mrs. Thelma Rolingher
Mr. Alberto Romano
Mrs. J.H. Rostad
Mr. Joannisie Salomonie
Dr. Eduard Schludermann
Mrs. Alice Jean Smistad
Mrs. Nena Timperley
Dr. P.H.T. Thorlakson
Dr. Roy Vogt
Mr. Robert R. Wekherlien
Dr. Henry M. Wojcicki

Ontario Region

Mrs. Zorka Bassil
Dr. K.H. Bongart
Mr. Peter Cekuta
Mr. John Cordina
Mlle. Monique Cousineau
Mr. Walter Currie
Mr. Anthony Daicar
Mr. Enzo DeLuca
Mr. Chris Dorevich
Mr. Bora Dragasevich
Mrs. Letitia Edinborough
Mr. Frank Fazio
Miss Hania M. Fedorowicz
Rev. Pranas Gaide
Dr. C.J. Jaenen
Dr. Frank James
Mr. Robert Kadoguchi
Dr. J.M. Kirschbaum
Rev. Father Matthew Ko
Mr. Herman Leuteritz
Mrs. Aleida Limbertie
Mr. Harry Litt Lam
Very Rev. Father George Nan
Mr. David E. Newman
Mr. Steve Nezic
Mr. Edward Orzel
Mr. M. Lateef Owaisi
M. Ryan Paquette
Mr. Mykola Plawiuk
Mrs. Inta Purvs
Dr. F.P.J. Rimrott
Mr. Vibert T. Rosemay
Dr. Arturo Sanchez
Mr. John F. Santos
Prof. Walter Tarnopolsky
Mr. Roman Toi

Mr. H. Tuomisto
Mrs. Mary Wong
Mr. Nicholas Zaffiro
Miss Antonia Zapanza
Dr. Raisa Zuk-Hryskievic

Quebec Region

Monseigneur l'Archimandrite George Coristy
Chief Max Gros-Louis
Mrs. Blanka Gyulai
Mr. Lubomyr Kwasnycia
Mr. Demetrius Manolakos
Dr. Viken Aram Masseredjian
Dr. Erentraut Maria Pungartnik
Lady Mary Shaughnessy
Dr. Casimir G. Stanczykowski

Atlantic Region

Mr. Jean Bernard d'Entremont
Mr. Joseph A. Ghiz
Rev. Father Albert Maroun
Mlle. Marguerite Michaud
Rt. Rev. Harold L. Nutter
Mr. Chesley Sanger
Mr. Lorne White

The composition of the Canadian Consultative Council on Multiculturalism reflects the ethnocultural heritage of the following communities:

Acadian
Anglo-Celtic
Arabic
Austrian
Armenian
Byelorussian
Belgian (Flemish)
Bulgarian
Black
Chinese
Croatian
Czech
Dutch
Danish
East Indian
Estonian
Finnish
French
Filipino
German
Greek
Hungarian
Indian (Canadian)
Inuit
Irish
Italian
Icelandic
Jewish
Japanese
Korean
Latvian
Lithuanian
Macedonian
Maltese
Norwegian
Pakistani
Polish
Portuguese
Russian
Roumanian
Scottish
Serbian
Slovak
Slovene
Spanish
Swedish
Ukrainian

Premier rapport annuel du Conseil canadien consultatif du multiculturalisme

Conseil consultatif canadien du Multiculturalisme

Canadian Consultative Council on Multiculturalism

63

Premier rapport annuel du Conseil canadien consultatif du multiculturalisme

Présenté le 14 décembre 1974
à l'honorable John Munro,
Ministre chargé du Multiculturalisme
et mis en circulation avec son
autorisation.

Conseil consultatif canadien
du Multiculturalisme
Ottawa. 1975

0 64

"Pour que l'unité nationale ait une portée personnelle profonde, il faut qu'elle repose sur le sens que chacun doit avoir de sa propre identité; c'est ainsi que peuvent naître le respect pour les autres, et le désir de partager des idées, des façons de voir. Une politique dynamique de multiculturalisme nous aidera à créer cette confiance en soi qui pourrait être le fondement d'une société où régnerait une même justice pour tous."

Extrait d'une allocution prononcée à la Chambre des communes le 8 octobre 1971, par le très honorable Pierre Elliott Trudeau, Premier ministre du Canada.

Dans les années 60, le grand débat était centré sur la question des relations entre Canadiens d'origine française, et Canadiens d'origine britannique. Il devait conduire, en 1963, à la création d'une Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme chargée de "recommander les mesures à prendre pour que la Confédération canadienne se développe d'après le principe de l'égalité entre les deux peuples qui l'ont fondée."

Cependant, le mandat de la Commission mentionnait également "l'apport des autres groupes ethniques à l'enrichissement culturel du Canada, ainsi que les mesures à prendre pour sauvegarder cet apport."

Étant donné la situation critique dans laquelle se trouvaient les relations entre "les deux peuples qui ont fondé la Confédération", la Commission royale a d'abord fixé son attention sur les mesures à prendre pour remédier à un état de choses qui mettait en danger la survie même du Canada. C'est pourquoi ses propositions visaient des réformes institutionnelles en vue de servir tous les Canadiens dans l'une ou l'autre des langues officielles. La mise en oeuvre des recommandations formulées par la Commission B.B. fait l'objet d'une politique constante de la part du gouvernement fédéral depuis le début des années 70.

Pendant que la Commission royale s'attaquait aux problèmes des deux principaux groupes linguistiques du Canada, un certain nombre d'organisations et de collectivités culturelles se penchaient sur "l'apport des autres groupes ethniques à l'enrichissement culturel du Canada, ainsi que (sur) les mesures à prendre pour sauvegarder cet apport."

Dès 1938, le professeur Watson Kirkconnell, éducateur et linguiste canadien, affirmait:

"Ce qui peut le mieux inciter à de grandes réalisations dans l'avenir, c'est de savoir que de grandes choses ont été réalisées dans le passé. Et si tous les citoyens, de quelque origine raciale qu'ils soient, avaient le sentiment que les grands succès culturels dans leur passé sont connus et appréciés dans leur milieu, cela serait un puissant aiguillon vers des réalisations encore plus grandes. Un climat favorisant le rapprochement, la sympathie réciproque et une saine émulation sur le plan culturel aurait certainement pour résultat une vie nationale d'une richesse étonnante."

En 1955, Vincent Massey, le premier Canadien de naissance à accéder au poste de Gouverneur général du pays, s'adressait ainsi à un groupe d'origine islandaise à Gimli, au Manitoba:

"J'espère sincèrement que, malgré vos sentiments de loyauté envers le Canada, vous n'oublierez pas vos origines et ne rejetterez pas les coutumes et la culture de vos ancêtres. Puisse la richesse de votre patrimoine continuer de faire partie de votre vie et être une inspiration pour nous tous."

Et en 1963, le docteur P.T.H. Thorlakson, éminent médecin éducateur canadien, déclarait:

"Lorsque les deux principaux groupes auront réglé leurs différends et fait la paix entre eux, accorderont-ils une attention aux droits de l'autre tiers de leurs 'concitoyens canadiens' qui peuvent avoir des aspirations légitimes bien à eux? À condition de se voir accorder la reconnaissance officielle et l'égalité des chances, ces tiers groupes peuvent, par leurs propres moyens, en mettant à contribution les vastes richesses de leur patrimoine, favoriser énormément le développement du sentiment national en train de naître dans notre pays et, par un effort sincère et total, contribuer au progrès de l'homme dans de nombreux domaines."

En décembre 1968, lors de la *Thinkers' Conference on Cultural Rights*, tenue à Toronto, le sénateur Paul Yuzyk soutenait que:

"Le concept d'une 'nation canadienne bilingue et multiculturelle' est réaliste, et constitue le fondement même d'une vie canadienne dynamique. Nous avons de la chance que les gouvernements canadiens aient toujours rejeté le principe d'un 'melting pot' de la culture canadienne, basé sur l'intégration volontaire des meilleurs éléments des cultures des divers groupes ethniques qui composent notre société. La création d'une culture canadienne mixte, riche de diversité, de beauté et d'harmonie, reflète le principe de 'l'unité dans la diversité', ainsi que l'esprit démocratique de compromis qui anime la Confédération canadienne."

Le thème d'une "nation bilingue et multiculturelle" a été abordé par la suite au cours d'un certain nombre de conférences. Par exemple, les participants au *Manitoba Mosaic Congress* de 1970, à *l'Ontario Heritage Conference* de juin 1972, aux conférences des principaux groupes ethnoculturels, se sont intéressés à cet aspect du mandat de la Commission B.B.

La publication, en 1970, du rapport final de la Commission royale d'enquête sur *l'Apport culturel des autres groupes ethniques* (Livre IV) reconnaissait la compatibilité d'une nation bilingue et multiculturelle à la fois. La Commission reconnaissait qu'il n'était pas facile

de distinguer nettement, "dans l'apport d'un individu, ce qui procède de son appartenance à tel groupe et ce qui résulte de son intégration à l'une ou l'autre des deux communautés de langues officielles." Il faut poursuive les recherches, déclarait-elle.

Le gouvernement fédéral déposa sa réponse au Livre IV, le 8 octobre 1971, à la Chambre des communes. Entre autres, il y était dit:

"Nous croyons que le pluralisme culturel est l'essence même de l'identité canadienne. Chaque groupe ethnique a le droit de conserver et de faire épanouir sa propre culture et ses propres valeurs dans le contexte canadien. Dire que nous avons deux langues officielles, ce n'est pas dire que nous avons deux cultures officielles, et aucune culture n'est en soi plus 'officielle' que l'autre. Une politique de multiculturalisme doit s'appliquer à tous les Canadiens sans distinction."

"Le terme biculturalisme ne dépeint pas comme il faut notre société; le mot multiculturalisme est plus précis à cet égard."

"Des groupes ethniques vivants peuvent donner aux Canadiens de la deuxième et de la troisième génération, ainsi que des générations suivantes, le sentiment qu'ils sont liés à la tradition et aux habitants de diverses parties du monde et de diverses époques."

"Le gouvernement estime qu'il s'agit là d'un patrimoine à conserver soigneusement, et il croit que le Canada y perdrait si nous adoptions des programmes d'assimilation obligeant nos citoyens à oublier les cultures qu'ils nous ont apportées et à y renoncer."

"Le gouvernement accepte et approuve les recommandations et les principes énoncés dans le Livre IV de la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme. Il est plus que temps, croit-il, que les Canadiens prennent mieux conscience de la riche tradition des nombreuses cultures que nous avons au Canada."

"Le gouvernement non seulement répond de façon positive aux recommandations de la Commission mais, pour respecter l'esprit du Livre IV, il désire les dépasser afin d'assurer le maintien de la diversité culturelle du Canada."

Le gouvernement indiquait également qu'il souhaitait "sauvegarder les droits de l'homme, développer l'identité canadienne, renforcer la participation des citoyens, consolider l'unité canadienne et favoriser la diversité culturelle dans un cadre bilingue."

On soulignait quatre principes fondamentaux:

"Le gouvernement du Canada appuiera toutes les cultures représentées au pays et, dans la mesure de ses ressources, cherchera à aider à s'épanouir les groupes culturels canadiens qui ont manifesté le désir et la volonté de poursuivre leur développement, se montrent capables de croître et d'apporter quelque chose à la vie canadienne et justifient d'un besoin évident d'assistance."

"Le gouvernement aidera les membres de tous les groupes culturels à surmonter les obstacles culturels qui les empêchent de participer pleinement à la vie canadienne."

"Le gouvernement favorisera l'unité nationale au moyen de rencontres et d'échanges fructueux entre tous les groupes culturels canadiens."

"Le gouvernement continuera d'ai-

der les immigrants à apprendre au moins l'une des langues officielles du Canada, afin qu'ils puissent s'intégrer totalement à la société canadienne."

Pour mettre en oeuvre la politique de multiculturalisme et en atteindre les objectifs, six programmes ont été proposés:
— Subventions au titre du multiculturalisme
— Programme de développement culturel
— Histoires ethniques
— Études ethniques canadiennes
— Enseignement des langues officielles
— Programmes des organismes culturels fédéraux:
Musée national de l'Homme,
Office national du film,
Bibliothèque nationale,
Archives publiques.

La réaction des chefs de partis appuyait la déclaration faite par le Premier ministre devant la Chambre des communes. L'hon. Robert L. Stanfield, chef de l'opposition officielle, a déclaré à la Chambre des communes: "Cette déclaration de principe du gouvernement, c'est-à-dire le principe de la préservation et de la mise en valeur de nombreuses traditions culturelles qui existent dans notre pays, sera très bien accueillie... Ce que nous voulons, nous, c'est la justice pour tous les Canadiens et la reconnaissance de la diversité culturelle de notre pays."

M. David Lewis, chef du Parti néo-démocrate, s'est exprimé dans les termes suivants: "...C'est avec une appréciation profonde des deux aspects de notre vie culturelle canadienne, le bilinguisme officiel et le multiculturalisme, que j'offre l'appui chaleureux de notre parti aux principes énoncés par le Premier ministre."

M. Réal Caouette, chef du Parti créditiste, a dit: "...Je suis tout à fait convaincu que ce que le Premier ministre a énoncé ce matin est partagé par l'ensemble des Canadiens... Ce que nous voulons, c'est que le Canada soit un grand pays pour tous ses habitants et pour tous les groupes ethniques qu'il renferme."

En mai 1972, la politique du multiculturalisme connaissait un autre rebondissement. En effet, au cours d'une allocution prononcée à Winnipeg, le Premier ministre Trudeau annonçait la décision du gouvernement de créer un Conseil consultatif canadien du multiculturalisme. "Notre ambition, a-t-il déclaré, est de réunir des personnalités possédant les qualités requises pour proposer des recommandations susceptibles de rallier tous les Canadiens au développement culturel de notre pays. Ce conseil évaluera les besoins, informera et contribuera à entretenir de bonnes relations entre Canadiens de toutes origines culturelles. Il s'intégrera à l'appareil de consultation du gouvernement."

À l'automne de 1972, le Premier ministre Trudeau nommait l'hon. S. Haidasz au poste de ministre d'État chargé du Multiculturalisme.

En mai 1973, 101 personnes ont été nommées membres du Conseil consultatif canadien du multiculturalisme. L'organisation du Conseil regroupait cinq conseils régionaux: Colombie-Britannique et Yukon, Prairies et Territoires du Nord-ouest, Ontario, Québec, et provinces de l'Atlantique. Un comité directeur national, composé d'un

président national, de deux vice-présidents et des cinq présidents régionaux, a été chargé de coordonner les activités du CCCM.

En l'espace d'une décennie, une transformation profonde s'est opérée dans l'attitude et l'optique des Canadiens.

Table des matières

	Page
1. Les activités du C.C.C.M.	1
2. Conservation de la langue et de la culture	4
3. Suppression des inégalités	15
4. Centres culturels communautaires et centres multiculturels	19
5. Presse des minorités ethniques et organes d'information	24
6. Les arts dans une société multiculturelle	32
7. L'immigrant dans une société multiculturelle	38
8. Attitudes de la jeunesse dans une société multiculturelle	43
9. Administration gouvernementale	46

Appendices

Appendice A	Recommandations du CCCM sur le multiculturalisme	48
Appendice B	Membres du CCCM (Mai 1973 — Mai 1974)	54

1. Activités du Conseil consultatif canadien du multiculturalisme

Les membres du premier Conseil consultatif canadien du multiculturalisme (CCCM), constitué en mai 1973, appartenaient à quarante-sept groupes ethnoculturels différents. Ils avaient été choisis en leur qualité de citoyens préoccupés par les défis que présentaient, pour les Canadiens, la mise en oeuvre d'une politique de multiculturalisme adoptée par le gouvernement fédéral, plutôt qu'à titre de porte-parole de leurs collectivités culturelles respectives. Le Conseil a spécialement pour mandat de fournir des avis au ministre chargé du Multiculturalisme.

Moins d'une semaine après la création du Conseil, le comité directeur national organisa une série de réunions et d'auditions, amorçant ainsi un processus de consultation auprès des membres du Conseil, des organisations et des particuliers intéressés. Le comité directeur s'est réuni à diverses reprises pour établir les ordres du jour, coordonner les activités du Conseil et mettre sur pied un secrétariat.

En juin et juillet 1973, cinq réunions régionales ont eu lieu, afin de permettre aux membres du Conseil de déterminer leurs secteurs d'intérêt. D'autres réunions régionales ont été tenues à l'automne, au cours desquelles les responsables fédéraux et provinciaux des programmes de multiculturalisme ont participé à diverses discussions de groupe et tables rondes. Au cours de ces réunions, des recommandations précises ont été formulées et présentées ensuite à la première Assemblée annuelle du Conseil, tenue à Ottawa du 14 au 16 octobre.

La première assemblée annuelle du Conseil a eu lieu en même temps que la première Conférence canadienne sur le multiculturalisme parrainée par le Secrétariat d'État. Des discussions de groupe avaient été organisées à l'intention des participants à l'assemblée annuelle et à la conférence. Les sujets suivants ont notamment été débattus: conservation de la langue et de la culture, préservation de notre héritage multiculturel, les arts dans une société multiculturelle, l'attitude des jeunes, la suppression des inégalités, l'immigrant dans une société multiculturelle.

En plus de la conférence, le Conseil a tenu diverses réunions plénières et s'est penché non seulement sur les résolutions formulées au cours des réunions régionales, mais également sur celles adoptées par les différents groupes de discussion lors de la Conférence sur le multiculturalisme.

Avant l'ajournement de l'as-

semblée annuelle, le Conseil a constitué un comité spécial chargé des priorités, composé de 18 personnes, comprenant les membres du comité directeur et des représentants de chacune des régions et lui a confié le mandat d'établir des priorités à partir des résolutions adoptées.

Après avoir étudié le compte rendu de la première assemblée annuelle du Conseil et de la première Conférence canadienne sur le multiculturalisme, ainsi que les recommandations qui y avaient été adoptées, le comité s'est réuni à Ottawa, les 3, 4 et 5 février 1974.

À la demande du ministre, le comité a établi des priorités à court et à long terme relativement à la politique du multiculturalisme, priorités qui ont été présentées au ministre le 14 février, et qui ont formé la base du rapport provisoire du Conseil déposé le 16 mai 1974.

Les priorités à long terme sont celles qui nécessiteront de longues négociations entre le gouvernement fédéral et les provinces. Ces négociations devraient être amorcées immédiatement. Au nombre des priorités figurent les recommandations liées à la conservation de la langue et de la culture, et à la suppression des inégalités.

Les priorités à court terme identifiées par le Conseil ont trait aux programmes déjà en cours mais qui, de l'avis du Conseil, devront faire l'objet d'une mise en oeuvre à la fois élargie et intensifiée. Elles se rapportent plus précisément aux centres culturels communautaires et aux centres multiculturels, à la presse des minorités ethniques et aux organes d'information, aux arts dans une société multiculturelle, et à l'immigrant dans une société multiculturelle.

Le Conseil a accordé une attention particulière aux attitudes de la jeunesse dans une société multiculturelle, car il estimait que les jeunes devraient participer au processus de consultation.

En outre, le Conseil a recommandé la nomination, au niveau de sous-ministre adjoint, d'un cadre supérieur qui serait chargé exclusivement de la mise en oeuvre et de l'administration des programmes liés à la politique de multiculturalisme.

Le Conseil estime que les recommandations formulées dans son premier rapport sont compatibles avec ce qui est réellement possible de mettre en oeuvre et de réaliser, compte tenu des ressources humaines et financières actuellement disponibles. Il sera rendu compte au ministre des études et des débats sur les problèmes liés au multiculturalisme.

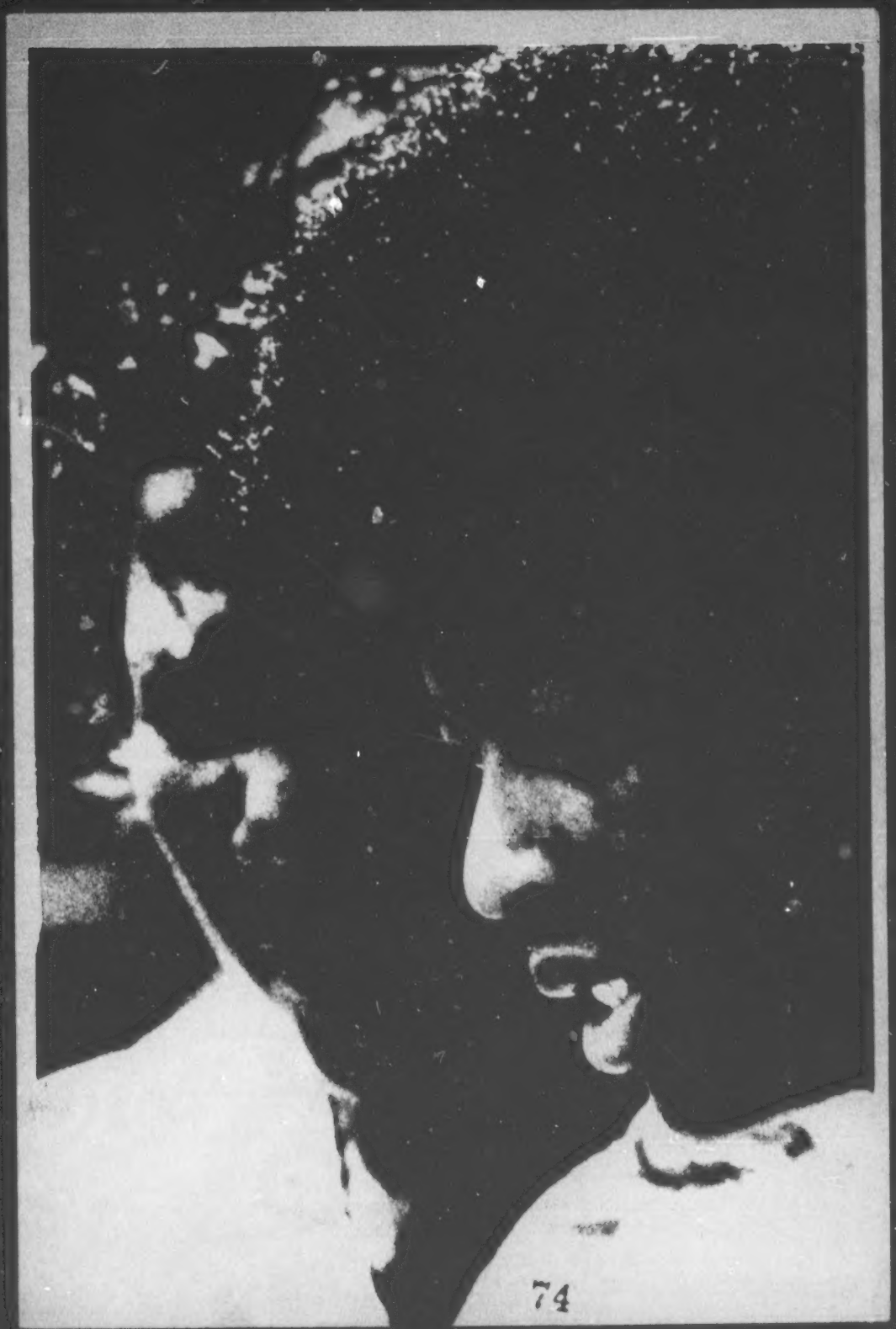

2. Conservation de la langue et de la culture

L'un des grands soucis des membres du Conseil consultatif canadien du multiculturalisme a été la relation entre la conservation de la langue d'une part, et d'autre part le maintien et le développement des ethnocultures au Canada.

Le Conseil a été vivement impressionné par l'importance accordée à ce sujet dans les débats provinciaux, régionaux et nationaux et y voit un bon présage pour l'avenir du Canada en tant que société multiculturelle dotée d'une base linguistique forte et diversifiée.

On a utilisé plusieurs symboles pour caractériser le Canada. On a parlé de mosaïque, de parterre de fleurs, d'arc-en-ciel, de cathédrale, de tapisserie, de soleil jouant sur un vitrail. Les symboles importent peu en eux-mêmes; ce qui importe, c'est ce qu'ils ont en commun. Or, ils insistent tout d'abord sur le pluralisme, la diversité et la variété des groupes ethnoculturels, y compris ceux des deux plus grandes minorités, le britannique et le français, diversité dont on estime communément qu'elle est au coeur de l'identité même du Canada.

En second lieu et d'une manière générale, ces symboles négligent une dimension commune à tous les groupes ethnoculturels, à savoir la langue. Les historiens tout comme les intellectuels et les politiciens chantent des hymnes au pluralisme culturel, mais leurs points de référence sont avant tout religieux et politiques. Les Canadiens sont libres d'adorer qui ils veulent et de voter comme ils l'entendent, mais le pluralisme inhérent à la diversité ethnique (et donc le pluralisme de langue) est généralement passé sous silence, peut-être dans l'espoir que si on l'ignore, il finira bien par disparaître.

Ainsi on lance une prophétie qui tend à se réaliser d'elle-même, parce que les jeunes ont tendance à se détacher de ce dont les maîtres de l'opinion ne parlent jamais. Il est donc peu surprenant que le sentiment de l'ethnie comme source d'inspiration culturelle créatrice ne reçoive qu'une bien faible audience dans la société canadienne actuelle.

Est-il encore nécessaire, après les événements qui se sont produits, au moins depuis le début des années 60, de défendre l'idée que la langue fait partie intégrante de toute culture? Dans un livre qu'il a publié récemment sur les groupes ethnoculturels en Colombie-Britannique, John Norris écrit que, sans la langue, la culture ethnique n'est guère plus qu'un assemblage hétéroclite de traditions populaires, de

coutumes familiales et de goûts domestiques, qui influencent la culture de différentes façons mais sans lui fournir le cadre d'une pression ethnique clairement définie (*Strangers Entertained*, 1971, p. 21).

Sans la langue, le pluralisme culturel ou, pour utiliser un terme en vogue, le multiculturalisme apparaît tronqué, limité à des manifestations telles que les danses populaires, les costumes traditionnels, certaines spécialités culinaires, les broderies qui apparaissent sur les vêtements des femmes à la mode, certaines techniques d'art décoratif comme les oeufs de Pâques décorés, des formes de musique instrumentale ou même des chants populaires (y compris les chants de Noël) dont très peu de gens comprennent les mots ou sont encouragés à les apprendre.

Bref, le multiculturalisme tronqué est inacceptable parce qu'il consiste essentiellement en la culture populaire, phénomène dont la place et la fonction dans la société canadienne ont été jusqu'à présent gravement méconnues.

Que le Canada ait ou n'ait pas une, deux ou plusieurs cultures, qu'il ait un ou même deux courants culturels principaux et de nombreuses sous-cultures, ou qu'il n'ait qu'une seule culture principale — l'anglo-américaine — toutes les autres, y compris celles des Écossais, des Anglais et des *Canadiens* étant considérées comme de simples sous-cultures, c'est une question de point de vue, qui pourrait entraîner des discussions interminables. Ce qui est indubitable cependant, c'est qu'au Canada, selon les paroles mêmes du Premier ministre Trudeau, "...il n'y a pas de culture officielle..." (*Débats* de la Chambre des communes, 1971, p. 8545). À moins bien entendu qu'on ne soit prêt à accepter comme "officielle" la puissante influence de la culture anglo-américaine dont les racines de plus en plus puissantes se trouvent aux États-Unis.

Le Conseil se préoccupe de l'influence qu'a cette dernière sur le développement d'une identité canadienne particulière, mais il préfère endosser les paroles du Premier ministre, qui ne sont ni fatalistes ni déterministes, mais qui suggèrent que la culture propre au Canada est en voie de formation. De ce fait, la créativité est clairement en jeu — et la question est de savoir quelles sont les sources ou les fondements de cette créativité.

Parmi les sources possibles et d'importance, et qu'on a trop longtemps sous-estimées au Canada, il y a le sentiment d'appartenance à une ethnie. C'est dans cette appartenance, dans les racines ancestrales des peuples qui composent le Canada et qui sont arrivés en vagues d'immigration successives, que se trouve la source d'une identité canadienne originale, si l'on veut faire du multiculturalisme l'essence de cette identité. Mais — et c'est le point crucial — il faut insister sur le sentiment d'appartenance à une ethnie comme *source*, comme point de départ de la créativité.

Cultiver le sentiment pour lui-même, comme la plupart des groupes ethnoculturels l'ont fait jusqu'à présent (en grande partie parce que c'était la condition sine qua non de leur survie) équivaut à figer les usages ancestraux en des formes qui peuvent difficilement prospérer en sol canadien parce qu'elles ont été transplantées de leur milieu original, souvent isolé, (habituellement paysan ou à base paysanne) dans un

milieu caractérisé par de grands espaces, des transports rapides, des communications immédiates, une urbanisation croissante et une industrialisation intense, et qu'elles subissent la pression de valeurs concurrentes.

Pourtant, bien comprise et encouragée, la culture (y compris les coutumes ancestrales) d'un groupe ethnoculturel est susceptible de libérer la créativité d'individus doués de discernement qui combineront alors certains aspects choisis de mode de vie nord-américain, avec les sentiments, les attitudes et les impulsions qui leur viennent de leur appartenance à une ethnie, pour inventer des formes culturelles qui seront manifestement et typiquement canadiennes.

Le multiculturalisme, alors, peut être considéré comme le développement chez l'individu de la conscience de ses racines ancestrales, c'est-à-dire de son appartenance à une ethnie, et ce, à des fins créatrices, dans l'espoir qu'une identité canadienne particulière en sortira.

Insister sur la créativité comme noyau central du multiculturalisme, c'est insister sur le développement, autant que sur la conservation de la culture. Dans le passé, on a surtout insisté sur la conservation, ce qui a eu pour conséquence de rebuter les jeunes qui ont peine à s'identifier avec des normes, des institutions et des coutumes importées d'autres parties du monde. Pourtant, si l'on considère l'immersion dans la culture d'un autre pays comme une expérience susceptible de servir de tremplin au développement d'une identité canadienne particulière, toute la question, y compris la nécessité d'apprendre une autre langue, prend une tournure différente.

Il est important de connaître la langue si l'on ne veut pas perdre les allusions aux classes sociales et la juxtaposition de l'humour et du pathétique, dans des opérettes comme "Natalka Poltavka" de Lysenko ou "La fiancée vendue" de Smetana, ou les multiples sentiments simples mais émouvants qui émaillent la littérature et les beaux-arts des groupes ethnoculturels du Canada.

Les traductions rendent rarement justice à l'original, surtout lorsqu'il s'agit de poésie, et la tentative qui a été faite pour sauver les mélodies populaires, en leur substituant des paroles anglaises ou françaises, même sur des thèmes canadiens, a rarement été couronnée de succès.

Mieux on comprend la langue ancestrale, plus profondément on comprend la culture du groupe et plus forte est la base offerte à la créativité latente des individus. Car la culture, comme le souligne le Livre I du Rapport de la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme, est "une manière globale d'être, de penser, de sentir; c'est un ensemble de moeurs et d'habitudes, c'est aussi une expérience commune; c'est enfin un dynamisme propre à un groupe qu'unit une même langue." (p. XXXI)

Si l'on ne connaît pas la langue, il est impossible de pénétrer la manière de vivre, de penser et de sentir d'un groupe particulier.

La définition que nous proposons du multiculturalisme pose, nous l'admettons, un défi tant aux Canadiens qui essaient d'apprécier les créations culturelles de leurs concitoyens, qu'aux communautés qui essaient de créer un milieu pro-

pre à la créativité, car même les individus doués ont besoin de se développer dans un milieu culturel riche et dynamique si l'on veut que l'esprit créateur soit à la hauteur de la volonté de créer. Il faut donc une communauté qui offre sans cesse ce qu'il y a de mieux, sans s'inquiéter des résultats médiocres qu'elle risque d'obtenir. Les résultats en eux-mêmes ont peu d'importance. Ce sont les sentiments, les attitudes et les élans ainsi éveillés qui sont importants. On est en train de faire naître une âme capable de transcender les contingences de temps, de lieu et d'espace, et ce processus est à la fois difficile et imprévisible.

Le développement et l'adoption d'une société multiculturelle prendra donc du temps. Pourtant, si l'on ne comprend pas parfaitement ce qui fera du multiculturalisme une solution réellement viable pour le Canada — et pas seulement un autre slogan ou un autre cliché — même les personnes les mieux intentionnées sont condamnées à confondre le stimulus susceptible de faire naître une identité canadienne originale (à savoir, les coutumes populaires enracinées dans le sentiment d'appartenance à une ethnie) avec cette identité elle-même.

Cela peut donner aux danses, comme le "hopak" des Ukrainiens, un sursis temporaire mais le "hopak" ne doit pas être considéré comme le produit final de l'identité canadienne, pas plus que le "highland fling" des Écossais. L'équivalent canadien du "highland fling" est le réel, la danse carrée, et l'intérêt qu'il y a à apprendre le "hopak" est d'en assimiler le rythme et l'esprit, pour en enrichir une forme d'art comme le ballet, avec ou sans costume traditionnel — tout dépend du thème.

La pièce "Un violon sur le toit" est un bon exemple. Son caractère juif est tout aussi évident que la séduction de sa musique américaine entraînante. Les tableaux de William Kurelak, qui expriment de façon si poignante les joies, les peines et les luttes de l'âme ukrainienne dans un milieu canadien difficile est un autre exemple du même fait. Il est impossible à quiconque est étranger à la culture et à la pensée ukrainiennes — lesquelles présupposent une connaissance de la langue — de rendre justice à cette expérience ukraino-canadienne. Or, si l'on ne prend pas en considération ce genre d'expérience — celle de tous les peuples qui ont formé le Canada — quelle peut bien être l'expérience canadienne (et par conséquent l'identité du Canada)?

Quiconque reconnaît qu'un multiculturalisme bien compris est une source vive et inspiratrice de formes d'art et de littérature canadiennes, et aussi de valeurs canadiennes, doit comprendre pourquoi

il est important que les groupes britannique et français du Canada se penchent sérieusement sur ce qu'implique le multiculturalisme défini ci-dessus. Jusqu'à présent, la plupart de ceux qui forment l'opinion dans ces deux groupes ont beaucoup trop négligé ce point.

Le multiculturalisme, comme la mosaïque qui le précédait, n'a pas été étudié bien sérieusement. Les coutumes et les pratiques associées au mariage ou autre fête, qui exigent invariablement un minimum de connaissance de la langue et de l'histoire du groupe concerné, sont encore considérées comme des questions personnelles et reléguées dans le domaine du privé. Essayer de les rendre publiques au moyen du système scolaire ou des organes d'information de masse, pour en faire des sources d'enrichissement de la culture canadienne et pour influencer ainsi le développement de l'identité nationale du Canada, c'est risquer le ridicule.

Le "bon" Canadien, c'est celui qui a honte de ses origines! C'est celui qui change de nom et oublie sa langue ancestrale! C'est celui qui est embarrassé par son appartenance à une ethnie ou qui la refuse, car, à la vérité, les manières des peuples du Canada, que l'on considère comme des coutumes folkloriques et comme des *fins en soi,* sont bien différentes de la manière dont les "Canadiens" agissent dans le Nouveau Monde.

Nous avons espoir qu'un multiculturalisme synonyme de dignité, d'assurance et de créativité changera tout cela, en partie grâce aux recommandations du présent rapport.

Mais il est essentiel de protéger les langues non seulement pour donner au multiculturalisme la vitalité dont il a besoin pour décrire l'identité du Canada en termes significatifs, mais également pour respecter le bilinguisme lui-même, cet autre aspect de l'identité du Canada, et donc de la politique culturelle annoncée par le gouvernement fédéral en octobre 1971. La situation de la langue anglaise sur le continent nord-américain (certains pourraient même dire dans le monde) est assurée. Celle de la langue française l'est beaucoup moins, même au Québec — hors du Québec, et dans certaines parties du Nouveau-Brunswick, la survie du français est encore plus problématique.

Ce qu'il faut au Canada, c'est une politique des langues, qui s'appuie sur la Loi sur les langues officielles et renforce ainsi *le principe du bilinguisme.* Il faut absolument que les Canadiens comprennent que le bilinguisme et le multiculturalisme sont deux principes égaux et coexistants, qui couvrent l'ensemble du Canada.

Le programme fédéral de multiculturalisme dans un cadre bilingue fait du français et de l'anglais les langues de communication au sein du parlement et des organismes qui dépendent du gouvernement fédéral dans tout le Canada; mais toutes les autres langues restent importantes du point de vue culturel.

Selon le document présenté à la Chambre des communes par le Premier ministre Trudeau, le 8 octobre 1971:

"La loi sur les langues officielles désigne l'anglais et le français langues officielles du Canada pour ce qui concerne toutes les institutions du Parlement et du gouvernement du Canada. Elle ne parle pas des cultures, ni ne porte atteinte au rôle de toutes les langues d'être les ins-

truments des diverses cultures existant au Canada. D'autre part, le fait de reconnaître la valeur culturelle de nombre de langues ne saurait non plus saper la position des deux langues officielles de notre pays. On continuera d'inciter et d'encourager tous les citoyens du Canada à en faire usage.''

Par conséquent, il serait concevable que certains Canadiens restent unilingues, mais on espère que la majorité deviendra bilingue (anglais-français, mais pas obligatoirement), et il se pourrait même que certains souhaitent ou doivent devenir trilingues. Tout dépendra des intérêts culturels, des besoins régionaux et des plans de carrière de chacun. C'est précisément ce dernier élément qui, finalement, décidera du choix. Autrement, les déclarations telles que ''personne au Canada anglais ne sera forcé d'apprendre le français'' ou ''personne au Canada français ne sera forcé d'apprendre l'anglais'' ont peu de valeur.

Un tel élargissement de l'étude des langues est plus facile à réaliser qu'on ne l'imagine parfois. D'un bout à l'autre du Canada, il y a beaucoup de talents linguistiques latents. Les combinaisons de langue qu'on y trouve sont nombreuses — depuis les parents immigrants qui parlent seulement une langue, jusqu'aux parents immigrants qui parlent plusieurs langues; des enfants de la seconde génération qui savent deux langues parfaitement et pourraient devenir trilingues sans aucune difficulté, jusqu'aux enfants de la troisième génération qui parlent seulement l'anglais et ont presque honte de leur origine. Mais ceux-ci, dans un milieu et un climat convenables, pourraient facilement apprendre une seconde langue dans le cadre de leurs études et même devenir trilingues en suivant des cours par immersion en dehors de leurs études, si leurs plans de carrière l'exigeaient.

Mais le plus important, c'est que les Canadiens reconnaissent l'intérêt qu'il y a, du point de vue culturel, à parler plusieurs langues, et que les enfants apprennent à parler couramment les langues que leurs parents désirent leur voir apprendre.

À l'heure actuelle, l'enseignement des langues se caractérise par son aspect superficiel. Pour que les élèves arrivent à parler couramment, il faut absolument apporter certains changements à l'enseignement des langues, ainsi qu'en témoignent les recommandations du présent rapport.

Il est cependant un changement, intangible, qui n'est pas mentionné. C'est que les chefs des gouvernements et les autorités scolaires prennent l'engagement sincère et ferme de faire changer la traditionnelle hostilité nord-américaine à l'égard de l'apprentissage des langues. Il faudra assurément que le gouvernement accorde des fonds importants pour former des professeurs, préparer les programmes, mettre au point le matériel d'enseignement en classe et d'autres choses encore, mais il sera tout aussi important que le gouvernement assume la fonction politique qui consiste à modifier l'attitude du public envers l'apprentissage des langues, de la même manière que les attitudes du public envers le Canada français ont lentement changé au cours de la dernière décennie, grâce à une campagne de persuasion politique intensive, doublée de mesures administratives.

L'indifférence que manifeste la plupart des directeurs, des administrateurs et des professeurs, envers l'enseignement des langues devra être modifiée, si l'on veut réussir à implanter un vrai programme d'expansion des études de langue.

Mais est-ce que la multiplicité des combinaisons de langues, si on l'encourage, ne va pas menacer l'unité nationale? Le Conseil ne voit pas comment on pourrait menacer l'unité nationale en permettant aux gens d'enrichir leur vie en utilisant les langues qu'ils aiment. Au contraire, l'absence de tout élément "linguicide" pourrait facilement devenir l'un des liens les plus solides entre les Canadiens. La liberté de langue pour l'individu est rare dans le monde d'aujourd'hui et un pays qui offre une telle liberté est un bon pays, qui vaut la peine qu'on le maintienne uni avec toute la puissance dont les Canadiens sont capables.

De plus, le Conseil est fermement convaincu qu'en leur garantissant une telle liberté de langue, le Canada éveillera en tous ses citoyens une fidélité durable et n'aura jamais besoin de craindre pour son unité, parce que la reconnaissance du peuple sera le ciment qui le maintiendra uni.

Certains ont prétendu que la politique de multiculturalisme du gouvernement fédéral avait pour but d'encourager les groupes ethnoculturels plutôt que les cultures. Ils prétendaient donc qu'il faut aider les associations, les journaux et les écoles supplémentaires des groupes ethniques, qui aident ces derniers à maintenir leur identité particulière. Toutefois, on ne devrait pas accorder une aide spéciale pour les traits culturels auxquels les gens tiennent, comme à des symboles de leur appartenance à une ethnie, mais qui ne constituent pas une culture complète et vivante.

On pourrait voir là une démarche typique des personnes qui consentent à étayer les restes épuisés d'une culture ethnique, avec une histoire par-ci et un festival par-là, un slogan par-ci et un coup de pouce par-là — pendant qu'une influence uniformisante transforme inexorablement la multitude des citoyens "d'origine ethnique" en

citoyens aux noms euphoniques, puisque, comme on continue à l'affirmer avec confiance, seules les communautés francophone et anglophone sont assez grandes et assez concentrées pour constituer des "cultures".

Aux yeux du Conseil, un programme de multiculturalisme qui imposerait deux modèles culturels est une contradiction dans les termes. Il risque de devenir une véritable supercherie, si on ne tient pas compte des sages avis du professeur Watson Kirkconnell, qui disait dans son *Report of Manitoba Mosaic* (1971, p. 30.), "qu'il ne suffit pas de donner une brève euphorie culturelle à chaque groupe ethnoculturel qui avance sur la voie de l'extinction."

Le Conseil espère que ses recommandations aideront à modifier le cours du développement culturel au Canada, mais il craint de ne rencontrer qu'un encouragement superficiel, sans conviction profonde.

Mais ce soutien de pure forme ne sera pas le résultat final. Le Conseil trouve un encouragement dans la volonté du Canada français de survivre et d'épanouir sa culture propre. Il considère ce phénomène comme la meilleure garantie que la vie d'un groupe, selon ses orientations ethnoculturelles propres, sera un caractère permanent de la société canadienne. Et il serait faux de prétendre que cette vie de groupe n'existe pas, même parmi les Canadiens d'origine britannique.

Il suffit de lire l'ouvrage maintenant classique de John Porter *The Vertical Mosaic*, pour comprendre l'importance qu'a revêtue la vie de groupe pour les Anglo-saxons au Canada, dans la répartition de la situation sociale et des avantages qui l'accompagnent. Ainsi, la vie du groupe selon ses orientations ethnoculturelles propres est non seulement un caractère très ancien de la vie au Canada mais un caractère qui continuera et doit continuer d'exister.

Ce qui doit disparaître, c'est l'effort pour placer deux groupes, à savoir le groupe anglo-saxon et le groupe français au-dessus de tous les autres, en leur accordant le titre de "races fondatrices" ou de "peuples de langue officielle", et en ne laissant aux autres groupes que le choix de la sauce à laquelle ils vont être mangés.

Comme le dit en substance W. Kilbourn dans son ouvrage *The Making of the Nation*, (1965, p. 123), le Canada n'est pas "l'Empire austro-hongrois" du Nouveau Monde, avec deux peuples officiellement reconnus et une multitude de peuples tolérés.

Le Conseil ne peut trouver les mots pour décrire l'horreur d'une société dans laquelle tous les individus sont égaux, mais où certains sont plus égaux que d'autres; où toutes les cultures sont importantes, mais où certaines sont "officielles" et d'autres non; où tous les peuples sont autorisés, mais où certains sont mieux accueillis que d'autres.

Le Canada français a choisi pour arme principale de sa lutte pour la survie et l'épanouissement culturel, l'éducation au sens le plus large du terme. C'est ce que doivent faire toutes les autres minorités ethnoculturelles intéressées. Le Conseil est d'avis que l'éducation doit commencer à répondre à leurs besoins non seulement au niveau de la langue mais également de la culture — d'où l'allusion au contexte culturel, dans les recommandations portant sur la principale priorité à long terme.

C'est, en fait, l'importance de l'éducation qui explique pourquoi cette première priorité est "à long terme". L'éducation relève avant tout des provinces et il faut prévoir le temps de discuter et de négocier à tous les échelons de l'administration publique, dans la mise en oeuvre des recommandations concernant la conservation de la langue et de la culture.

"Nous sommes également disposés", a déclaré le Premier ministre Trudeau en annonçant la politique fédérale de multiculturalisme à la Chambre des communes, "à collaborer avec les pouvoirs provinciaux, pour assurer l'application des recommandations portant sur des secteurs de responsabilité provinciale ou fédérale-provinciale." (Débats de la Chambre des communes, 1971, p. 8546).

Le document déposé à la Chambre des communes en réponse au Livre IV était également explicite: "Vu l'intérêt accru des provinces à l'égard du multiculturalisme et l'action du public dans ce domaine, il devient impérieux que les deux ordres de gouvernement collaborent entre eux. Si l'on ne fait rien pour coordonner les politiques fédérales et provinciales au niveau ministériel, et établir de bonnes relations entre les fonctionnaires chargés d'administrer les programmes, il n'en résultera que des pis-aller et des conflits de compétence." (*ibid.* page 8583).

Le Conseil appuie cet appel à la coopération et à la coordination, et souhaite souligner son importance pour le succès des mesures favorisant le multiculturalisme, spécialement dans le domaine de l'éducation.

En formulant les recommandations qui suivent, le Conseil est conscient du fait que, en tant que fédération, le Canada est encore très jeune. Ainsi, dans l'Ouest du Canada, il y a très peu de Canadiens de la cinquième génération. De plus, on ne peut ignorer la proximité des États-Unis.

La culture typiquement canadienne ne se formera que graduellement, mais, sans aucun doute, en subissant une influence extérieure marquante. Malgré tout, si nous prenons au sérieux la diversité linguistique et la grande richesse culturelle des divers peuples qui composent le Canada, et si nous les encourageons à prospérer, alors c'est *l'âme* et non la voiture des Canadiens qui les distinguera de leurs voisins, et c'est cela qui, avec le temps, s'exprimera en un mode de vie typiquement canadien.

Le Conseil reconnaît également l'importance de la Loi sur les langues officielles comme clef de voûte du bilinguisme au Canada. En conséquence, le Conseil fait précéder ses recommandations concernant la conservation de la langue et de la culture, du préambule suivant:

(1) Le bilinguisme défini dans la Loi sur les langues officielles, et le multiculturalisme sont des politiques

complémentaires;
(2) Le Conseil consultatif canadien du multiculturalisme croit que la langue joue un rôle essentiel dans la conservation et l'épanouissement de la culture de tous les peuples du Canada.

Il est recommandé que:

1. Pour mettre en oeuvre sa politique de multiculturalisme, le gouvernement fédéral mette des crédits à la disposition des ministères provinciaux responsables de l'enseignement des langues autres que l'anglais et le français et que ces crédits servent à:

a) Aider toutes les écoles et tous les établissements qui dispensent un programme de langue satisfaisant ou offrent un programme de cours publics sur la langue et la culture d'un groupe ethnoculturel.

b) Fournir du matériel pédagogique et notamment des manuels et des auxiliaires audio-visuels sur les arts, l'artisanat, la musique, les costumes, la littérature et l'histoire dans la langue des groupes intéressés.

c) Apprendre aux enseignants à utiliser le matériel audio-visuel et autre qui permet l'enseignement des langues parlées au Canada, et cela grâce à des subventions aux facultés des sciences de l'éducation, à des subventions d'étude en cours de service et à des programmes de voyage. Le matériel linguistique susmentionné, mis au point à la demande des groupes intéressés et avec la collaboration des ministères provinciaux de l'éducation et des départements de langue des universités, devrait être diffusé par le biais de la télédistribution et de la télévision éducative, dans les foyers comme dans les écoles.

d) Couvrir les frais de transport des étudiants, de location des locaux et de constitution des bibliothèques scolaires.

e) Aider à mettre sur pied des camps d'études linguistiques y compris des centres postsecondaires d'étude de la langue par immersion, et aider les gens à en profiter.

f) Aider les associations intéressées à annoncer et à faire connaître les cours de langue et de culture, notamment en demandant à des conseillers des ministères provinciaux de l'éducation d'expliquer, d'organiser et de coordonner de tels cours.

g) Commencer l'enseignement des langues au niveau préscolaire pour permettre aux élèves de s'inscrire à des cours de langue dès le niveau élémentaire.

h) Lancer des projets pilotes pour trouver une méthode des plus économiques et des plus efficaces d'enseigner une troisième langue aux jeunes Canadiens, de manière à ce qu'ils arrivent à la parler couramment et à la retenir.

2. En présence de groupes ethnoculturels qui ne peuvent profiter de la recommandation ci-dessus:

a) Le gouvernement fédéral aide les écoles de langue, publiques ou privées, en permettant aux contribuables de déduire de leurs impôts les contributions accordées en faveur de ces écoles et/ou

b) Le gouvernement fédéral accorde, en vertu du programme de multiculturalisme, des subventions spéciales pour aider directement ou indirectement les écoles de langue, publiques ou privées.

3. Suppression des inégalités

Le dynamisme de l'expansion économique du Canada a suscité l'intérêt et l'admiration des pays en voie de développement dans le monde entier. Les transformations sociales qui ont accompagné ce développement sont remarquables, mais n'ont pas toujours été suffisantes ou équitables.

Dans l'élan du développement, nous avons souvent oublié ceux d'entre nous qui doivent affronter les bouleversements d'une société nouvelle dans des conditions de dénuement et de faiblesse.

Nous ne sommes pas les seuls à nous préoccuper de production mais heureusement, nous sommes parmi les rares pays qui entendent de temps en temps le cri de la conscience, par dessus le tapage des machines industrielles.

Dans tout pays constitué au fil de l'immigration, il existe, du moins au début, une hiérarchie fondée sur la race, les compétences techniques et l'éducation.

Dans le "Nouveau Monde", cette hiérarchie s'est surimposée à une société indigène qui, en quelques générations, s'est trouvée dépossédée de ses terres ancestrales, exclue de toute participation à sa propre transformation et souvent méprisée pour avoir même l'audace de protester.

Dans cette hiérarchie, à un niveau à peine supérieur à celui de l'indigène, se trouve l'immigrant de fraîche date qui a souvent l'impression que son énergie est utilisée à bâtir la fortune d'un autre et que ses efforts profitent à un autre. Lui, il ne reçoit pour fruit de ses efforts qu'un salaire minimum assaisonné de condescendance et de mépris racial. Si cette situation n'est pas la règle au Canada, elle n'y est cependant pas inconnue.

Pour ceux qui ont souffert de la situation, comme pour les observateurs — ébranlés par leurs constatations — les progrès paraissent toujours trop lents.

Et de fait, ils le sont.

Mais heureusement, ayant reconnu les injustices, tous les paliers de l'administration publique ont proposé la création de Commissions des droits de l'homme.

Espérons que ces commissions auront le pouvoir de mener des enquêtes et d'apporter des remèdes — et la *volonté* de les faire appliquer.

À ce propos, le Conseil ne recommande pas seulement, mais va jusqu'à supplier que le gouvernement agisse. Si l'on ne peut effacer les injustices commises dans le passé, qu'au moins on évite celles qui menacent l'avenir.

Le Conseil est particulièrement inquiet de la disparition progressive, surtout au niveau postuniversitaire et professionnel, des possibilités de formation offertes aux jeunes de nombreuses minorités existantes et à ceux de la plupart des groupes d'immigrants récents.

Trop souvent, les nécessités financières d'une famille contraignent les enfants d'âge scolaire à chercher un travail à temps partiel. Ce surcroît de fatigue se répercute rapidement sur leurs notes et leurs résultats scolaires. À ce moment-là, on les dissuade franchement de poursuivre les cours qui mènent à l'université. Les "orienteurs", les "conseillers" les dirigent, pour leur bien, vers les emplois manuels.

Trop souvent, les communautés que forment certaines minorités, surtout les nouveaux immigrés, sont des ghettos sociaux et raciaux homogènes.

Les étudiants qui y vivent ont des difficultés de langue. Or l'éventail des sujets enseignés dans les écoles secondaires publiques — ainsi que l'attitude des enseignants du ghetto — tend à indiquer que les responsables font bien peu d'efforts pour faire connaître à ces élèves l'ensemble des possibilités que leur offre le Canada.

On n'essaie à peu près pas de les motiver ou de les stimuler.

On considère normal qu'il y ait des abandons. Ils fourniront à coup sûr au marché du travail une nouvelle génération de manoeuvres non qualifiés ou, au mieux, de "cols bleus".

Il serait assez troublant qu'un tel phénomène reflète la composition ethnoculturelle du Canada, mais les faits sont là pour prouver que, tandis que de nombreux groupes ethnoculturels se sont élevés à des niveaux de direction dans tous les aspects de la société canadienne, il est des groupes entiers qui n'ont progressé que très lentement, sinon pas du tout.

Depuis que le procès de Nuremberg a réfuté la notion de supériorité innée de certaines races par rapport aux autres, force nous est de conclure que certaines de nos minorités ont été tenues à l'écart des grandes voies du progrès éducatif par des circonstances sociales ou économiques sur lesquelles elles n'avaient aucun contrôle.

Dans le Canada des années 1970, le fatalisme des pionniers qui attendaient deux ou trois générations avant que leurs petits-fils puissent espérer atteindre les professions libérales, la politique ou les finances, est aussi dépassé que la charrette de la Rivière-Rouge.

Permettre qu'un seul des groupes ethnoculturels au Canada soit d'une génération en retard sur les autres du point de vue formation théorique, influence et action politique ou influence et pouvoir économique, c'est autoriser un véritable génocide culturel.

Nous espérons que les injustices spéciales, éducatives ou économiques — qui étouffent actuellement les restes des populations indigènes de notre pays et anéantissent les espoirs de groupes entiers d'immigrants — pèseront lourd sur la conscience des autorités au pouvoir.

Aucun Canadien ne peut s'épanouir pleinement s'il est menacé par la discrimination socio-économique.

Le gouvernement doit subvenir aux besoins de ces citoyens.

Nous savons que cette responsabilité sera lourde à assumer, mais

la persévérance est moins pénible pour nous que l'endurance pour ceux qui souffrent.

Il est recommandé que le ministre chargé du multiculturalisme:

1. a) Fasse connaître au ministre de la Justice la satisfaction éprouvée par le Conseil consultatif canadien du multiculturalisme au sujet de la décision du gouvernement fédéral, annoncée le 10 janvier 1973, de présenter à la première occasion une loi fédérale sur les droits de l'homme; il est de plus recommandé:
— que cette loi soit implantée dans la Constitution du Canada, et,
— qu'une commission soit créée en vue de l'administration de cette loi.

b) Convoque une conférence fédérale-provinciale des commissions des droits de l'homme avec des représentants des provinces qui ont adopté une loi sur les droits de l'homme sans créer de commission pour administrer cette loi.

2. Fasse part au ministre de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration des préoccupations exprimées en octobre 1973, lors de la première conférence sur le Multiculturalisme, au sujet des pratiques et des méthodes d'application de la Loi sur l'immigration.

3. a) S'informe des progrès réalisés dans la mise en oeuvre des recommandations 8 à 13 inclusivement, et 16, formulées dans le Livre IV du rapport de la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme.

b) Demande au Cabinet d'inciter la Société Radio-Canada à prendre connaissance de la politique du gouvernement fédéral en matière de multiculturalisme et à adopter une programmation qui réponde aux besoins et aux désirs des collectivités ethnoculturelles, et d'engager le C.R.T.C. et la Société Radio-Canada à répondre aux besoins spéciaux des populations autochtones du Canada dans les domaines linguistique et culturel.

75

4. Centres multiculturels et centres culturels communautaires*

Au tournant du siècle, la transformation du Canada en une nation s'étendant d'un océan à l'autre était amorcée. Dans l'Ouest, le cercle des concessions s'élargissait au fur et à mesure que débarquaient des trains les hommes et les femmes qui allaient défier, apprivoiser et conquérir ce milieu inhospitalier. En l'espace d'une génération, un millier de milles carrés de prairie cédèrent ainsi sous la charrue. La plupart des colons arrivaient d'Europe centrale ou orientale, dépossédés, chassés par les persécutions religieuses ou encore victimes de l'oppression raciale ou culturelle, mais toujours unis les uns aux autres par un lien que seule la foi peut nouer. Ici, sur ce continent neuf et vide, la terre qu'ils allaient défricher leur appartiendrait, les habitations qu'ils allaient bâtir seraient bien à eux et le pain qu'ils allaient rompre, ils le partageraient pour établir le dialogue de leur choix avec Dieu et leur prochain.

Il n'y avait rien quand ils sont arrivés. Alors ils ont construit des villages et des hameaux à l'image de leur culture, de leur religion, de leur langue et de leur vie sociale. D'une manière générale, les premiers établissements regroupaient, exclusivement ou presque, des gens de même origine ethnique, souvent même les habitants d'un même village ou d'une même région de la mère-patrie, selon la réussite des agents de l'immigration qui allaient recruter en Europe.

Dans les Prairies, en quelques dizaines de milles, le voyageur passait d'un village entièrement polonais à un autre peuplé uniquement de Slovaques, d'Ukrainiens ou encore de francophones venus du Québec.

Le développement culturel se faisait toujours dans le même ordre. D'abord, on bâtissait le lieu du culte, puis le lieu des rencontres et tous deux servaient d'école, et ce, jusqu'à l'établissement du système d'enseignement de langue anglaise.

Plus tard arrivèrent des immigrants qui avaient un métier et préféraient s'établir dans les villes nouvelles, mais qui eux aussi recherchaient la sécurité de leur propre groupe linguistique, et l'énergie de travailleurs bénévoles fut utilisée à la construction d'églises et de salles communales, ou à la création de sociétés de lecture, de littérature, de sport ou d'assistance aux malades. Même si les gens de l'extérieur

* *Les centres culturels communautaires doivent être définis comme des centres appartenant à un ou plusieurs groupes culturels et dotés d'installations mises à la disposition des membres de la collectivité.*

se moquaient de leur accent et souriaient de leur vêtement, dans ces lieux qui leur appartenaient, au moins, ils pouvaient se marier, se faire baptiser, s'amuser ou chanter un requiem en respectant les traditions dans lesquelles ils avaient été élevés.

Dans cet environnement nouveau, où tant de choses étaient bonnes et différentes et tant d'autres également indifférentes, ils se sentaient chez eux, et bien dans leur culture, chaque fois qu'ils se retrouvaient dans leurs salles communautaires. C'est là, à l'école du samedi, que la langue était maintenue et c'est là que les jeunes sautaient, virevoltaient et riaient au rythme de la csardas, du huczul et de la cracovienne.

Pour les immigrants arrivés par la suite, ces salles ont été le premier et le plus sûr point de contact avec leur culture. Car même s'ils avaient abandonné leur pays ou leur régime politique, ils ne pouvaient effacer la trace de leur patrimoine culturel.

Soixante-dix ans ont passé depuis l'arrivée des premiers groupes d'Européens qui ont commencé à modifier la structure sociale et culturelle du Canada. D'importants contingents sont depuis venus d'Asie, d'Afrique, des Antilles et des Indes orientales participer à l'édification d'une nation en livrant à leur tour la double lutte pour la sécurité économique et pour la sauvegarde de leur patrimoine culturel.

Depuis trois générations, les fils et les filles des pionniers marquent de leur influence et de leur orientation particulière les grands domaines de l'éducation et de la vie artistique au Canada. Dans les sphères plus puissantes des finances et de la politique, leur nombre est encore bien modeste, mais ils sont en train de gagner, de haute lutte, une place plus importante.

Il est de ce fait remarquable que ces nouvelles générations, qui assument si gravement leurs responsabilités de Canadiens, en modelant et en développant une nation nouvelle, consacrent également leur énergie à maintenir en vie leur langue, leurs coutumes et leur culture ancestrales.

"Maintenir en vie" est sans doute une expression bien faible, pour décrire ce qui se passe actuellement. Il n'y a jamais eu tant de jeunes Canadiens soucieux d'apprendre les langues. Les cours de danse et d'arts traditionnels ne peuvent répondre à la demande, faute de moniteurs. Les ensembles de musique, de chant choral et de danse sont tellement sollicités qu'ils trouvent difficilement le temps de répéter. Les voyages culturels dans les pays d'origine sont complets aussitôt qu'annoncés.

La génération montante manifeste une volonté de redécouvrir ses origines et de réaffirmer son identité culturelle propre, qui justifie la foi et la perspicacité avec lesquelles les premiers immigrants ont travaillé pour construire leurs églises et leurs salles communautaires. Sans le monde clos que constituaient ces centres, les jeunes auraient été assimilés et absorbés par la langue et la culture officielles qui leur étaient inculquées dans les écoles publiques.

Le foyer familial resta la source première et le refuge final du sentiment d'appartenance à une ethnie, mais son influence fut constamment attaquée par les valeurs et les nécessités contraires de l'école et du travail. C'est uniquement dans ses salles de réunion que la collectivité ethnique pouvait se rassembler

pour retrouver force et assurance au contact de l'ensemble de ses membres. Là, la langue était connue; les chansons, les traditions, les fêtes et les cérémonies étaient familières à tous. On y était accepté et en sécurité.

Loin d'être des cimetières, ces centres étaient au contraire des incubateurs de la culture. Les jeunes ont appris à comprendre, à adopter et à aimer les traditions que les vieux tenaient à maintenir. Sans ces institutions distinctes, la langue, l'art et la culture des ancêtres auraient été sur le déçlin au lieu d'être les réalités vivantes et florissantes que nous connaissons.

L'expérience prouve que si les cultures minoritaires ont survécu au Canada, c'est grâce à la persévérance d'une presse ethnique convaincue de sa mission, et si elles ont prospéré, c'est grâce aux activités culturelles qui ne pouvaient se dérouler que dans les églises et les salles communautaires particulières à chaque ethnie. Sachant cela, le CCCM ne comprend pas pourquoi le Secrétariat d'État semble préconiser la création de Centres multiculturels.

D'après les documents diffusés par le Secrétariat d'État, ces centres "offrent un toit et des facilités pour les groupes voulant tenir leur propres rencontres et offrent un programme permanent auquel peuvent participer les membres de tous les groupes ethniques. Ce programme comprend des activités dans le domaine du théâtre, des ateliers d'art et d'artisanat, des groupes de discussion, des cours de musique et de danse, des spectacles ainsi que des réunions sociales. Certains centres peuvent répondre aux besoins particuliers des immigrants en leur offrant des programmes d'orientation accompagnés de services d'information et de référence ainsi que des cours de français et d'anglais."

Le CCCM n'a pas d'objection à ce que le ministre établisse des Centres d'orientation des citoyens, dans le but de renseigner les nouveaux immigrants, de préférence dans leur propre langue, sur leurs droits et leurs devoirs au Canada, ou sur les programmes du gouvernement en matière d'emploi, de santé, de sécurité sociale, de formation professionnelle et de pensions.

Le CCCM est également favorable à toute mesure destinée à aider les immigrants à apprendre parfaitement l'une des langues officielles, et à tout effort pour les informer des programmes qui favorisent et facilitent leur accession à la citoyenneté. Mais ces centres et ces programmes ne peuvent être qualifiés de multiculturels, même si l'on étend le sens du terme.

Ayant analysé les critères définis par le ministère, le CCCM en est venu à la conclusion que "le programme permanent auquel peuvent participer les membres de tous les groupes ethniques" ne pourra être mené à bien que si l'on impose une langue commune, sans doute le français ou l'anglais.

Ce but est conforme à la théorie du "melting pot" des ethnies, mais elle s'oppose à la notion de mosaïque canadienne sur laquelle est fondée le multiculturalisme.

Le CCCM a la ferme conviction que la politique de multiculturalisme existe pour faciliter le développement de celles de nos ethnocultures qui manifestent le désir de survivre. Il attache donc une importance particulière à la conservation de la langue écrite et parlée des différents

groupes, et à la conservation des cultures exprimées dans les coutumes, la musique, les arts populaires, le chant et la danse.

Tout au long de l'histoire des immigrants au Canada, c'est la création d'établissements, d'institutions et de programmes distincts et particuliers qui a permis à chaque groupe ethnoculturel de se maintenir. Or le CCCM est d'avis que les Centres multiculturels projetés par le ministère renverseraient cette tendance et finiraient par saper le pluralisme de la société canadienne.

Pour être fidèle à son nom, la politique de multiculturalisme doit aider effectivement ses éléments constitutifs à maintenir les institutions qui ont prouvé à l'usage qu'elles servent à maintenir et à développer les cultures. Les détails de l'aide que nous proposons, soit des prêts à long terme et à intérêt modique, sont expliqués dans les recommandations qui accompagnent le présent document.

Le CCCM sait que le Canada compte quelques agglomérations en voie de développement, particulièrement celles qui sont nées dans le Nord, de l'exploitation des ressources minières ou énergétiques, et qu'elles attirent les nouveaux immigrants en grand nombre.

La plupart de ces villes nouvelles sont récentes et les groupes ethnoculturels n'y possèdent peu ou pas d'installations culturelles. Étant donné le caractère temporaire des emplois et l'hostilité de l'environnement, les immigrants n'envisagent pas de s'y établir de manière durable ou permanente. Dans ce cas, la création de centres multiculturels se justifie, car elle faciliterait à la fois l'intégration des citoyens et les contacts humains.

Bien que leur valeur soit limitée par les conditions très particulières de ces régions, ces centres pourraient servir de lieux de rencontre en attendant que les groupes ethnoculturels établissent leurs propres locaux permanents ou que les nouveaux venus déménagent.

Il est recommandé:

1. Que le ministre chargé du Multiculturalisme mette en oeuvre un programme d'aide aux centres culturels communautaires tels qu'ils sont définis par les présentes.

2. Que, pour faciliter l'octroi d'une aide aux centres culturels communautaires, soit institué un système de financement à long terme et à faible intérêt dans le cadre de la L.N.H. et (ou) des activités de la S.C.H.L.

3. Que les centres multiculturels ne soient financés que là où un besoin précis a été démontré. Les centres multiculturels doivent constituer une exception plutôt qu'une règle.

5. Presse des minorités ethniques et organes d'information

*La presse des minorités ethniques**

La presse ethnique du Canada a été cet ensemble de voix qui crient dans le désert — des voix frêles qui parlent une multitude de langues.

Elle s'est exprimée en divers caractères exotiques — cyrillique mystique, gothique médiéval, alphabet chinois hermétique.

La presse ethnique a servi de dépôts aux langues et cultures des tiers groupes du Canada.

Sa survie tient du miracle.

Elle a fait preuve d'une ténacité impressionnante.

Depuis près de deux cents ans, elle sort victorieuse de toutes sortes de tribulations économiques, sociales et politiques. D'un simple journal en allemand, fondé à Halifax en 1787, elle s'est développée en un choeur de plus de cent cinquante voix qui desservent aujourd'hui trois millions de lecteurs au Canada.

Peut-être n'y a-t-il aucune raison logique à sa survie.

Ni les directeurs, ni les éditeurs de la presse ethnique n'ont fait fortune. Ils n'ont pas influencé l'opinion publique nationale. Mais peut-être ont-ils été des idéalistes.

Ils éprouvent la joie du créateur, la satisfaction de former l'opinion, peuvent se targuer de connaître des personnages importants, et goûtent au plaisir exquis que procure la découverte d'informations.

Ils sont devenus journalistes parce qu'il ne pouvait en être différemment.

Peut-être se rendaient-ils compte que leur langue faisait partie intégrante de leur culture — un trésor qu'il faut chérir et préserver dans un milieu étranger.

Le premier journal ethnique canadien — *Der Neuschottlandische Kalender*, publication en allemand — paraît à Halifax en 1787. Le second — le *Kanada Museum* – est aussi en allemand et paraît dans la ville ontarienne de Berlin (l'actuel Kitchener) en 1822. Des colons islandais fondent l'*Heimskringla* dans le Manitoba en 1886. En 1892, le Canada compte déjà dix-huit publications dans une langue autre que l'anglais ou le français.

Le premier journal de langue slave au Canada est le *Kanadiysky*

** Traditionnellement, la "presse des minorités ethniques" comprend toutes les publications qui servent l'intérêt des groupes ethnoculturels d'origines autres que française et anglaise.*

Farmar, qui paraît pour la première fois en 1904, et qui est encore publié aujourd'hui. Le *Wah Ying*, quotidien en langue chinoise, est fondé deux ans plus tard a Vancouver.

Après la Confédération, les grandes vagues d'immigration d'Europe centrale et orientale offrent au Canada un supplément de main-d'oeuvre et des esprits nouveaux, tout disposés à bâtir une nation. Elles apportent également un contingent de lecteurs, qui désirent s'informer des nouvelles de leur nouveau pays — et de leur patrie d'origine — dans leur langue natale.

Les journaux ethniques répondent à l'attente de leurs lecteurs, les informent d'une manière qui leur est accessible, et éveillent en eux le sentiment d'appartenir à une communauté.

À mesure qu'ils acquièrent une meilleure connaissance de l'anglais ou du français, ils n'ont plus autant besoin du journal destiné à leur minorité, mais continuent à l'acheter pour des raisons sentimentales.

La plupart des journaux ethniques sont, à l'époque, statique et ont un certain retard du point de vue technologique. L'éditeur y tient le rôle de rédacteur, de journaliste, de vendeur, de chef du tirage, d'imprimeur, et d'expéditeur. Il n'a ni le temps, ni l'énergie, ni les moyens de s'adapter aux changements. Il continue de lutter avec entêtement et détermination à la seule fin de survivre.

Il travaille par amour et se demande si cela vaut la peine de lutter pour une idée.

Les journaux ethniques sont, à l'origine, destinés à une communauté, mais cette dernière se disperse sur toute l'étendue du Canada, et même au-delà de ses frontières. Ses lecteurs appartiennent à une minorité linguistique.

Pour les plus jeunes membres de ces communautés, qui sont moins attachés à leur langue, et ne savent pas trop quelle est leur véritable culture, le journal ethnique évoque avec une certaine nostalgie un pays qu'ils n'ont jamais vu, et traite de problèmes qui leur sont presque totalement étrangers.

Et pourtant, la presse ethnique survit à toutes ces difficultés. Elle attend d'être reconnue, louée et applaudie. Elle attend des honneurs que, peut-être, elle ne recevra jamais: quelques dollars pour une annonce publicitaire, une subvention qui lui permettrait de se développer et de s'améliorer; ou encore un signe de reconnaissance de la part des journaux influents de langue anglaise et française.

Les journaux ethniques travaillent sans relâche dans un vignoble solitaire.

Ils n'appartiennent pas à la presse régulière. Ils ne sont pas vraiment admis au sein des journaux canadiens. Ils s'accrochent les uns aux autres dans une véritable tour de Babel — rapprochés par le fait qu'ils s'expriment en une tierce langue.

Une sorte de "rideau de verre" les sépare de la presse régulière. Ils peuvent se voir, mais ne peuvent communiquer.

La presse francophone les soupçonne d'être dans le camp anglais. La presse anglophone, quant à elle, les considère comme anachroniques et incompétents sur le plan professionnel.

Ni l'une ni l'autre ne s'inquiète vraiment de ce que peut bien dire ou faire la presse ethnique; elles ne font d'ailleurs que très peu d'efforts

pour s'en informer.

Elles la considèrent peut-être comme la pointe de "l'iceberg des immigrants" — l'aspect le plus visible des groupes de tierce langue au Canada. Elles estiment que l'iceberg — qui flotte au-dessous des deux principaux groupes linguistiques — finira par fondre et disparaître.

C'est peut-être aussi le sentiment de la presse ethnique; mais cette opinion va se teinter de doutes lorsqu'on annoncera, en octobre 1971, l'adoption d'un programme officiel du Multiculturalisme.

Le multiculturalisme?

Le multiculturalisme? Pas de doute... c'est bien d'eux qu'il s'agit.

La Fédération de la presse ethnique du Canada apporte au nouveau programme un soutien enthousiaste, et communique au Conseil consultatif canadien du multiculturalisme ses idées propres sur la question, dans un aide-mémoire qu'elle lui adresse en janvier 1974:

"Depuis plus d'un demi-siècle, les journaux ethniques aident les divers groupes canadiens à conserver leur patrimoine culturel, sans que leurs efforts soient sensiblement soutenus ou même reconnus par le gouvernement. En fait, la presse ethnique n'a pu survivre que grâce aux sacrifices énormes consentis par les rédacteurs, les directeurs et les lecteurs des différentes publications, et à la conviction qu'ils ont de rendre un grand service, non seulement aux minorités ethniques, mais aussi au Canada."

En fait, jusqu'alors, les revendications de la presse ethnique n'étaient pas restées sans réponses.

Certains ministères faisaient paraître des annonces dans une tierce langue, et d'autres, plus nombreux encore, publiaient des renseignements dans une langue autre que l'anglais et le français.

Depuis la Seconde Guerre mondiale, la Direction de la citoyenneté et du civisme au sein du Secrétariat d'État s'occupait de la presse ethnique et en établissait un compte rendu à l'intention des ministères fédéraux.

Au Québec, les éditoriaux et commentaires sur le thème de la francophonie au Canada étaient traduits en français à l'intention des ministères concernés.

Le Conseil est sensible aux problèmes de la presse ethnique, mais pense, par ailleurs, qu'elle doit chercher elle-même la voie de son salut.

La presse ethnique a ouvert le chemin au programme du Multiculturalisme, en défendant pied à pied toutes les langues ancestrales. Elle gardait en mémoire ce que d'autres avaient oublié.

Mais elle doit à présent tourner ses regards pleins d'espoir vers l'avenir, et non se complaire à l'évocation du passé.

Elle doit se rendre compte qu'elle ne doit pas compter sur la seule aide du gouvernement pour se développer et accroître son influence.

Il faut que des voix jeunes et fraîches, ayant suivi des cours de langue et de journalisme, s'élèvent dans la langue ancestrale. La presse ethnique pourrait, en collaboration avec le ministère chargé du Multiculturalisme, instaurer un programme de bourses à leur intention.

La presse ethnique devrait également penser à améliorer ses installations et ses techniques, afin de

renforcer son image et d'accélérer la diffusion des nouvelles. Le gouvernement devrait contribuer à cet effort.

Mais la presse ethnique, comme tout autre service de presse, doit disposer d'un service de vente dynamique et professionnel. Il lui faut par ailleurs rehausser ses normes professionnelles. Elle doit procéder à une analyse de ses lecteurs, afin de s'assurer que c'est bien à eux qu'elle s'adresse, et non à des lecteurs imaginaires d'il y a cinquante ans.

Le gouvernement doit l'aider de plusieurs façons: en lui transmettant les nouvelles grâce à une agence de presse officielle centrale, située à Ottawa; en l'utilisant pour faire paraître des annonces visant un groupe linguistique particulier; en l'incitant enfin à être aussi actuelle et engagée que la presse française et anglaise.

Le gouvernement doit, d'autre part, alléger les charges auxquelles doit faire face la presse ethnique, en réduisant le tarif postal qui s'applique à ses diverses publications.

Les journaux ethniques devraient mettre sur pied un service de presse multiculturel, chargé de traduire en anglais et en français les éditoriaux et articles d'importance, en vue de les transmettre aux autres milieux de la presse. Ils devraient, d'autre part, établir des contacts avec la Presse canadienne (PC).

La politique officielle du multiculturalisme au Canada signifie l'ouverture d'autres horizons à la population canadienne — une expérience enrichissante pour l'esprit, et l'occasion d'apprendre à mieux se connaître et à s'apprécier.

La presse ethnique doit sortir de son isolement. Elle doit de nouveau faire entendre sa voix et appuyer de tout son poids le programme du Multiculturalisme.

Il est recommandé:

1. Que le ministre chargé du Multiculturalisme étudie la possibilité d'établir à Ottawa un bureau qui assurerait, pour le compte du gouvernement, des services d'information et autres à l'intention de la presse des minorités ethniques.

2. Que les ministères du gouvernement fédéral affectent une partie équitable de leur budget de publicité à la presse des minorités ethniques.

3. Que le gouvernement du Canada abaisse ses tarifs postaux pour les publications communautaires et particulièrement pour les journaux des groupes ethniques.

Les organes d'information

"La culture est un message, et... comme le but premier est de le transmettre, chacun se doit de conserver et de promouvoir l'utilisation des... langues. On a souligné que les langues qui sont largement utilisées jouent un rôle important dans le développement, sur le plan international, de la technique et de la culture. Il a également été reconnu qu'il était nécessaire de transcrire les langues nationales, de les enseigner et de les faire utiliser dans la plus grande mesure possible..."

UNESCO, La politique culturelle

D'après le Conseil, les organes d'information se situent de l'autre côté du "rideau de verre" décrit dans les recommandations sur la presse ethnique.

Au Canada, ce sont eux qui, traditionnellement, ne regardent pas

de l'autre côté pour voir les média "ethniques" — les média qui communiquent leurs messages dans des langues autres que le français et l'anglais.

Le Conseil a fait une étude rapide de la presse ordinaire. Il s'est arrêté beaucoup plus longuement sur les moyens de radiodiffusion et, en particulier, sur la Société Radio-Canada.

La presse régulière ne voit pas grand-chose de la presse ethnique, à travers le "rideau de verre"; les organes de radiodiffusion connaissent très peu leurs confrères de la "radio ethnique".

Mais tous les échelons de gouvernement ont publié un message clair et vibrant, et le Conseil est d'avis que les organes d'information devraient l'entendre:

"Le multiculturalisme est une politique permanente du gouvernement; il est ici pour rester, car il constitue un élément essentiel des efforts qu'entend poursuivre le gouvernement pour promouvoir l'unité nationale et protéger l'indentité nationale."

Rien ne pourrait être plus clair. Mais il faudra plusieurs années avant que ce message atteigne les organes d'information.

Dans les recommandations du Conseil, les membres ont proposé que de meilleurs programmes éducatifs soient mis sur pied, afin de faire connaître à la presse anglophone et francophone les objectifs du gouvernement, en matière de multiculturalisme, et les aspirations du public dans ce domaine.

Le Conseil estime que la presse régulière pourrait voir le reflet d'un autre élément de la société canadienne, si elle était disposée à étudier, de façon plus consciencieuse, le contenu des éditoriaux de la presse ethnique.

Peut-être que les prix nationaux du journalisme, au moment de leur présentation annuelle, devraient reconnaître, comme une catégorie spéciale, les éditoriaux et les articles spécialisés provenant de la presse ethnique.

Il y aurait lieu d'étudier un grand nombre d'autres idées visant au rapprochement de la presse ordinaire et de la presse ethnique.

Mais le domaine de la radiodiffusion a donné lieu à une multitude de recommandations.

Au cours de ses réunions, le Conseil a confirmé que le concept du bilinguisme officiel est la base d'une société multiculturelle. Le Conseil est d'avis que les règlements du CRTC qui s'appliquent à la Société Radio-Canada sont périmés, car ils ne tiennent pas compte du fait que le concept de bilinguisme et de biculturalisme est devenu un concept de bilinguisme et de multiculturalisme.

L'acceptation par le gouvernement, en octobre 1971, des recommandations du Livre IV du rapport

sur le bilinguisme et le biculturalisme, et l'adoption officielle d'une politique de multiculturalisme, ne se reflètent pas dans la programmation de la Société d'État, et, malheureusement, il semble que le réseau ne prendra aucune mesure dans un proche avenir pour faire connaître l'aspect multiculturel de la vie canadienne.

Le fait que, l'année dernière, la Société Radio-Canada ait abandonné l'émission en gaélique qu'elle diffusait depuis longtemps au Cap-Breton est encore plus troublant.

Que cette mesure ait été prise en vue de contester ou de mettre à l'épreuve la politique de multiculturalisme est une question qui pourrait être débattue par des spécialistes à l'extérieur du Conseil. Le Conseil lui-même lui prête ces deux interprétations, et a exprimé ses regrets au sujet de la décision de la Société.

Il n'est pas suffisant pour le CRTC et la Société Radio-Canada d'expliquer que les émissions à caractère multiculturel devraient être diffusées par des postes privés aux frais des divers groupes culturels intéressés, ou de proposer que l'on accorde des licences à un plus grand nombre de stations diffusant dans plusieurs langues.

La réalité pure et simple que le Conseil tente d'exprimer dans ses recommandations, est que la Société Radio-Canada, en tant que société d'État, se doit de présenter le Canada aux Canadiens, tel qu'il est, c'est-à-dire un pays multiculturel.

Il est évident que la nature de ces émissions peut varier d'une région à l'autre, selon le patrimoine culturel de l'auditeur et du spectateur, mais il faut souligner également que le réseau a le devoir de faire connaître aux Canadiens l'héritage de leurs concitoyens. Il y aurait donc lieu d'élargir, sur une base régionale, la radiodiffusion ethnoculturelle, afin de familiariser les gens de l'Ouest, par exemple, avec le patrimoine de leurs partenaires dans la Confédération qui habitent la région atlantique. Même dans les émissions qu'elle diffuse actuellement en français et en anglais, la Société semble séparer et isoler ses réseaux sur le plan de la langue. Elle présente très peu de culture du Canada français à son réseau de la langue anglaise.

Dans une société pluraliste, une telle conception de la programmation par un réseau subventionné par l'État devient un anachronisme onéreux.

Le Conseil emprunte les paroles de l'hon. Marc Lalonde, pour rappeler aux organes de radiodiffusion que:

"Les langues ont une double fonction. Elles sont un moyen de communication et en même temps l'organe d'expression d'une culture. Certes les gouvernements peuvent leur venir en aide dans l'un de ces rôles ou dans les deux. Mais, au Canada, le terme "officiel" ne s'applique aux langues que dans leur sens de moyen de communication. Un très grand nombre de Canadiens utilisent soit le français, soit l'anglais dans leurs échanges quotidiens avec leurs concitoyens et avec les bureaux de l'administration. Et ce n'est que pour cette raison pratique — et non à cause d'une rationalisation particulière au sujet des races — que ces deux langues ont un caractère officiel au Canada. Le français et l'anglais ne sont ni supérieurs ni plus précis que n'importe quel autre langage. Ils

sont tout simplement plus utilisés au Canada."

Il est recommandé:

1. a) Que le Ministre prie instamment Radio-Canada de tenir compte dans le contenu de ses émissions anglaises et françaises, dans l'embauchage de son personnel, ainsi qu'au niveau de la haute direction de la Société, de la réalité multiculturelle de la vie canadienne d'aujourd'hui.

b) Que le Ministre prie instamment Radio-Canada de présenter à la radio et à la télévision des émissions dans d'autres langues que l'anglais et le français.

2. a) Que soit établi un comité permanent de la radiodiffusion composé de représentants des groupes ethnoculturels et du secteur de la radiodiffusion: et
que ce comité soit chargé de promouvoir la tenue de colloques sur la production en vue de la réalisation de films et d'émissions de radio et de télévision, de la formation de personnel, et du perfectionnement professionnel d'artistes dans le domaine de la création et de l'interprétation, en collaboration avec des organismes comme la Société Radio-Canada, le réseau CTV, l'O.N.F. et les grandes chaînes de télédistribution.

b) Qu'une vidéothèque équipée pour assurer des services de transfert soit établie afin de recueillir les émissions de qualité présentant un intérêt sur les plans historique, culturel et national. Les émissions devraient être mises à la disposition de tous les groupes ethnoculturels au Canada, et être emmagasinées en permanence.

101

01102

6. Les arts dans une société multiculturelle

Les communautés ethnoculturelles du Canada ont conservé leur culture, timidement, dans leurs églises, leurs salles de réunion, et même dans leurs cuisines.

Elles les ont conservées parce qu'elles leur appartenaient et qu'elles devaient leur appartenir avant d'appartenir au Canada.

Elles les ont préservées et chéries parce qu'elles faisaient partie d'elles-mêmes, parce qu'elles étaient intimement liées à leurs ancêtres et à leur mère-patrie.

Elles ont peut-être pensé que personne ne s'en souciait. Elles avaient elles-mêmes à peine le temps d'y songer en raison de la lutte qu'elles devaient soutenir pour s'établir sur une terre nouvelle.

Mais maintenant, leurs cultures semblent avoir acquis une certaine valeur. Le Canada est devenu plus prospère, les possibilités de loisirs sont devenues plus nombreuses et la lutte économique n'est plus aussi pénible. Maintenant, les membres des groupes ethniques se sentent davantage chez eux et sont mieux acceptés.

Le monde entier est plus ouvert; il n'est plus aussi fermé qu'il l'était. Il a permis à tous les hommes de se rapprocher. Les choses que certains tenaient pour étranges ne paraissent plus si étranges aujourd'hui. On veut même les partager et les apprécier; elles ne provoquent plus le rire ni même le sourire.

Le Canada est peut-être prêt à accepter ces choses maintenant, parce qu'il est officiellement multiculturel.

Évidemment, certaines personnes se sont intéressées depuis longtemps aux cultures des groupes ethnoculturels. En tant qu'invitées, elles ont fréquenté les églises et les salles de réunion, et assisté à divers festivals spéciaux; elles ont serré des mains et ont souri; elles ont peut-être même apprécié les manifestations de ces cultures.

D'heureux Canadiens ont été invités à une noce mennonite, ou aux cérémonies qui marquent, chez les Canadiens d'origine slave, les fêtes de Noël ou de Pâques. Ils ont pu être les invités à un bar "Mitzvah", ou partager le "rôti" avec une famille antillaise.

Et bien d'autres ont eu l'occasion de prendre conscience des multiples aspects de la culture du Canada lors de festivals populaires.

Dans les Maritimes, le festival de la chanson populaire de Miramichi, et le festival des arts de Tatamagouche en Nouvelle-Écosse ont fourni une tribune aux arts traditionnels.

Au Québec, une fédération a coordonné et présenté divers festivals de danses folkloriques. En Ontario, divers festivals ont été tenus, par exemple, un "festival de la pomme" à Cedar Grove, un "festival du raisin" à St. Catharines, et un concours de violonneux à Shelbourne.

Au Manitoba, les arts populaires ont été mis en évidence à l'occasion de l'exposition de la Rivière-Rouge et des festivals "Mosaic". Pour leur part, les populations autochtones du Canada ont organisé les festivals "Green Corn" à Oshweken, et Micmac à Restigouche.

En 1932, la "Canadian Folk Society" de Vancouver était fondée, avec pour objectif l'organisation de festivals annuels de la danse et de la chanson à travers la Colombie-Britannique. Au Québec, dans les années 40 et 50, le Pageant folklorique de Montréal a présenté annuellement des spectacles d'arts folkloriques.

En 1963, était fondé à Toronto le "Community Folk Art Council" dont la première grande production devait être une fantaisie multiculturelle appelée "Nationbuilders" (les Bâtisseurs). Quelque 2,000 danseurs et chanteurs y participèrent chaque année, dans leurs costumes nationaux, jusqu'en 1971.

Le succès remporté par les "Nationbuilders" a lancé l'idée d'un conseil national qui serait chargé de la promotion des arts populaires dans tout le Canada. C'est ainsi que fut créé en 1964 le Conseil canadien des arts populaires (Canadian Folk Arts Council).

La "Metro International Caravan" (Caravane internationale du grand Toronto), qui présente la culture des groupes ethnoculturels, a ouvert ses portes en 1969. Toute la collectivité participait à ses activités.

C'était un ensemble de pavillons auxquels on avait accès grâce à un passeport. On y effectuait un voyage international tout en restant sur place. Des douzaines de groupes ethnoculturels y présentaient leurs objets d'art et d'artisanat, y servaient leurs aliments et boissons, y dansaient et chantaient tout en exhibant leurs costumes nationaux.

Toronto n'avait jamais rien connu de semblable.

L'année dernière, près de deux millions de personnes ont visité les pavillons de la Caravane, parmi lesquels on remarquait entre autres le pavillon de Londres, oeuvre de la "St. George Society" qui existe depuis 184 ans, et divers pavillons illustrant la culture des immigrants, et notamment celle des immigrants colombiens et équatoriens de fraîche date.

À Winnipeg, les organisateurs du "Folklorama" se sont inspirés de la Caravane et lui ont emprunté l'idée des pavillons, des passeports et de la présence des populations dont la culture est présentée.

Les deux festivals ont attiré des représentants de diverses municipalités des États-Unis, venus étudier le multiculturalisme canadien à l'oeuvre.

À la suite du travail de réflexion sur la culture, auquel s'est livrée la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme, et de l'attention qu'elle a portée aux autres langues et groupes culturels du Canada, les groupes ethnoculturels ont littéralement bombardé les administrations publiques de mémoires et de recommandations à l'appui de la thèse du multiculturalisme.

Le gouvernement fédéral en a accepté l'idée et, en octobre 1971, le Premier ministre Trudeau rendait publique la politique officielle du Canada en matière de multiculturalisme.

Dans le cadre de programmes fédéraux et provinciaux, plus spécialement en Alberta, Saskatchewan, Manitoba, Ontario, Québec et Terre-Neuve, des subventions ont été accordées en vue de projets culturels novateurs.

Les jeunes ont commencé à donner une nouvelle signification à leur patrimoine culturel: ils ont participé aux activités de troupes de danse et de chorales, présenté des spectacles et monté des productions diverses; ils ont suivi des cours d'animation de la jeunesse, et se sont intéressés activement à des projets comme ceux du Folklorama et de la Caravane.

Les arts populaires sont à la base de toute culture et, au Canada, la plupart d'entre eux sont venus d'ailleurs. Les Canadiens devraient pouvoir, sur les bancs de l'école, s'initier aux fondements de leur culture.

Les programmes d'arts populaires dans les écoles peuvent être mis au point par les enseignants, qu'ils soient ou non spécialistes. Il s'agit simplement de présenter les éléments de base: chants folkloriques, légendes, contes, artisanat, art culinaire et danses folkloriques élémentaires.

En Ontario, une troupe de danse hongroise d'une école de Sarnia a remporté en 1974 l'un des concours de danses folkloriques de la province. Aucun membre de la troupe n'était hongrois.

Le Conseil estime que tous les enfants devraient être initiés aux arts populaires. Il s'agit en effet d'une forme d'art facile à présenter, et qui se rapproche de la culture des enfants. L'art populaire nous a donné la Sixième symphonie de Beethoven, la symphonie du Nouveau Monde de Dvorak, le Carmen de Bizet.

L'art jaillit du peuple dans des formes simples. Des génies créateurs réussissent à faire des chefs-d'oeuvre à partir de cette matière première.

Au Canada, la matière première, la source de la culture, est peut-être venue de l'étranger, mais le génie créateur canadien peut la façonner en produits artistiques typiquement canadiens.

De l'avis du Conseil, les administrations publiques doivent aider les arts multiculturels du Canada, mais non les dominer.

Les Canadiens des divers groupes ethnoculturels ont chéri leur patrimoine culturel et l'ont soigné dans la solitude.

Ils en ont été les gardiens.

Ils doivent encore en être les gardiens.

Il est recommandé:

1. Que le gouvernement du Canada fournisse une aide relativement aux programmes et au développement multiculturels

a) dans tous les cas où cela est possible, aux agences de liaison entre les groupes comme le Conseil canadien des arts populaires/The Canadian Folks Arts Council ou par l'intermédiaire de ces mêmes organismes, qui ont, jusqu'à présent, coordonné les activités multiculturelles, et

b) aux organisations ethnoculturelles ayant une structure et des assises culturelles bien établies, et dont la compétence est reconnue.

2. Que le gouvernement du Canada assure une liaison efficace avec ces organismes et organisations, ainsi qu'avec les administrations provinciales et municipales, afin de suivre une ligne de conduite unifiée dans ce domaine et promouvoir les qualités exceptionnelles de chaque région du Canada.

3. (i) SUBVENTIONS AU TITRE DU MULTICULTURALISME —
(a) ARTS
Que le gouvernement du Canada réévalue sur une base permanente les critères et le système actuel d'attribution des subventions.

(b) FESTIVALS, EXPOSITIONS
Que le gouvernement du Canada aide financièrement au développement et à la création (lorsqu'il existe dans la collectivité des garanties bien définies) de festivals populaires. Cette pratique devrait s'appliquer également aux activités connexes dans le domaine des arts plastiques et d'interprétation.
Que des plans triennaux soient élaborés en collaboration avec les organismes et organisations en vue de l'amélioration continue de ces programmes.

(c) ÉCHANGES CULTURELS
Que le gouvernement du Canada finance des échanges culturels à l'échelle tant nationale qu'internationale, afin de permettre aux groupes culturels de faire connaître leurs réalisations artistiques à l'ensemble de la collectivité canadienne et mondiale.

4. DEGRÉ D'EXCELLENCE
Que le gouvernement du Canada finance les entreprises professionnelles et non-professionnelles dans le domaine des arts multiculturels, afin de rehausser leur degré d'excellence:

a) au moyen de programmes d'échanges et de formation des professeurs en collaboration avec des professionnels du domaine de la danse, de la musique, de l'art dramatique et autres secteurs connexes;

b) au moyen de colloques, de conférences et de séminaires sur la musique, la danse, l'art dramatique, l'artisanat et les arts connexes.

Il est de plus recommandé que ces initiatives soient coordonnées avec les programmes et les plans établis des organismes et organisations oeuvrant dans ce domaine.

5. PATRIMOINE ETHNOCULTUREL
(a) Que le gouvernement du Canada établisse des banques centrales chargées de rassembler et de diffuser la musique, la littérature, et l'art dramatique provenant de tous les groupes ethnoculturels du Canada, et fournisse les services de linguistes et de spécialistes, en nombre suffisant pour en assurer la traduction dans les langues officielles.

(b) Que le gouvernement du Canada accorde des subventions équivalentes aux contributions des groupes ethnoculturels en vue de l'établissement et du maintien de chaires universitaires dont l'objet sera la préservation et l'enseignement de la langue et de la culture de ces groupes.

(c) Qu'un Musée national ethnique du Canada soit créé et qu'une aide soit accordée afin que l'on poursuive la collecte d'objets culturels et leur présentation dans la Capitale nationale dans les musées régionaux, les centres culturels communautaires et les centres multiculturels.

7. L'immigrant dans une société multiculturelle

Le Canada a toujours compté sur les immigrants pour assurer son expansion. Comme c'était un pays très vaste, à la population clairsemée, et doté d'immenses richesses naturelles inexploitées, il s'est tourné vers l'étranger pour se procurer les ressources humaines nécessaires, et les immigrants se sont tournés vers lui pour y trouver une vie meilleure.

Ils ont défriché le terrain, construit des routes, des canaux et des chemins de fer. Ils ont exploré les régions encore inconnues et ouvert un nouveau pays.

Ils menaient une vie physiquement pénible et se trouvaient tout à fait désorientés moralement.

Pour se rassurer, ils se sont cramponnés à leur culture et à leur langue, ils ont construit des maisons et des églises qui rappelaient leur patrie, conservé leurs traditions artistiques dans les rares moments où ils pouvaient se détendre et consommé la nourriture à laquelle ils étaient habitués.

Le Canada cherchait péniblement sa propre identité et avait peu de temps pour aider les immigrants à trouver la leur. Ils ont grandi ensemble sans savoir réellement qui ils étaient.

À bien des égards, c'était une adolescence heureuse.

Les normes de conformité étaient assez vagues parce que le Canada n'avait pas encore décidé quelles devaient être ces normes. Les immigrants étaient plus ou moins libres de continuer à être ce qu'ils étaient.

Les normes canadiennes étaient celles de la Grande-Bretagne, tempérées par le statut de colonie et subtilement enrichies par l'esprit du Canada français.

Mais le Canada était imprégné de la toute puissante éthique du travail qui dominait l'Angleterre victorienne. Il y avait du travail à accomplir, une nation à édifier, des institutions à créer, et le Canada s'y consacrait sans relâche.

Il faisait don aux immigrants de l'entrée libre et de la possibilité d'être les artisans de leur propre destinée. Le don se faisait peut-être froidement et sans effusion, mais il n'en demeurait pas moins réel.

L'importance de ce cadeau se comprend mieux aujourd'hui.

Le Canada a maintenant de profondes racines. Son niveau de vie est élevé, le travail de pionnier, que constitue la tâche épuisante d'édifier une nation, est terminé.

Il reste maintenant plus de temps pour l'introspection et la réflexion; et aussi plus de temps pour les préoccupations des

anciens immigrants et les difficultés que rencontrent les nouveaux.

Le Conseil consultatif canadien du multiculturalisme s'en préoccupe aussi.

Le Conseil estime que les immigrants ne peuvent participer entièrement à la vie canadienne que s'ils ont plein accès aux services mis à la disposition de tous les Canadiens. Mais il y a peu d'espoir pour les immigrants d'apprécier la richesse de la vie canadienne s'ils ne peuvent communiquer dans l'une des langues officielles du Canada.

Or, l'apprentissage d'une nouvelle langue constitue, pour la plupart des immigrants et surtout pour les adultes, une tâche effrayante. Ils peuvent venir au Canada avec des compétences professionnelles, mais ils ne pourront en tirer parti parce qu'ils ne peuvent communiquer, sur le plan professionnel, ni en anglais ni en français.

Ils sont médecins, mais ils doivent être infirmiers.

Ils sont architectes, mais ils doivent être artisans.

Ils perdent, et le Canada y perd aussi.

Nombre d'entre eux demeurent dans une collectivité où ils ont la possibilité de s'exprimer dans leur langue. S'ils en sortent, ils sont perdus. Ils vivent volontairement dans un ghetto, parce qu'ils n'ont pas la possibilité de vivre en dehors de ce ghetto.

Heureusement, leurs enfants s'intégreront à la vie canadienne.

Le nouvel immigrant vient chercher ici un logement, puis un emploi. Il veut avoir sa part de la richesse canadienne. Il rêve d'une maison et d'une automobile. Après tout, tous les Canadiens n'en possèdent-ils pas une. S'il travaille ferme, il pourra se les procurer.

Il recherche le niveau de vie canadien. Il se peut qu'il soit obligé de remplir des tâches ennuyeuses et déplaisantes, qui le tiennent occupé pendant de longues heures. Il peut essayer de cumuler deux emplois pour atteindre plus rapidement ses objectifs.

Il accepte les emplois qui rebutent les Canadiens: vider les poissons, laver les autos, creuser des égouts, nettoyer les mines, balayer les rues. Il peut travailler le soir et les fins de semaine.

Les Canadiens "arrivés" peuvent se montrer assez peu compatissants. Pour eux, c'est presque une médaille d'honneur que d'avoir fait ce travail et d'en être sorti. C'est presque devenu une tradition canadienne.

Le Conseil estime que les immigrants ne devraient pas connaître d'autres difficultés que celles qui sont imposées par les réalités de la vie au Canada.

Ils devraient avoir une image claire du Canada afin de pouvoir faire un choix raisonné *avant* d'émigrer.

L'immigrant devrait être informé comment le Canada l'aidera et quels efforts il devra fournir lui-même. Ces explications s'imposent, en raison des difficultés d'ordre linguistique et du peu de connaissances des institutions canadiennes qu'ont les immigrants.

Les gouvernements et les institutions sociales du secteur privé doivent reconnaître et comprendre la situation de l'immigrant, et faire de leur mieux pour l'aider d'une façon humaine et raisonnée.

La plupart des programmes actuels d'orientation sont des programmes à court terme, qui visent en général à procurer un emploi à

l'immigrant.

Mais nos programmes ne devraient pas s'adresser uniquement au chef de famille, mais à toute la famille.

Les immigrants plus âgés tiennent fermement à leur langue et à leur culture — tout comme les Canadiens de cet âge, d'ailleurs.

Les jeunes peuvent s'adapter plus facilement, mais iis sont souvent déchirés entre leur culture originale et celle dans laquelle ils ont été plongés. Ils doivent vivre avec la culture de leurs parents à la maison, et, à l'extérieur, avec celle de leurs camarades.

Cette lutte provoque chez beaucoup d'entre eux une crise d'identité. Ils peuvent rejeter la culture de leurs parents et se conformer à la culture canadienne, qu'ils ne connaissent pas bien, afin d'avoir la paix sur le plan intérieur. Mais ils continueront peut-être encore à se demander s'ils n'ont pas été infidèles à leur patrimoine.

Il faut leur donner le sentiment que leur apport culturel est important et qu'il n'est, en aucune façon, incompatible avec la culture canadienne.

Nous trouvons un exemple de ce conflit culturel chez les jeunes de Thompson, au Manitoba. Les fils et les filles de mineurs estiment que le fait d'être "Portugais" est un handicap. Ils éprouvent le désir d'être autre chose.

Les autres Canadiens ne devraient mettre personne dans cette situation. Il est très important, pour les nouveaux immigrants, d'être acceptés par des Canadiens de longue date et d'avoir des amis parmi ces derniers.

Les enfants d'immigrants font face à un autre problème. Des Canadiens insensibles peuvent s'imaginer que leur langue hésitante est synonyme de stupidité. Ils peuvent croire que ces enfants doivent évidemment commencer au bas de l'échelle et accomplir les tâches serviles que les Canadiens refusent de faire. Un grand nombre d'enfants d'immigrants sont dirigés vers des programmes professionnels dont le niveau est inférieur à leurs aptitudes intellectuelles. D'autres élèves abandonnent leurs études secondaires parce qu'ils doivent travailler pour aider leur famille.

Il faut faire un effort spécial pour ces enfants. Ils représentent des ressources humaines que le Canada ne peut se permettre de gaspiller.

Un grand nombre d'immigrants apportent des trésors culturels avec eux: leurs compétences, leur façon de concevoir la vie, leur langue, leurs arts et métiers.

Ce serait vraiment une maigre table culturelle si elle n'était mise que par un seul groupe. La richesse du monde n'est pas le monopole d'une seule culture. La corne d'abondance de la civilisation a été remplie par beaucoup de gens, dont certains sont morts et disparus depuis longtemps. Elle sera remplie de nouveau par les cultures à venir.

La lumière spectrale d'un grand nombre de cultures peut illuminer notre Canada et le faire briller davantage. Elle peut briller sur nos visages, dans nos coeurs, dans nos écoles et nos institutions. Elle peut ajouter de la chaleur, de la bonté et de l'humanité à notre façon de vivre.

Mais seulement si nous comprenons qu'être différent ne signifie pas être inférieur.

Il est recommandé:

1. Que des services d'orientation soient plus largement offerts à l'immigrant avant et après son entrée au Canada afin de lui expliquer les aspects sociaux, économiques et culturels de la société canadienne.

2. Que soient intensifiés les programmes visant à sensibiliser les Canadiens aux problèmes et aux besoins de l'immigrant.

3. Que soient mis en oeuvre des programmes spécialement conçus à l'intention des immigrants jeunes et âgés qui se trouvent aliénés par suite d'une certaine incompatibilité culturelle.

4. Que, pour reconnaître la réalité multiculturelle du Canada, soit proclamée une Journée annuelle du patrimoine.

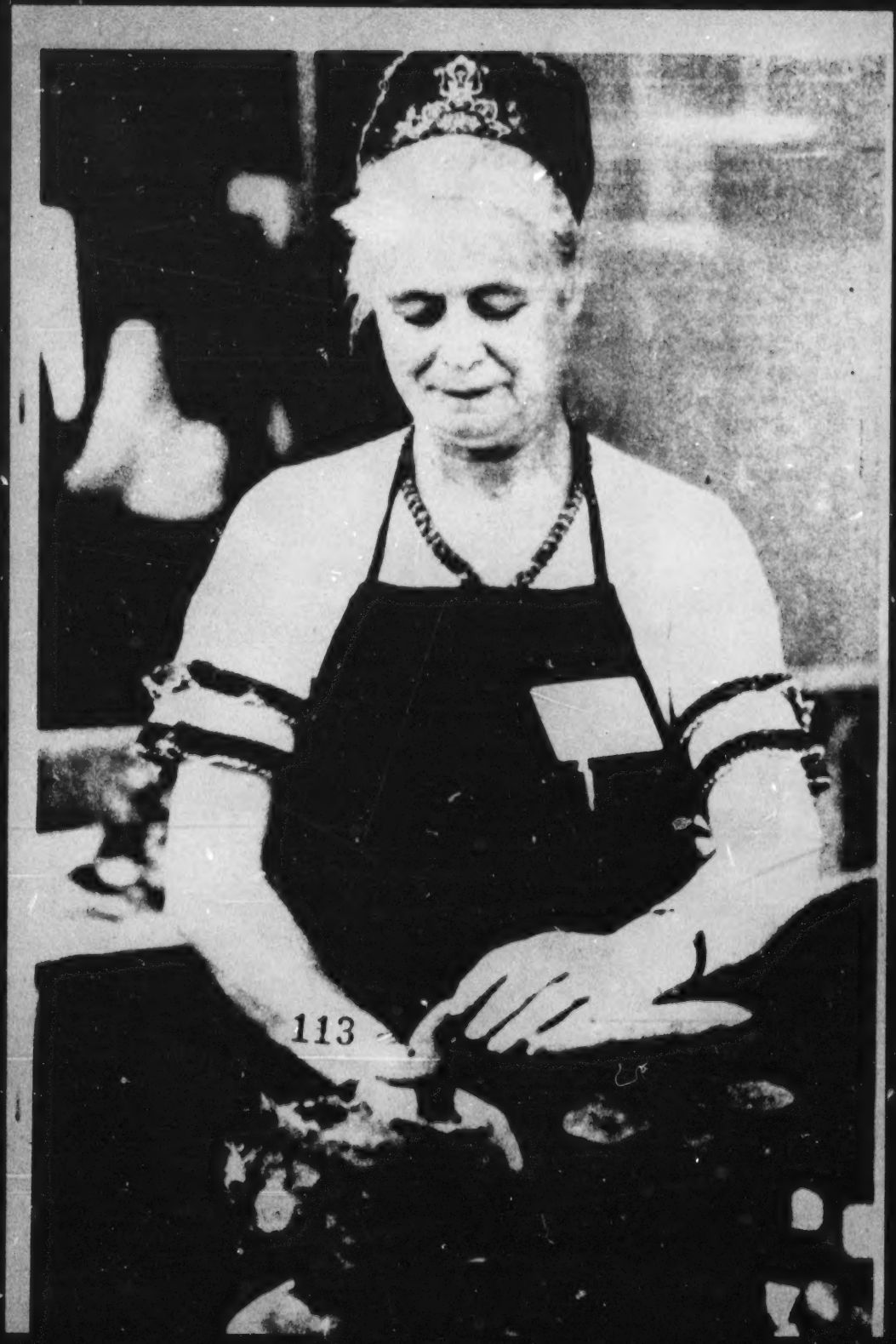

8. Attitudes de la jeunesse dans une société multiculturelle

La jeunesse est pleine de vie, elle est curieuse, elle est idéaliste. La jeunesse veut influencer la société pour la rendre meilleure.

La jeunesse canadienne ressemble à toutes les jeunesses du monde, à une différence près: elle dispose, dans le multiculturalisme officiel, d'une dimension supplémentaire. Elle est formée d'êtres qui sont tous au printemps de la vie, mais dont les racines plongent dans des histoires différentes.

Notre jeunesse veut se trouver, comme toutes les jeunesses du monde, mais ici au Canada elle a bien plus de lieux à explorer.

La jeunesse canadienne est le fruit d'une société libre et riche. Elle est extrêmement mobile, elle a beaucoup voyagé et elle a reçu une éducation plus poussée qu'aucune autre génération avant elle. Ses horizons sont bien plus vastes, élargis encore par les moyens de communication électroniques universels.

Mais nos jeunes sont des jeunes, et ils appartiennent plus que jamais à la fraternité internationale des jeunes.

Si nos jeunes acceptent pour ce qu'ils sont leurs frères du monde entier, ils s'accepteront les uns les autres à l'intérieur du Canada, un microcosme en lui-même.

Dans notre microcosme canadien, les jeunes veulent découvrir qui ils sont, pourquoi et comment leur culture se compare aux autres. Nous avons reconnu, en instituant le multiculturalisme officiel, que "différent" ne signifie pas "inférieur". Nous devons donc permettre à notre jeunesse multiculturelle de découvrir, de préciser et de mettre en valeur ses différences. Ses trésors s'ajouteront au trésor culturel commun à tous les Canadiens.

Nos jeunes parleront une des langues officielles du Canada ou les deux et, c'est notre espoir à tous, ils voudront apprendre, retenir, améliorer et raffiner la langue de leurs ancêtres.

Ils sauront apprécier la littérature et tous les arts de leur culture d'origine. Ils connaîtront l'histoire de leur peuple ancestral, ses grands hommes et ses hauts faits. Ils seront fiers de leurs origines et, partant, d'eux-mêmes. C'est cette fierté affirmée dans un contexte de fraternité internationale qui sera source de force.

De la connaissance de ces facteurs naîtra un homme plus riche, un homme international, qui recherchera les valeurs humaines les plus hautes, plutôt que de s'attacher à un chauvinisme étroit.

La force et l'intelligence de la jeunesse d'aujourd'hui devraient être mises au service du multiculturalisme du Canada. Les jeunes veulent se connaître entre eux, faire des expériences nouvelles et élargir leur esprit.

Au Canada, ils en ont la possibilité, parce qu'ils vivent dans un véritable laboratoire de compréhension mondiale.

Le Canada a une chance de se débarrasser de la discrimination. Car la discrimination se développe dans une culture de haine entre groupes. Il se peut que les gens haïssent dans leur ensemble ceux qu'ils n'ont jamais rencontrés, mais jamais en tant qu'individus.

Il y aura toujours des gens que nous aimerons plus que d'autres, parce que nous partageons les mêmes intérêts, que nous avons la même conception des choses. Mais il ne faudrait jamais que ce choix soit basé sur des considérations de race, de religion ou d'opinion politique.

Et la jeunesse adhère à ce principe.

Tout être humain doit avoir le droit de se réaliser, dans la mesure où son épanouissement ne nuit pas à celui des autres. Les jeunes ont pour devise: "Fais ce que veux".

Celui qui sait qui il est, trouve dans cette assurance le désir de laisser les autres être ce qu'ils sont.

C'est en fréquentant des gens dont les origines sont différentes des nôtres que nous découvrons l'humanité profonde de chacun. Nous devrions tous travailler pour l'être humain et non pas pour l'être ethnique.

Les jeunes veulent se faire entendre — dans les organismes comme le Conseil consultatif canadien du multiculturalisme. L'avenir du Canada leur appartient et il faut qu'ils puissent le façonner.

Il faut que le gouvernement aide les programmes que la jeunesse a à coeur. Pour ce qui est du multiculturalisme, cette aide pourrait permettre aux jeunes d'apprendre la langue et l'histoire de leurs ancêtres, d'acquérir la culture de leur peuple et de découvrir la contribution de leurs aïeux à la réalité moderne du Canada.

Cela ne peut que servir un Canada unifié, mais riche de mille éclats divers.

Il est recommandé:

1. Que le Ministre établisse des liaisons étroites avec les autorités provinciales compétentes dans le domaine de l'éducation afin de souligner la nécessité d'introduire une dimension multiculturelle dans nos systèmes d'enseignement.

2. Que soit organisée une conférence nationale visant à permettre aux jeunes de faire connaître leurs vues et attentes en ce qui concerne le multiculturalisme, et qu'à cette fin, on fasse appel à des jeunes de moins de vingt-cinq ans comme organisateurs et participants.

3. Que dans l'avenir, les nominations au Conseil consultatif canadien du multiculturalisme reflètent la participation des jeunes de moins de vingt-cinq ans.

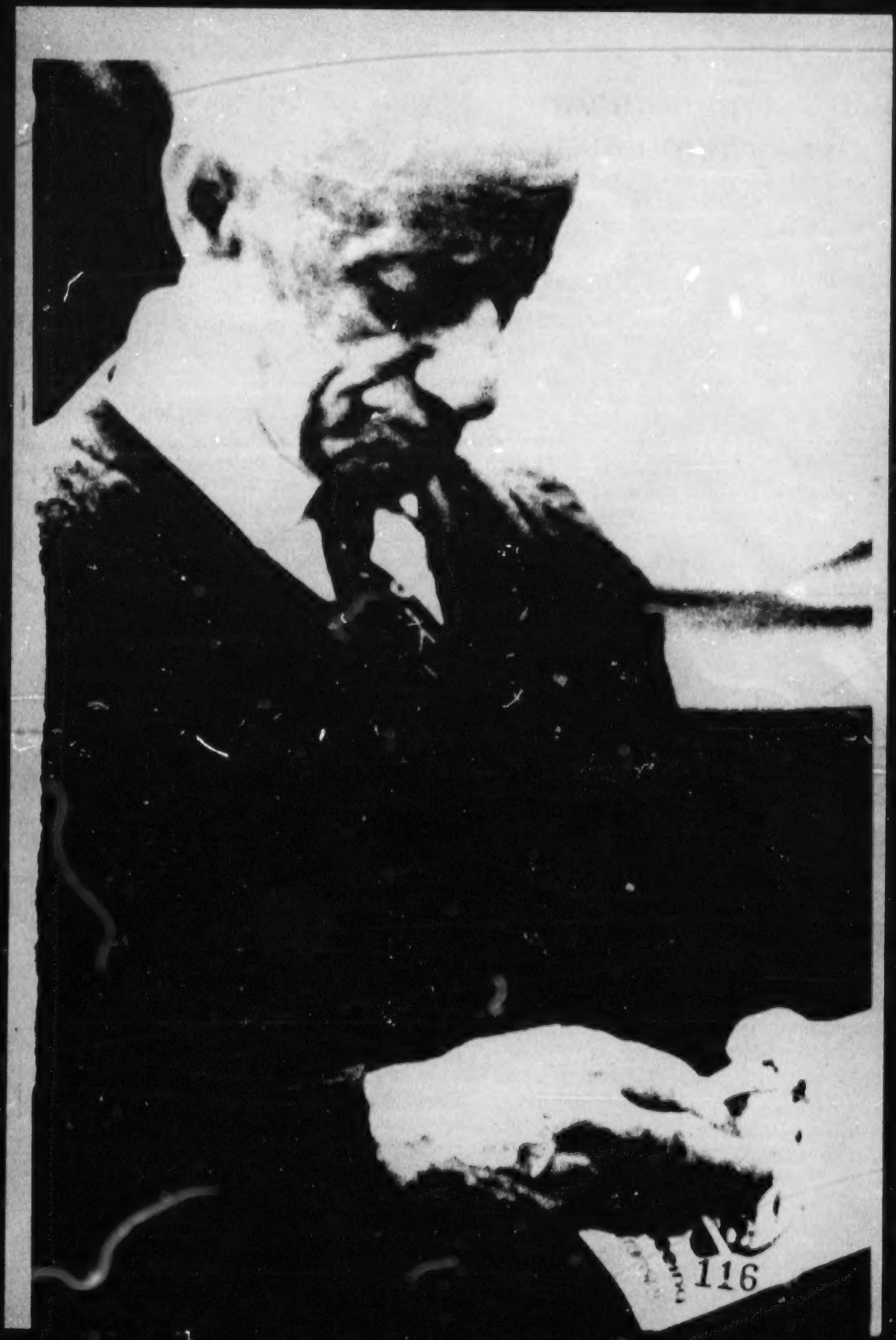
116

9. Administration gouvernementale

Au cours de sa première année d'existence, le Conseil consultatif canadien du multiculturalisme a remarqué que la mise en place, dans toute son ampleur, d'une politique efficace et réaliste de multiculturalisme exige une lourde et constante contribution de la part des représentants élus comme des fonctionnaires.

Une politique qui touche aux cultures et aux traditions des Canadiens — parce qu'elle a toujours pour le citoyen une application personnelle et souvent un effet sur le plan des émotions — exige une administration qui soit, à tous le niveaux, bien représentative des groupes concernés et sensible à leurs aspirations.

Les membres du Conseil ainsi que tous les membres du comité directeur national se sont tenus en étroite et constante liaison avec le ministère et ses fonctionnaires. Les problèmes liés à la mise en oeuvre d'une nouvelle politique, à la formulation de nouveaux programmes, à l'instauration d'une action concrète et au processus de consultation ont demandé l'attention soutenue des représentants élus comme des fonctionnaires.

Au cours de cette période, la plupart des programmes ont été accueillis avec beaucoup d'intérêt. Aux échelons supérieurs, le personnel administratif, gêné par une insuffisance de personnel, a travaillé sous pression.

Le Conseil désire procéder à une évaluation graduelle, systématique et analytique du programme de multiculturalisme et de son évolution.

Il n'est pas prêt, en ce moment, à exprimer une opinion concernant la création mainte fois souhaitée, d'un ministère distinct.

Par contre, il a la ferme conviction que, depuis son adoption, le Programme exige l'attention d'un haut fonctionnaire à qui devrait être confiée, au niveau de sous-ministre adjoint, la responsabilité exclusive du Multiculturalisme.

Les complexités d'une société multiculturelle sont connues dans les pays qui ont tenté d'en créer une mais n'ont pas réussi, et dans les pays qui se sont mis à le faire mais sans grands succès. La plupart des pays tiendraient pour téméraire le courage qu'a manifesté le Canada en reconnaissant le caractère pluraliste de notre société et en acceptant de relever le défi de consolider notre héritage multiculturel dans un cadre bilingue.

Mais nous ne sommes pas comme la plupart des nations.

Nous avons défié la géogra-

phie, le climat, l'économique, les haines profondes de races anciennes, la pression du colonialisme et le paternalisme de voisins puissants.

Nous nous sommes créé une nouvelle identité souveraine.

Nous puisons nos origines dans toutes les cultures que le monde a produites. Nous sommes venus parce que nous l'avons voulu, et nous sommes demeurés. Pour la plupart nous avons été trop occupés à construire pour trouver le temps d'argumenter.

Puissions-nous toujours l'être.

Il est recommandé:

Que le gouvernement nomme un haut fonctionnaire, au niveau de sous-ministre adjoint dont la seule responsabilité sera la mise en oeuvre et l'administration du programme de multiculturalisme sous l'autorité du ministre chargé du Multiculturalisme, et que ce haut fonctionnaire dispose d'un budget et d'effectifs distincts.

Appendice A

Recommandations du conseil consultatif canadien du multiculturalisme

Priorités

À long terme (celles qui doivent être entreprises immédiatement, mais dont la mise en oeuvre s'échelonnera sur une longue période)
1) Conservation de la langue et de la culture
2) Suppression des inégalités

À court terme (celles dont la mise en oeuvre est déjà en cours)
1) Centres multiculturels et centres culturels communautaires
2) Presse des minorités ethniques et organes d'information
3) Les arts dans une société multiculturelle
4) L'immigrant dans une société multiculturelle

Catégorie spéciale
Attitudes de la jeunesse dans une société multiculturelle
Administration gouvernementale du Programme du multiculturalisme

Priorités à long terme

1. Conservation de la langue et de la culture

PRÉAMBULE:
(1) Le bilinguisme tel que défini dans la Loi sur les langues officielles et le multiculturalisme sont des politiques complémentaires.

(2) Le Conseil consultatif canadien du multiculturalisme croit que la langue joue un rôle essentiel dans la conservation et l'épanouissement de la culture de tous les habitants du Canada.

Il est recommandé que:

1. Pour mettre en oeuvre sa politique de multiculturalisme, le gouvernement fédéral mette des crédits à la disposition des ministères provinciaux responsables de l'enseignement des langues autres que l'anglais et le français et que ces crédits servent à:

(a) Aider toutes les écoles et tous les établissements qui dispensent un programme de langue satisfaisant ou offrent un programme de cours publics sur la langue et la culture d'un groupe ethnoculturel.

(b) Fournir du matériel pédagogique et notamment des manuels et des auxiliaires audio-visuels sur les arts, l'artisanat, la musique, les coutumes, la littérature et l'histoire dans la langue des groupes intéressés.

(c) Apprendre aux enseignants à utiliser le matériel audio-visuel et autre qui permet l'enseignement des langues parlées au Canada, et cela grâce à des subventions aux facultés des sciences de l'éducation, à des subventions d'étude en cours de service et à des programmes de voyage. Le matériel linguistique susmentionné, mis au point à la demande des groupes intéressés et avec la collaboration des ministères provinciaux de l'éducation et des départements de langue des universités, devrait être diffusé par le biais de la télédistribution et de la télévision éducative, dans les foyers comme dans les écoles.

(d) Couvrir les frais de transport des étudiants, de location des locaux et de constitution des bibliothèques scolaires.

(e) Aider à mettre sur pied des camps d'études linguistiques y compris des centres postsecondaires d'étude de la langue par immersion, et aider les gens à en profiter.

(f) Aider les associations intéressés à annoncer et à faire connaître les cours de langue et de culture, notamment en demandant à des conseillers des ministères provinciaux de l'éducation d'expliquer, d'organiser et de coordonner de tels cours.

(g) Commencer l'enseignement des langues au niveau préscolaire pour permettre aux élèves de s'inscrire à des cours de langue dès le niveau élémentaire.

(h) Lancer des projets pilotes pour trouver une méthode des plus économiques et des plus efficaces d'enseigner une troisième langue aux jeunes Canadiens, de manière à ce qu'ils arrivent à la parler couramment et à la retenir.

2. En présence de groupes ethnoculturels qui ne peuvent profiter de la recommandation ci-dessus:

(a) Le gouvernement fédéral aide les écoles de langue, publiques ou privées, en permettant aux contribuables de déduire de leurs impôts les contributions accordées en faveur de ces écoles, et/ou

(b) Le gouvernement fédéral accorde, en vertu du programme de multiculturalisme, des subventions spéciales pour aider directement ou indirectement les écoles de langue, publiques ou privées.

2. Suppression des inégalités

Il est recommandé que le ministre chargé du multiculturalisme:

1. (a) Fasse connaître au ministre de la Justice la satisfaction éprouvée par le Conseil consultatif canadien du multiculturalisme au sujet de la décision du gouvernement fédéral, annoncée le 10 janvier 1973, de présenter à la première occasion une loi fédérale sur les droits de l'homme; il est de plus recommandé
— que cette loi soit implantée dans la Constitution du Canada, et,
— qu'une commission soit créée en vue de l'administration de cette loi

(b) Convoque une conférence fédérale-provinciale des commissions des droits de l'homme avec des représentants des provinces qui ont adopté une loi sur les droits de l'homme sans créer de commission pour administrer cette loi.

2. Fasse part au ministre de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration des préoccupations exprimées en octobre 1973, lors de la première conférence sur le Multiculturalisme, au sujet des pratiques et des méthodes d'application de la Loi sur l'immigration.

3. (a) S'informe des progrès réalisés dans la mise en oeuvre des recommandations 8 à 13 inclusivement, et 16, formulées dans le Livre IV du rapport de la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme.

(b) Demande au Cabinet d'inciter la Société Radio-Canada à prendre connaissance de la politique du gouvernement fédéral en matière de multiculturalisme et à adopter une programmation qui réponde aux besoins et aux désirs des collectivités ethnoculturelles, et d'engager le C.R.T.C. et la Société Radio-Canada à répondre aux besoins spéciaux des populations autochtones du Canada dans les domaines linguistique et culturel.

Priorités à court terme

1. Centres culturels communautaires* et centres multiculturels

Il est recommandé:

1. Que le ministre chargé du Multiculturalisme mette en oeuvre un programme d'aide aux centres culturels communautaires* tels qu'ils sont définis par les presentes.

2. Que, pour faciliter l'octroi d'une aide aux centres culturels communautaires, soit institué un système de financement à long terme et à faible intérêt dans le cadre de la L.N.H. et (ou) des activités de la S.C.H.L.

3. Que les centres multiculturels ne soient financés que là où un besoin précis a été démontré. Les centres multiculturels doivent constituer une exception plutôt qu'une règle.

* *Les centres culturels communautaires doivent être définis comme des centres appartenant à un ou plusieurs groupes culturels et dotés d'installations mises à la disposition des membres de la collectivité.*

2. Presse des minorités ethniques* et organes d'information

La presse des minorités ethniques*

Il est recommandé:

1. Que le ministre chargé du Multiculturalisme étudie la possibilité d'établir à Ottawa un bureau qui assurerait, pour le compte du gouvernement, des services d'information et autres à l'intention de la presse des minorités ethniques.

2. Que les ministères du gouvernement fédéral affectent une part ie équitable de leur budget de publicité à la presse des minorités ethniques.

3. Que le gouvernement du Canada abaisse ses tarifs postaux pour les publications communautaires et particulièrement pour les journaux des groupes ethniques.*

** Traditionnellement, la "presse des minorités ethniques" comprend toutes les publications qui servent l'intérêt des groupes ethnoculturels d'origines autres que française et anglaise.*

Organes d'information

Il est recommandé:

1. (a) Que le Ministre prie instamment Radio-Canada de tenir compte dans le contenu de ses émissions anglaises et françaises, dans l'embauchage de son personnel, ainsi qu'au niveau de la haute direction de la Société, de la réalité multiculturelle de la vie canadienne d'aujourd'hui.

(b) Que le Ministre prie instamment Radio-Canada de présenter à la radio et à la télévision des émissions dans d'autres langues que l'anglais et le français.

2. (a) Que soit établi un comité permanent de la radiodiffusion composé de représentants des groupes ethnoculturels et du secteur de la radiodiffusion; et que ce comité soit chargé de promouvoir la tenue de colloques sur la production en vue de la réalisation de films et d'émissions de radio et de télévision, de la formation de personnel, et du perfectionnement professionnel d'artistes dans le domaine de la création et de l'interprétation, en collaboration avec des organismes comme la Société Radio-Canada, le réseau CTV, l'O.N.F. et les grandes chaînes de télédistribution.

(b) Qu'une vidéothèque équipée pour assurer des services de transfert soit établie afin de recueillir les émissions de qualité présentant un intérêt sur les plans historique, culturel et national. Les émissions devraient être mises à la disposition de tous les groupes ethnoculturels au Canada, et être emmagasinées en permanance.

3. Les arts dans une société multiculturelle

Il est recommandé:

1. Que le gouvernement du Canada fournisse une aide relativement aux programmes et au développement multiculturels

(a) dans tous les cas où cela est possible, aux agences de liaison entre les groupes comme le Conseil canadien des arts populaires/The Canadian Folks Arts Council ou par l'intermédiaire de ces mêmes orga-

nismes, qui ont, jusqu'à présent, coordonné les activités multiculturelles, et

(b) aux organisations ethnoculturelles ayant une structure et des assises culturelles bien établies, et dont la compétence est reconnue.

2. Que le gouvernement du Canada assure une liaison efficace avec ces organismes et organisations, ainsi qu'avec les administrations provinciales et municipales, afin de suivre une ligne de conduite unifiée dans ce domaine et promouvoir les qualités exceptionnelles de chaque région du Canada.

3. (i) SUBVENTIONS AU TITRE DU MULTICULTURALISME —
(a) ARTS:
Que le gouvernement du Canada réévalue sur une base permanente les critères et le système actuel d'attribution des subventions.

(b) FESTIVALS, EXPOSITIONS:
Que le gouvernement du Canada aide financièrement au développement et à la création (lorsqu'il existe dans la collectivité des garanties bien définies) de festivals populaires. Cette pratique devrait s'appliquer également aux activités connexes dans le domaine des arts plastiques et d'interprétation.
Que des plans triennaux soient élaborés en collaboration avec les organismes et organisations en vue de l'amélioration continue de ces programmes.

(c) ÉCHANGES CULTURELS:
Que le gouvernement du Canada finance des échanges culturels à l'échelle tant nationale qu'internationale, afin de permettre aux groupes culturels de faire connaître leurs réalisations artistiques à l'ensemble de la collectivité canadienne et mondiale.

4. DEGRÉ D'EXCELLENCE:
Que le gouvernement du Canada finance les entreprises professionnelles et non professionnelles dans le domaine des arts multiculturels, afin de rehausser leur degré d'excellence:

(a) au moyen de programmes d'échanges et de formation des professeurs en collaboration avec des professionnels du domaine de la danse, de la musique, de l'art dramatique et autres secteurs connexes;

(b) au moyen de colloques, de conférences et de séminaires sur la musique, la danse, l'art dramatique, l'artisanat et les arts connexes.

Il est de plus recommandé que ces initiatives soient coordonnées avec les programmes et les plans établis des organismes et organisations oeuvrant dans ce domaine.

5. PATRIMOINE ETHNOCULTUREL:
(a) Que le gouvernement du Canada établisse des banques centrales chargées de rassembler et de diffuser la musique, la littérature et l'art dramatique provenant de tous les groupes ethnoculturels du Canada, et fournisse les services de linguistes et de spécialistes, en nombre suffisant pour en assurer la traduction dans les langues officielles.

(b) Que le gouvernement du Canada accorde des subventions équivalentes aux contributions des groupes ethnoculturels en vue de l'établissement et du maintien de chaires universitaires dont l'objet sera la préservation et l'enseignement de la langue et de la culture de ces groupes.

(c) Qu'un Musée national ethnique du Canada soit créé et qu'une aide soit accordée afin que l'on pour-

suive la collecte d'objets culturels et leur présentation dans la Capitale nationale dans les musées régionaux, les centres culturels communautaires et les centres multiculturels.

4. L'immigrant dans une société multiculturelle

Il est recommandé:

1. Que des services d'orientation soient plus largement offerts à l'immigrant avant et après son entrée au Canada afin de lui expliquer les aspects sociaux, économiques et culturels de la société canadienne.

2. Que soient intensifiés les programmes visant à sensibiliser les Canadiens aux problèmes et aux besoins de l'immigrant.

3. Que soient mis en oeuvre des programmes spécialement conçus à l'intention des immigrants jeunes et âgés qui se trouvent aliénés par suite d'une certaine incompatibilité culturelle.

4. Que, pour reconnaître la réalité multiculturelle du Canada, soit proclamée une Journée annuelle du patrimoine.

Catégorie spéciale

Attitudes de la jeunesse dans une société multiculturelle

Il est recommandé:

1. Que le Ministre établisse des liaisons étroites avec les autorités provinciales compétentes dans le domaine de l'éducation afin de souligner la nécessité d'introduire une dimension multiculturelle dans nos systèmes d'enseignement.

2. Que soit organisée une conférence nationale visant à permettre aux jeunes de faire connaître leurs vues et attentes en ce qui concerne le multiculturalisme, et qu'à cette fin, on fasse appel à des jeunes de moins de vingt-cinq ans comme organisateurs et participants.

3. Que dans l'avenir, les nominations au Conseil consultatif canadien du multiculturalisme reflètent la participation des jeunes de moins de vingt-cinq ans.

Administration gouvernementale du programme du multiculturalisme

Il est recommandé:

Que le gouvernement nomme un haut fonctionnaire, au niveau de sous-ministre adjoint dont la seule responsabilité sera la mise en oeuvre et l'administration du programme de multiculturalisme sous l'autorité du ministre chargé du Multiculturalisme, et que ce haut fonctionnaire dispose d'un budget et d'effectifs distincts.

Appendice B
Membres du conseil consultatif canadien du multiculturalisme

COMITÉ DIRECTEUR

Président national — M. Julius Koteles

Vice-présidents

Mme Agathe Lacourcière-Lacerte

Dr Lino Magagna

Présidents régionaux

Colombie-Britannique et Yukon — M. Horst Koehler

Prairies et Territoires du Nord-Ouest — Prof. Manoly R. Lupul

Ontario — M. Ted Glista

Québec — M. Saul Hayes

Atlantique — M. Linden MacIntyre

MEMBRES

Région de la Colombie-Britannique et du Yukon

Mme Emma Durigon
M. John Hoyt
Mme Hazel Huckvale
M. Ole Kristensen
Dr Nora Lozovsky
M. Simon Oosterhuis
Mme Emily Ostapchuk
Mme Sophie Pierre
M. Hari Singh
M. George Wong
M. Nicholas Zapantis

Région des Prairies et des Territoires du nord-ouest

Dr Wilfred B. Albi
M. Mel Fenson
M. Jean Gaudet
Chef Rufus Goodstriker
M. Ferdinand Guiboche
M. Joseph Handley
Prof. Peter Kondra
Mme Emmy Kupsch
M. Joseph Marek
M. Patrick Newbound
M. Robert Painchaud
Dr Stephanie Potoski
Rev. Father Florian Renneberg
Mme Thelma Rolingher
M. Alberto Romano
Mme J.H. Rostad
M. Joannisie Salomonie
Dr Eduard Schludermann
Mme Alice Jean Smistad
Mme Nena Timperley
Dr P.H.T. Thorlakson
Dr Roy Vogt
M. Robert R. Wekherlien
Dr Henry M. Wojcicki

Région de l'Ontario

Mme Zorka Bassil
Dr K.H. Bongart
M. Peter Cekuta
M. John Cordina
Mlle Monique Cousineau
M. Walter Currie
M. Anthony Daicar
M. Enzo DeLuca
M. Chris Dorevich
M. Bora Dragasevich
Mme Letitia Edinborough
M. Frank Fazio
Mlle Hania M. Fedorowicz
Rév. Pranas Gaida
Dr C.J. Jaenen
Dr Frank James
M. Robert Kadoguchi
Dr J.M. Kirschbaum
Rev. Father Matthew Ko
M. Herman Leuteritz
Mme Aleida Limbertie
M. Harry Litt Lam
Très Rév. Père George Nan
M. David E. Newman
M. Steve Nezic
M. Edward Orzel
M. M. Lateef Owaisi
M. Ryan Paquette
M. Mykola Plawiuk
Mme Inta Purvs
Dr F.P.J. Rimrott
M. Vibert T. Rosemay
Dr Arturo Sanchez
M. John F. Santos
Prof. Walter Tarnopolsky
M. Roman Toi

M. H. Tuomisto
Mme Mary Wong
M. Nicholas Zaffiro
Mlle Antonia Zapanza
Dr Raisa Zuk-Hryskievic

Région du Québec

Monseigneur l'Archimandrite George Coriaty
Chef Max Gros-Louis
Mme Blanka Gyulai
M. Lubomyr Kwasnycia
M. Demetrius Manolakos

Dr. Viken Aram Masseredjian
Dr Erentraut Maria Pungartnik
Mme Mary Shaughnessy
Dr. Casimir G. Stanczykowski

Région de l'Atlantique

M. Jean Bernard d'Entremont
M. Joseph A. Ghiz
Rév. Père Albert Maroun
Mlle Marguerite Michaud
Mgr. Harold L. Nutter
M. Chesley Sanger
M. Lorne White

La composition du Conseil consultatif canadien du multiculturalisme reflète l'héritage ethnoculturel des collectivités suivantes:

Acadiens
Allemands
Anglo-Celtes
Arabes
Arméniens
Autrichiens
Belges (Flamands)
Bulgares
Byelorusses
Chinois
Coréens
Croates
Danois
Écossais
Espagnols
Estoniens
Finnois
Français
Grecs
Hollandais
Hongrois
Indiens asiatiques
Indiens (du Canada)
Inuits
Irlandais
Islandais
Italiens
Japonais
Juifs
Lettons
Lituaniens
Macédoniens
Maltais
Noirs
Norvégiens
Pakistanais
Philippins
Polonais
Portugais
Roumains
Russes
Serbes
Slovaques
Slovènes
Suédois
Tchèques
Ukrainiens